



SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DES
RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION DU
RECRUTEMENT

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Concours du second degré - Rapport de jury

Session 2012

AGREGATION EXTERNE PHILOSOPHIE

Rapport de jury présenté par

Renaud BARBARAS

Président de jury

SOMMAIRE

COMPOSITION DU JURY	3
<i>La session 2012 : écrit</i>	4
ÉPREUVES ÉCRITES	5
Première épreuve	6
Deuxième épreuve	14
Troisième épreuve	23
<i>Bilan de l'admissibilité</i>	33
ÉPREUVES ORALES	34
Première leçon	35
Seconde leçon ; entretien avec le jury	45
Explication de textes français ou traduits en français	56
Traduction et explication de textes en langue étrangère	72
<i>Bilan de l'admission</i>	95
ANNEXE :	
Programme de la session 2013	97

COMPOSITION DU JURY

M. Renaud BARBARAS, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Président.
M. Paul MATHIAS, Inspecteur Général de l'Education Nationale, Vice-Président.
M. Antoine LEANDRI, Inspecteur d'académie, Inspecteur Pédagogique Régional, Académie de Créteil, Secrétaire Général.

M. Philippe AUDEGEAN*, Maître de conférences à l'université Sorbonne Nouvelle Paris 3.
M. Etienne BIMBENET*, Maître de conférences à l'université Jean-Moulin Lyon 3.
Mme Laure BORDONABA, Professeure agrégée au Lycée Roosevelt, Reims.
M. Jean-Baptiste BRENET*, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
M. Philippe BÜTTGEN*, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
M. Emmanuel CATTIN*, Professeur à l'université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand.
M. Martin CHODRON DE COURCEL*, Professeur de chaire supérieure au Lycée Henri IV, Paris.
M. Laurent CLAUZADE, Maître de conférences à l'Université de Caen.
M. François CLEMENTZ*, Professeur à l'Université de Provence.
Mme Nathalie CURNARIE, Professeure agrégée au Lycée Saint-Sernin, Toulouse.
M. Jean-Pierre FUSSLER*, Professeur de chaire supérieure au Lycée Lakanal, Sceaux.
Mme Barbara GERNEZ, Professeure agrégée au Lycée Guez-de-Balzac, Angoulême.
Mme Marie-Christine GILLET, Professeure agrégée au Lycée La Bruyère, Versailles.
Mme Nadège GOLDSTEIN*, Professeure de chaire supérieure au lycée Masséna, Nice.
M. Jérôme LAURENT*, Professeur à l'université de Caen.
M. Pierre LAURET*, Professeur de chaire supérieure au lycée Condorcet, Paris.
M. Michel LE DU*, Maître de conférences à l'université de Strasbourg.
Mme Alexandra MAKOWIAK, Professeure agrégée au Lycée Joffre, Montpellier.
Mme Charlotte MOREL, Professeure agrégée au Lycée Sidoine Apollinaire, Clermont-Ferrand.
Mme Kim Sang ONG-VAN-CUNG*, Professeure à l'université Bordeaux III Michel de Montaigne.
M. Jean-Paul PACCIONI, Professeur agrégé au Lycée Joliot-Curie, Nanterre.
M. Thomas PIEL, Professeur agrégé au lycée Henri IV, Paris.
M. Hadi RIZK*, Professeur de chaire supérieure au lycée Henri IV, Paris.
M. Pierre RODRIGO*, Professeur à l'université de Dijon.
Mme Alexandra ROUX, Maître de conférences à l'Université de Poitiers.
Mme Nathalie SIMONDON, Professeure de chaire supérieure au Lycée Molière, Paris.
Mme Anne THÉVENET, Professeure agrégée au Lycée Gay-Lussac, Limoges.
M. Pierre ZAOUI, Maître de conférences à l'Université Paris-Diderot.

() Membres du jury ayant participé aux commissions des épreuves orales.*

La session 2012. Ecrit.

Le nombre de postes au concours était très légèrement supérieur à celui de la session 2011, soit 45 au lieu de 43. Le nombre de candidats inscrits est à peu près stable : 1063, pour 1076 en 2011, 1039 en 2010 et 1063 en 2009. Le nombre de candidats ayant composé dans toutes les épreuves a très légèrement augmenté par rapport à l'année précédente : 429 au lieu de 412. Leur proportion par rapport aux inscrits s'établit donc à 40,36%, contre 38,29 % en 2011. Cependant, ce chiffre vient confirmer une tendance sensible à la baisse depuis plusieurs années puisque les non-éliminés étaient 497 en 2010, 559 en 2009 et 613 en 2008.

La session 2012 est marquée par une amélioration sensible des notes par rapport à l'année précédente. Le jury a pu fixer une barre d'admissibilité à 9/20 (contre 8 en 2011 et 8,33 en 2010) pour 100 admissibles, nombre très proche du maximum autorisé (45 x 2,25, soit 101). Ont donc été déclarés admissibles 23,31% des non-éliminés (contre 21,60% en 2011).

La moyenne générale des notes pour l'ensemble de l'écrit a sensiblement augmenté : elle s'établit à 6,87/20 (contre 6,07 en 2011, 6,16 en 2010 et 6,29 en 2009). La moyenne générale des admissibles augmente également de manière significative : 10,43/20 (contre 9,11 en 2011 et 9,56 en 2010). Ces résultats correspondent à une amélioration très sensible de la moyenne des notes dans la première et la troisième épreuve. En effet, la moyenne de la première épreuve s'établit à 6,81 (contre 5,86 en 2011 et 5,85 en 2010) et celle des admissibles à 10,01 (contre 8,71 en 2011 et 9,31 en 2010). Dans la seconde épreuve, la moyenne générale est de 6,82 (contre 6,50 en 2011 et 6,21 en 2010) et celle des admissibles de 10,86 (contre 10,67 en 2011 et 9,84 en 2010). Enfin, la moyenne de la troisième épreuve s'établit à 6,65, soit plus d'un point au-dessus de celle de l'année 2011, il est vrai historiquement basse (5,61, contre 6 en 2010 et 6,46 en 2009)). La progression de la moyenne des admissibles dans cette épreuve est également très marquée : 10,42 contre 8,97 en 2011 et 9,55 en 2010.

Ces résultats sont encourageants et le jury formule le vœu que cette amélioration, qui ne peut être que le résultat d'une préparation sérieuse aux épreuves et de la prise en compte de leurs exigences propres, soit confirmée par la session 2013.

Epreuves écrites

Première épreuve

Composition de philosophie

Durée : 7h ; coefficient 2

Sujet :

L'intuition

Candidats présents : 455

Copies blanches : 6

Moyenne des notes : 6,81

Répartition des notes :

de 1 à 3 : 59

de 4 à 6 : 158

de 7 à 9 : 160

de 10 à 12 : 64

13 : 6

14 : 4

15 : 1

16 : 1

17 : 2

Dans sa concision extrême, la formulation du sujet de cette première épreuve proposait aux candidats de centrer leur réflexion sur une notion tout à fait classique en philosophie. Il ne devait donc *a priori* rien y avoir de particulièrement déroutant dans la rencontre de cet intitulé qui renvoyait, plus ou moins directement, à divers pans de la tradition philosophique que les candidats avaient dû fréquenter au cours de leur formation. Ce n'est cependant pas à dire que l'approche et la compréhension des enjeux du sujet étaient aisées, loin de là. C'est pourquoi il nous semble important d'attirer tout d'abord l'attention – tout spécialement celle des futurs candidats – sur les deux difficultés majeures qui se conjuguèrent dans cet énoncé et qui demandaient qu'on les évalue avec précision pour prévenir de s'engager trop à la légère dans des développements dépourvus d'une base solide. Ces deux difficultés sont les suivantes : 1) l'énoncé d'une notion, aussi classiquement philosophique soit-elle, ne

constitue pas par lui-même la position d'un *problème*, et 2) une notion philosophique classique ne doit en aucun cas être prise comme *allant de soi*, autrement dit, il est impératif de ne pas la considérer comme une donnée et, par suite, de la *construire*. Ces recommandations valent pour tous les intitulés notionnels, mais surtout, bien entendu, pour ceux qui proposent à la réflexion des notions relevant, de prime abord, de champs bien balisés dont on pourrait se sentir en droit de présupposer qu'ils sont de l'ordre du bien connu.

Les deux difficultés devant être affrontées ensemble, il fallait, dans le cas présent, *construire* le *problème* de l'intuition comme telle, et ne pas prendre appui pour ce faire sur des prédéterminations tenues, à tort, pour évidentes – comme l'opposition des champs sensible et intelligible, ou celle de l'immédiat pur et simple et de toute forme de médiation, ou encore celle de l'irrationnel et du rationnel. Privées de justifications argumentatives circonstanciées, de telles dualités ne présentaient pas par elles-mêmes le caractère indiscutable d'un fondement assuré pour la réflexion ultérieure. Il y aurait même eu grand intérêt à interroger la pertinence de ces dualités *à partir*, justement, des problèmes qui pouvaient, voire qui devaient, leur être adressés en retour par un questionnement centré sur l'intuition. C'est ainsi qu'on pouvait ultimement en venir à se demander si l'intuition, une fois bien analysée dans toute sa problématique, ne se révélait pas pouvoir constituer une ressource aussi efficace qu'inattendue pour remettre en cause l'immédiateté supposée de notre rapport sensible au monde, et pour remettre aussi en cause – dans le même mouvement puisque les deux points sont, de fait, liés – l'idéal de contact noétique qui est généralement censé attester que l'esprit touche enfin à la vérité.

Mais nous n'entendons pas proposer ici un « corrigé type » ; il doit donc rester parfaitement clair que, outre celle que nous venons d'esquisser, *toutes* les voies argumentatives étaient ouvertes et recevables, ou, pour le dire autrement, que le jury n'attendait rien. Rien, sinon la probité d'un travail philosophique de construction soignée des concepts mobilisés, tout d'abord, puis, ensuite, la probité et le sérieux d'une argumentation serrée, cohérente et recevable en raison, conduite à partir de ces concepts. La probité intellectuelle dont nous parlons impliquait de ne pas faire *comme si* des rappels (y compris des rappels tout à fait savants) sur le statut de l'intuition chez Kant ou chez Bergson, ou encore chez Platon ou Husserl, pouvaient avec légitimité tenir lieu de traitement du sujet par le candidat lui-même. Ce n'est pas le cas, bien sûr, et chaque candidat le sait, ou le pressent bien, car cela a déjà été dit dans maints rapports de jury et, nous n'en doutons pas, au cours des années de formation universitaire des candidats : la connaissance des auteurs est indispensable, et plus elle sait être précise, plus elle est de première main, mieux c'est, mais l'argument d'autorité, lui, est la pire des solutions pour se sortir d'une argumentation délicate. Il ne faut pas céder la main, ou la plume, à un *auctor*, quel qu'il soit. Ce qu'il convenait de faire, au contraire, ce devait être de parvenir à *inquiéter*, s'il le fallait, après l'avoir dûment rappelée, telle ou telle de ces doctrines de l'intuition parce qu'elle présupposait encore une approche de cette notion que la progression de la copie en venait précisément, du fait de sa cohérence interne, à interroger. Ce n'est pas là renier ce qu'on a d'abord adoré (selon cette conception mécanique de la 'dialectique' que l'on trouve trop souvent encore à l'œuvre dans des

copies et qui dessert considérablement ceux qui y ont recours par naïveté ou par facilité rhétorique). Ce n'est pas contester à un auteur sa valeur, mais c'est, tout au contraire, reprendre autrement le questionnement de cet auteur, autrement qu'il n'a pu le faire dans le contexte et le développement de pensée spécifique qui ont été les siens. Il n'y a donc là ni trahison ni abandon, mais une reprise pensante, documentée d'une part, et libre dans sa progression, d'autre part. Le moteur de cette reprise pensante, qui constitue véritablement le travail de la pensée philosophique, est tout autant l'élaboration en profondeur du sens des références convoquées (élaboration à partir de laquelle une avancée peut se faire dans l'argumentation de la copie), que la mise en crise et le dépassement de ces références par l'effet d'une nécessité interne au développement que le candidat est lui-même en train de construire (et non par simple effet rhétorique de retournement ou de « soupçon » critique).

Le problème posé par le sujet devait donc, pour parler comme Bergson, être « suscité » et non pas accueilli passivement, en mode doxographique. Il devait même être « inventé », au sens où le suggère encore ce même Bergson, mais aussi bien au sens où un archéologue peut être considéré par ses pairs comme « l'inventeur » de telle ruine. Cela signifie, non seulement qu'il l'a désenfouie, et le plus souvent découverte au sens littéral, mais aussi qu'il l'a *instituée* dans sa signification propre, qu'il lui a donné son sens, lequel n'était nullement contenu en elle comme une propriété. Il en va exactement de même en philosophie, au point qu'on pourrait aller jusqu'à dire que l'intitulé d'un sujet est comme une ruine de la pensée : il faut l'inventer dans sa problématique la plus vive à partir d'une approche personnelle fine *et* documentée de la philosophie et de son histoire. C'est cela, au bout du compte, « problématiser ». On voit que ce n'est jamais répertorier les différentes significations, plus ou moins canoniques, qu'une notion a reçues au fil de l'histoire des idées philosophiques.

Ceci étant rappelé nous pouvons en venir à présent à des observations plus directement liées à la notion en cause. La question est alors celle-ci : comment procéder pour construire, dès l'introduction, le *problème* de « l'intuition » dans toute sa complexité ? Et comment ne pas céder, ce faisant, aux simplifications et aux soi-disant évidences qui s'y attachent ? Comme nous venons de le rappeler, en philosophie comme ailleurs, un problème « s'invente », or, s'il doit être inventé sans pour autant verser dans l'abstraction ou l'arbitraire, il faut bien que ses arêtes vives proviennent en quelque sorte du frottement des premières évidences notionnelles les unes contre les autres. C'est une autre façon de formuler le précepte méthodologique d'Aristote : partir de ce qui est bien connu pour nous pour aller vers ce qui devra être connu par soi.

Le bien connu, en l'occurrence, concerne l'immédiateté qui est traditionnellement prêtée à l'intuition, que ce soit par le sens commun, par les philosophes empiristes ou par les idéalistes. Partant de là, se présente une série de notions quasi synonymes, du moins en première approche : pressentiment, sentiment intime, évidence sensible et/ou intellectuelle, présence immédiate, absence de médiations rationnelles, etc. C'est pour ordonner ce champ disparate que s'imposent à la réflexion – même si celle-ci reste sommaire et ne fait guère que

reproduire des schèmes explicatifs reçus – des couples tels que l’immédiat et la médiation, l’irrationnel et le rationnel, ou le sensible et l’intelligible. Il semble aller de soi aussi, à ce premier niveau, que l’intuition est un mode de connaissance, mais obscur encore du fait de son immédiateté même. Et il va encore plus de soi, si l’on peut dire, que la connaissance est toujours objective : connaissance d’un objet par un sujet. On entrevoit dès lors quels sont les dangers inhérents à ces évidences, quelles en sont les tentations simplificatrices. On voit peut-être aussi en quel sens il faut *partir* de ces évidences : elles sont un point de départ obligé, mais précisément, un point de *départ* vers quelque chose de différent, de plus fin, de plus vif ; vers quelque chose qu’elles contribuent à masquer. Dangers et tentations simplificatrices consistent ici à reconduire sans examen particulier les schèmes dualistes que nous avons nommés, et à faire du champ circonscrit par leur opposition le champ même de l’enquête : intuition sensible *versus* intuition intellectuelle, connaissance par intuition irrationnelle *versus* connaissance rationnelle par concepts (ou par idées), intuition immédiate *versus* déduction et raisonnements, etc. Développer ces points, déjà dûment référencés dans l’histoire de la philosophie, pouvait certes donner lieu à des exposés savants, éventuellement présentés avec une finesse argumentative que nous avons pu apprécier dans certaines copies. Mais il faut dire et redire – tant les sirènes de la doxographie déploient, chaque année et quel que soit le sujet proposé, des charmes nouveaux – que s’installer dans un domaine de questionnement balisé par avance par la tradition, sans en sonder les limites, les seuils et, finalement, les présupposés métaphysiques, c’est se condamner à *répéter*, dans leurs grandes lignes du moins (mais ce sont aussi des lignes *directrices*), les réponses que ces cadres ont rendues possibles. En procédant ainsi, donc, les arêtes vives du problème que peut constituer l’intuition, pour une réflexion exigeante avec elle-même, ne pouvaient guère qu’être rognées. Il en résultait une sorte de simili problème, qui a été présenté dans beaucoup de copies, devenues de ce fait même standardisées, comme le paradoxe qui donnait le plus à penser et qui allait, par conséquent, orienter toute la suite du devoir : comment l’intuition, immédiate et irrationnelle par essence, autre absolu de la connaissance rationnelle par concepts, pouvait-elle *également* représenter le type achevé de la connaissance noétique, comment pouvait-elle se retourner en somme, sous le nom d’« évidence », en finalité la plus haute de tout savoir ? Comment le non-discursif immédiat pouvait-il devenir la norme de nos discours conceptuels médiatisants ? Dans un ordre d’idée similaire, une variante du même propos introductif, un peu trop visiblement surjouée elle aussi, consistait à se demander si l’intuition constitue un savoir évident, quasiment instinctif, ou bien si, à l’inverse, on a affaire avec elle à une pensée sans réflexion qui, telle une révélation ou une inspiration, demeurerait toujours obscure à elle-même.

De cette mise en route insuffisamment audacieuse, autrement dit insuffisamment exigeante et trop prise encore dans les évidences de ce que Husserl nommait « l’attitude naturelle » (qui n’est parfois pas en manque, ne l’oublions pas, de références fort savantes), a découlé dans un grand nombre de copies un plan bien trop atone dans lequel les deux premières parties étaient vouées à s’opposer terme à terme, que l’on commence par l’irrationalité de l’intuition sensible (cette dernière étant, le plus souvent, considérée comme suffisamment connue grâce, en particulier, à une évocation rapide de Kant ou de Descartes) pour l’opposer ensuite aux formes

de connaissance médiatisées par la déduction, ou que l'on commence, inversement, par l'idéal du « toucher » noétique intuitif pour l'adosser ensuite aux raisonnements déductifs par syllogismes qui, chez Aristote, en permettent l'approche mais qui en diffèrent du tout au tout. Il se trouvait, dans cette optique argumentative, que Descartes et Platon pouvaient opportunément venir jouer le rôle de « passeurs » assez commodes entre les deux versants, sensible (négatif) et intelligible (positif), de l'intuition, donc entre les deux premières parties – encore fallait-il pour cela ne pas être trop exigeant quant au statut des *eidè* platoniciennes eu égard à l'idée cartésienne... Il reste que, même si l'on accordait avec une certaine générosité à un tel trajet, très convenu et tout aussi simplificateur, la qualification de cheminement 'dialectique', il achopperait nécessairement, par manque de rigueur interne et – c'est la même chose – par *abstraction* vis-à-vis de la chose en question, devant la construction de sa troisième partie : aucune *Aufhebung* digne de ce nom ne peut, en effet, provenir d'une opposition frontale aussi factice, aussi fossilisée par une tradition réduite à des formules usées (« l'Intelligible », la « durée », les « idées claires et distinctes », les « conditions de possibilité de l'expérience »). D'une manière presque systématique, c'est alors le (ou les) « vécu(s) » qui ont été convoqués pour avancer vers une solution plausible, mais, à ce dernier stade du développement, l'abstraction devenait encore plus palpable puisqu'il faut bien reconnaître que ce refuge final dans l'idée la plus convenue de la subjectivité ne permettait en aucune façon de faire bouger les préjugés initiaux commandant, de part en part, ce type de devoir. Des allusions superficielles au « bergsonisme » ou à « la phénoménologie », sans plus de précisions, ne modifiaient bien évidemment pas l'impression du lecteur, pas davantage que l'évocation, usuelle en ce lieu rhétorique, de l'intuition qui serait à l'œuvre chez l'artiste créateur. Pour le dire rapidement, cette impression est que, décidément, la *prise de décision métaphysique* est un événement rare, voire rarissime chez les candidats. Peut-être pensent-ils que le concours de l'agrégation n'est pas un lieu où il faut se mettre en danger, et qu'il serait, disons, suicidaire de le faire. Pourtant, c'est bel et bien se mettre en danger que de ne pas oser poser franchement, à nouveaux frais, les problèmes ; c'est se mettre en danger de banalité, donc en danger de *ne pas* penser du tout ce qu'il est proposé de penser.

Nous n'appelons, bien entendu, pas par là à des élucubrations débridées (celles qu'on dit « métaphysiques », mais avec une connotation péjorative). Nous appelons bien plutôt à un dialogue *en profondeur* avec la tradition, c'est-à-dire à un dialogue qui se sache en droit d'interroger en mode critique, lorsqu'il le faut pour avancer, les thèses métaphysiques les plus « lourdes » de cette tradition. Il y avait ici éminemment matière à le faire. Il fallait pour cela prendre de biais les évidences les plus massives, celles d'où l'on était parti : l'évidence du bien fondé indiscutable de l'opposition entre l'immédiateté de l'intuition et le travail de médiation opéré par les concepts, l'évidence aussi de l'idéal de connaissance intuitive comme possession pleine et entière de l'objet connu. On se rendait alors compte, en explorant plus avant les voies ouvertes par ce biais interprétatif, que les dualismes classiques que nombre d'auteurs ont repris et déclinés à leur manière, et qui ont nourri les paradoxes sur l'intuition que nous avons mentionnés plus haut, tiennent à une métaphysique de l'être plein opposé au néant. Que l'opposition soit, ou non, dialectique ne change pas fondamentalement cet état de choses, et que la même conception ontologique soit

également appliquée en sous-main aux « vécus » subjectifs n'y change rien non plus, malgré des apparences plus phénoménologiques ou plus bergsoniennes. Il s'ensuit que le problème de l'intuition est à « inventer » en tant que *problème métaphysique* au plein sens du terme, ou bien alors qu'il faut se résigner à n'y voir qu'une question sans surprise pouvant donner lieu à des rappels « intéressants » des grandes doctrines de la tradition, de Platon et Aristote à Husserl et Bergson, en passant forcément par Descartes et Kant...

Comme nous l'avons suggéré, d'autres voies plus radicales, plus difficiles aussi car moins frayées d'avance, étaient possibles. Un dialogue en profondeur avec des auteurs tels que Leibniz, Merleau-Ponty ou Hegel, par exemple, pouvait être amorcé - à condition cependant d'aller chercher chez ces auteurs autre chose que leurs thèses canonisées : leur motivation de fond la plus vigoureuse et la plus indomptée, leur « impensé », selon Heidegger, leur « ombre », selon Merleau-Ponty, bref le ressort même de leur métaphysique. Un tel dialogue pouvait conduire la réflexion à sortir du face-à-face de l'immédiat et de la médiation, de l'intuition et du concept, pour construire progressivement l'idée d'un *intuere* en profondeur de l'être, ce dernier étant compris en tant qu'horizon à jamais ouvert de l'interprétation et de la connaissance. Ceci supposait assurément de jeter les linéaments, au moins, d'une *autre* ontologie et, par voie de conséquence, d'une *autre* conception de l'intuition, ni proprement subjective et (dans l'idéal) intellectuelle, ni proprement sensible et (dans l'idéal) objective. Le jury a eu le plaisir de lire quelques copies qui ont eu à cœur d'aller aussi loin dans l'invention et dans le dialogue de fond avec la tradition. Elles demeurent peu nombreuses, c'est certain, mais elles attestent éloquemment de la qualité de la réflexion qu'on peut espérer voir mise effectivement en œuvre dans ce genre d'épreuve de concours.

S'agissant des autres copies, le jury a noté que leur défaut le plus fréquent a été le manque d'analyse initiale de l'intuition et de ses différents sens, les candidats se contentant souvent, comme on l'a dit, d'une ou deux caractéristiques, elles-mêmes non approfondies (immédiateté, évidence, force de conviction, etc.). Le plus souvent, ces copies se demandaient d'emblée quel est le rapport de l'intuition à la connaissance, ou à la raison, parfois à la vérité. Certaines copies, partant du sens commun et ne parvenant pas à s'en détacher, se sont enlisées dans des descriptions de l'intuition féminine, du pressentiment, mais aussi de l'opinion ou de la superstition. Relativement peu nombreux sont les candidats qui ont tenté d'exploiter l'étymologie de la vision, et, parmi ceux qui l'ont fait, les réussites ont été très inégales. Trop de copies n'ont pas su, ou pas suffisamment su, justifier les emplois du terme intuition (par exemple, en quoi l'interprétation chez Nietzsche est-elle intuition ? Ou encore, que signifie précisément une intuition morale ? Il ne s'agit pas de nier que l'une et l'autre puissent être qualifiées d'intuition, mais il faudrait expliquer pourquoi et en quoi). Le schéma consistant à supposer une intuition sensible (partie I), puis une intuition intelligible (II), enfin une intuition « vécue » ou « pratique » (III), a malheureusement été fréquent dans ces copies. Les deux premières parties pouvaient d'ailleurs être interverties, ou remplacées par l'examen de l'intuition comme forme inférieure de connaissance (partie I), puis, à l'inverse, comme forme de la connaissance la plus élevée (II), pour finir, là encore, par le

« vécu ». Dans ces copies, les expressions d'« intuition sensible » et d'« intuition intellectuelle » n'ont été, pour ainsi dire, jamais précisées ou explicitées, la première désignant, semble-t-il, selon l'emploi qu'en ont fait ces candidats, la perception d'un objet sensible. Quelques mentions ont été faites de l'« intuition intellectuelle » kantienne comme donatrice de son objet, mais, la plupart du temps, a été tenu pour « intuition intellectuelle » tout ce qui n'était pas saisie d'un objet des sens.

Des copies mieux construites et plus attentives aux réquisits de l'épreuve de composition ont réussi un parcours plus rigoureux et plus cohérent, appuyé sur une analyse fine de certains auteurs (Platon, *Rép.*VI, la Ligne ; Descartes, les rapports intuition/déduction dans les *Regulae*, mais aussi la deuxième *Méditation* ; a été plus rarement bien analysée, même si elle a été souvent mentionnée, « l'esthétique transcendantale » kantienne). La plupart du temps cependant, les auteurs qui emploient explicitement le terme d'intuition sont absents ou mal interprétés (Kant, Bergson, Husserl), et ceux chez qui on peut légitimement penser que cette expérience ou ce mode de connaissance est à l'œuvre sont utilisés à contresens (c'est le cas de Platon et de l'argument de la réminiscence) ou de façon insuffisamment justifiée (c'est le cas d'Aristote, dont les thèses sur la prudence sont évoquées d'une manière extrêmement superficielle). Pour en rester un instant encore à Kant, outre le fait que les exposés de la première critique sont souvent stéréotypés, l'apport de sa conception du « symbole » comme moyen de rendre intuitives des idées abstraites est entièrement ignoré (cf. *Critique de la faculté de juger*, § 59), alors qu'il a connu une grande postérité (par exemple chez Cassirer et Ricoeur).

Il faut enfin attirer l'attention des futurs candidats sur la prise en compte des enjeux épistémologiques des sujets qui leurs sont proposés. Dans le cas présent, les enjeux épistémologiques de l'intuition ont été fort peu traités et c'est regrettable. Ainsi, la distinction entre « contexte de découverte » et « contexte de justification » n'a été mentionnée dans aucune copie. Les vues de Poincaré défendant l'idée qu'une image unifiée est requise pour donner un sens à la démonstration mathématique, et opposant deux types d'esprit en mathématiques, ceux qui sont « logiciens » (comme Weierstrass) et ceux qui sont intuitionnistes (comme Riemann), ces derniers ayant besoin, pour comprendre une démonstration, de faire plus que d'en saisir les étapes les unes après les autres, sont ignorées. Son idée de la compréhension comme consistant à « voir le but de loin » (*Science et méthode*, p. 113) offrait pourtant une abondante matière à réflexion. Frege est quasiment ignoré. Pourtant, là aussi, sa conception de la saisie par un acte intuitif, situé dans le temps, d'un contenu de pensée objectif appartenant à un « troisième monde » aurait pu ouvrir bien des pistes et soulever beaucoup de questions. De même d'ailleurs que l'idée russellienne de la saisie par « *acquaintance* » de certains universaux, exprimée, par exemple, dans ses *Problèmes de philosophie* (chap. 5). Certaines copies, cependant, se sont attachées avec pertinence à la critique d'un « mythe du donné » et ont su situer dans ce cadre le problème de l'intuition : un donné totalement vierge de toute pensée est informe et non décrit (et n'est donc pas en mesure de fournir un test pertinent), mais, d'un autre côté, nos concepts informant même nos perceptions les plus immédiates, il semble qu'il n'y ait plus du tout de donné indépendant sur la base duquel tester nos conceptions. Kuhn (et sa thèse selon laquelle les paradigmes informent même nos

perceptions les plus immédiates) a été mentionné, avec un succès inégal, par différents candidats, dans le but de nourrir ce débat. Enfin, quelques copies ont pu opportunément aborder l'intuition *via* la notion wittgensteinienne de « vision aspectuelle » et ont cherché, ce faisant, à montrer à quel point notre perception est saturée par des concepts. Cela a donné lieu à des propos bienvenus, même s'ils sont demeurés souvent à l'état d'indications.

Redisons, pour conclure, que la qualité spéculative et argumentative d'un nombre non négligeable de copies mérite amplement d'être saluée et qu'elle donne confiance dans l'avenir du concours. Le jury félicite aussi les nombreux candidats qui ont *enduré* leur questionnement, même mal amorcé ou mal soutenu par des connaissances trop lacunaires encore. Nous mesurons l'écart qui s'est inévitablement creusé entre, d'un côté, leurs espoirs et leur travail (car, assurément, il y en a eu) et, de l'autre côté, leurs résultats à l'issue de l'épreuve – des résultats variables en fonction du savoir-faire et de la maturité, mais, c'est incontestable, toujours très difficiles à admettre. Nous voudrions les encourager à poursuivre néanmoins avec rigueur leur formation, et, pour ce qui concerne le présent rapport, nous espérons qu'ils y trouveront matière à parfaire leur engagement en philosophie.

Rapport rédigé par M. Pierre Rodrigo à partir des observations fournies par les membres de la commission.

Deuxième épreuve

Composition de philosophie

*se rapportant à une notion ou à un couple ou groupe de notions
selon un programme établi pour l'année*

Durée : 7heures ; coefficient 2.

Sujet :

Le monde de l'animal

Candidats présents : 437

Copies blanches : 4

Moyenne des notes : 6,82

Répartition des notes :

de 1 à 3 : 59

de 4 à 6 : 172

de 7 à 9 : 121

de 10 à 12 : 60

13 : 6

14 : 9

15 : 5

16 : 3

17 : 2

De toute évidence, et comme en témoigne la moyenne générale de l'épreuve (6,82, contre 6,5 en 2010 et 6,57 en 2009), il s'agit plutôt d'un bon cru. De fait il se confirme que la diminution progressive du nombre des inscrits (qui n'est évidemment pas une bonne nouvelle en soi), a eu au moins pour conséquence positive la raréfaction des copies blanches, des dissertations laissées sans suite au bout de deux pages et des copies nulles et non avenues, voire délirantes. Manifestement, ceux qui ont décidé de passer les épreuves ont compris que cela signifiait au minimum (1) de prendre la pleine mesure du *corpus* d'œuvres et de thématiques liées à la notion au programme, et (2) de s'exercer au moins deux fois

dans l'année à la rédaction d'une dissertation sur un sujet en rapport avec le programme, et dans des conditions raisonnablement voisines de celles de l'épreuve proprement dite. D'où une maîtrise élémentaire des règles de la dissertation et une certaine homogénéité dans l'ensemble des copies. Mais c'est dire inversement qu'à de rares exceptions près, les (vraiment) bonnes copies ne sont pas plus fréquentes pour autant. Peu de notes finalement au-dessus de 12 ou 13, et encore moins au-dessus de 14. En somme, l'écart se resserre autour d'une moyenne honorable, au détriment des extrêmes.

Le jury connaît bien cette relative uniformité des copies, dont il dénonce chaque année les raisons. La propension naturelle de la plupart des candidats, pour cette deuxième épreuve, est en effet de reproduire un schéma préalablement élaboré soit à l'occasion des cours qu'ils ont pu suivre dans un cadre universitaire, soit au fil des lectures de l'année. Le résultat, c'est que l'étudiant se rassure en faisant étalage de ses connaissances ou en renouant avec telle de ses problématiques favorites, et ce au détriment d'une pénétration fine du sujet. Voici quelques années encore, le jury se trouvait dans l'obligation de mettre régulièrement en garde les agrégatifs contre la tentation de se préparer à l'épreuve en s'appuyant essentiellement sur ces petits ouvrages commerciaux qui fleurissaient (et continuent d'ailleurs à fleurir) à la devanture des libraires à peine 48 h après la publication du programme. Désormais, c'est surtout sur le Web que l'on cherche l'inspiration. Mais ce n'est pas sans risques : il est curieux de constater, par exemple, combien peu de candidats ont l'honnêteté de citer Florence Burgat, alors même qu'ils sont légion à s'inspirer de certains de ses textes disponibles via Internet. C'est un nouveau biais exégétique, et qui a entre autres l'inconvénient de nuire à l'originalité des copies.

Or il se trouve justement que le sujet d'une dissertation de philosophie requiert d'avoir la vue bonne et pour cela de savoir, dans un premier temps, mettre entre parenthèses tout le savoir appris. C'était particulièrement le cas cette année. En sa très grande généralité, le sujet pouvait facilement constituer un piège pour les étudiants peu assurés d'eux-mêmes, prompts à réciter tout ce qu'ils savent sur l'animal. La plupart ont néanmoins bien compris qu'il était question non de l'animal mais du « monde de l'animal », et que si un terme demandait une définition rigoureuse, c'était bien celui de « monde ». Redisons que ce ne sont jamais *tous les termes* d'un sujet qui demandent à être définis, mais seulement ceux dont l'éclaircissement stratégiquement s'impose, et ce aux fins d'une problématisation efficace. Rien ne sert de vouloir définir d'emblée « l'animal » (les quelques tentatives dans ce sens se sont révélées aussi maladroites qu'improductives), s'il est vrai que ce qui s'attend au détour d'une réflexion sur le « monde de l'animal », c'est justement une meilleure intelligence de l'animal lui-même.

1. *La définition.* Les candidats avaient donc beaucoup à gagner à définir soigneusement le concept de monde. Car on entend par là non pas tout ce qui est ; le monde n'est pas le réel, ou même l'univers ; il est bien une totalité, mais, comme il s'entend en grec (*kosmos*, qui donne cosmétique) ou même en latin (*mundus*, qui donne immonde), une totalité *ordonnée*.

D'où une première possibilité de questionnement, consistant à s'interroger sur le type d'ordre qui préside au monde de l'animal. Cet ordre est-il soluble dans l'ordre naturel, est-il assimilable aux lois de la matière, ou faut-il concevoir au contraire un ordre spécifique à l'animal, et irréductible à ses conditions physico-chimiques ? L'animal est-il mécanisable, et donc faut-il soutenir, ou non, la thèse de l'animal-machine ? C'est la question que se sont posé en première partie bon nombre de candidats, concluant que si l'animal est une machine pour Descartes, alors il n'a pas de monde. C'est dire que cette première investigation n'était pas sans risque. Dans le pire des cas, qui s'est avéré malheureusement assez fréquent, elle ouvrait toute grande la porte à un cartésianisme de base, rarement approfondi au-delà des références attendues (Lettres à Morus et à Newcastle en particulier). Elle se donnait souvent pour contrepartie le finalisme aristotélicien, les « trois âmes » (végétative, sensori-motrice et intellectuelle) s'offrant alors comme un recours précieux pour donner à bien des candidats l'illusion d'avoir cerné, à l'étage intermédiaire (sensori-moteur), le monde de l'animal. Dans le meilleur des cas, au contraire, cette réflexion sur la spécificité du monde de l'animal a pu donner lieu à d'excellents développements sur les notions de territoire, d'habitat, d'écosystème, ou encore d'espace et de lieu. Bien des candidats se sont distingué dès ce premier niveau de l'analyse, n'hésitant pas, par exemple, à mobiliser le cadre théorique de l'évolutionnisme darwinien, avec ses notions d'adaptation au milieu ou de concurrence interspécifique. D'autres ont interrogé le mode de connaissance original qui était requis par l'animal, dès lors que celui-ci, n'étant plus réductible à une analyse *partes extra partes*, requérait des catégories sur mesure, comme celle de comportement. Ainsi beaucoup pouvait être dit dès ce niveau qui nous est devenu familier par l'entremise des documentaires animaliers, ou encore par le discours écologique – un premier niveau qui, encore extérieur à l'appréhension de « son monde » par l'animal, pouvait mobiliser des ressources inattendues de description et de catégorisation, bienvenues dans une première partie de dissertation.

Mais le monde n'est pas seulement une totalité ordonnée ; il est également une totalité *unifiée*. Non plus une *totalité* (totalisée par son ordre propre) ; mais *une* totalité. Il était d'autant plus facile d'apercevoir cette seconde dimension du concept que le génitif (« de l'animal ») invitait précisément à interroger cette unification-appropriation de « son » monde par l'animal. De fait, nombreux sont ceux qui ont thématiqué cet aspect du sujet et qui ont voulu lui faire un sort, mobilisant alors, à rebours de « l'animal-machine » de Descartes, « l'animal-sujet » de Uexküll. Or autant la première référence était, sauf exceptions, mal venue, autant la seconde était, sinon attendue (en toute rigueur aucune référence n'est véritablement « attendue », le jury n'aimant rien tant que se laisser surprendre), du moins parfaitement à sa place dans un tel sujet. Avec elle nous étions rendus au cœur de la question. Ici ce n'est plus un spectateur étranger qui s'interroge sur la spécificité du « monde animal », classiquement décompté au sein du monde en général. C'est, d'une manière plus déstabilisante et sans doute plus philosophique, un être humain qui interroge d'autres mondes que le sien, et qui surtout tente de comprendre qu'il puisse y avoir, au-delà du monde qu'il croyait unique, une pluralité de mondes. On est passé ici du génitif objectif (le monde de l'animal, comme on dit le monde animal ou le règne animal) au génitif subjectif (le monde propre à l'animal, celui que

l'animal constitue et s'approprié depuis soi). Que le monde puisse être non pas « le » monde (l'unique monde naturel), mais bien ce que l'animal produit chaque fois pour lui-même depuis ses actions possibles, que l'animal puisse être le sujet constituant de son monde comme nous sommes les sujets constituants du nôtre, voilà qui appelle au moins l'étonnement. Et c'est même ce qui a suscité, dans les meilleures copies, une certaine poésie : la profusion « des » mondes animaux, mondes idiosyncrasiques et propres à chaque espèce, invitait à une forme radicale d'exotisme, conçu à la manière de Uexküll comme une « promenade dans des mondes inconnus ».

On remarquera ici que la notion d'*Umwelt*, qu'on traduit classiquement par « milieu », a été dans l'ensemble bien maîtrisée. On aurait pu craindre en effet que les étudiants, emboîtant le pas de Heidegger et posant que l'animal n'a pas le « monde comme tel » mais un simple « milieu » de comportement, s'interdisent du coup toute possibilité de simplement accéder au sujet, et de le traiter librement. Mais cela n'a pas été le cas. Pour la plupart ils ont bien compris que l'opposition était moins celle du monde et du milieu que celle, *traversant le concept de monde lui-même*, entre, d'un côté, « le » monde ou l'unique monde de tous et, de l'autre, la pluralité « des » mondes ou « des » milieux de vie. C'était bien la polysémie du monde, ses usages contrastés, qu'il fallait savoir maîtriser. Dans un tel sujet la tentative de définition (du monde, comme monde « de » l'animal) menait à l'essentiel, pour peu qu'on la prenne au sérieux. La rigueur terminologique s'est avérée chaque fois payante, dans toutes les copies qui ont pris le temps de distinguer par exemple entre monde, milieu et environnement, ou de se donner une définition claire de l'anthropomorphisme et de l'anthropocentrisme (quand d'autres les confondaient purement et simplement, comme deux figures également condamnables de notre mépris à l'égard de l'animal).

2. *La problématique*. Redisons-le : le jury ne présuppose et n'attend rien. Sur un sujet aussi ouvert toute latitude est laissée aux candidats pour mener leur réflexion comme ils l'entendent. Pour autant il est difficile de ne pas apercevoir dans le « monde de l'animal », correctement élucidé, la matrice d'un étonnement majeur. L'exercice même de la définition menait ici, de soi-même, à une problématisation du sujet. Le sujet se problématisait de lui-même, dans la tentative même *d'accommoder* le monde de l'animal. L'abandon nécessaire du point de vue objectif ou « en troisième personne » au profit du point de vue subjectif qui serait celui de l'animal déployant son propre monde, est en soi-même un problème. Car qui nous donnera un tel point de vue, le point de vue de l'animal sur son monde ? Le mécanisme rate ce point de vue par défaut – l'animal n'est pas un morceau de matière, il n'est pas sans monde comme la pierre. Mais faire inversement de l'animal une conscience ouverte sur l'être et prétendant au monde comme tel, c'est le rater cette fois par excès. C'est donc bien une impossible définition, entre mécanisme et idéalisme, entre anthropocentrisme (l'animal n'a pas de monde) et anthropomorphisme (l'animal est ouvert sur le monde), qui constitue ici tout le problème. L'animal ouvert sur un monde mais qui ne serait que « son » monde et ne prétendrait aucunement être « le » monde comme tel, l'animal qui a le monde et qui en même temps ne l'a pas, un tel animal ne peut s'approcher, comme Heidegger l'avait bien vu, que privativement. En proposant de

réfléchir sur l'animal depuis « le monde de l'animal », le jury n'attendait sans doute rien de précis, mais en tout cas un vrai sens de l'interrogation, voire de l'aporie.

Pour cette raison, on regrettera vivement que les candidats aient bien souvent attendu la dernière partie pour emprunter la voie de l'*Umwelt* et de l'animal-sujet. Partir de cette *via subjectiva* au contraire comme d'une expérience tout à la fois évidente (l'animal n'est *bien sûr* pas une machine, il vit ce qu'il vit et vit dans le monde qui est le sien) et problématique (comment peut-on être à la fois ouvert au monde et ne pas l'être totalement), ou tout au moins faire éclater cette évidence inévidente dès la deuxième partie, se serait révélé autrement fructueux. Ce n'est qu'à condition d'avoir réfléchi sur ce mystère - souvent en prenant appui sur la lecture conjugée de von Uexküll et de Heidegger, voire de Nagel - que certaines copies parvenaient alors à interroger en toute rigueur les conditions et les limites de notre accès à l'animal : par empathie, analogie, perception directe de son comportement, ou encore à partir des intérêts vitaux que nous partageons avec eux, comme c'est le cas par exemple du chasseur et de sa proie.

En réalité c'est comme si, pour bon nombre de candidats, le bon sens dont on part en première partie était cartésien plutôt qu'uexküllien, ou théorique plutôt que vécu (car qui oserait assumer aujourd'hui, ailleurs que dans une dissertation de philosophie, que l'animal est une machine ?) D'où souvent une vraie perte de temps, dans une partie liminaire destinée à montrer que l'animal est ou n'est pas une machine. C'est pourquoi l'animal comme sujet de son monde aura été souvent reconnu, mais trop tard pour être vraiment problématisé. Très symptomatique nous apparaît à cet égard le fait qu'un grand nombre d'introductions aient traîné en longueur, multipliant inutilement les questions et trahissant par là que leur auteur échouait à problématiser efficacement son sujet. Certains plans, inattendus, se sont révélés inversement excellents, ayant pris le parti de varier les points de vue sur le monde de l'animal pour en tenter la meilleure approximation : soient différentes voies d'accès, objective ou subjective, scientifique ou phénoménale, de l'animal ; différentes définitions du monde, ou différents fondements de son unité ; différentes définitions possibles du sujet constituant, etc.

On notera enfin, au registre des étonnements qui n'ont pas eu lieu, qu'à de très rares exceptions près les candidats n'ont pas pensé à interroger le monde de l'animal comme ce monde dont nous provenons. Il est vrai que c'est là un étonnement à la seconde puissance (le monde de l'animal est vu comme un mystère depuis notre monde, qui lui-même s'aperçoit mystérieux en sa genèse depuis le monde de l'animal). Rien n'interdisait pourtant de relancer l'interrogation de ce côté. On notera d'une manière générale que l'évolutionnisme, son cadre théorique comme la rupture épistémologique qu'il représente, fut peu mobilisé.

3. *Les références.* Les références convoquées étaient cette année d'une étonnante homogénéité. On retrouve d'une copie à l'autre une poignée d'auteurs insubmersibles (Descartes, Aristote, Uexküll, Heidegger, Nagel), et du coup des plans souvent similaires. Or il faut redire qu'il n'y a, pas plus que de problématiques attendues, d'auteurs obligés. Le jury attend non pas des références soit disant incontournables, mais avant tout des analyses pertinentes et originales, en fonction

du sujet proposé. Or on a pu trouver celles-ci aussi bien à propos de Descartes ou Aristote, qu'au détour d'auteurs moins canoniques comme Buffon, Leibniz, Condillac, Hegel, Schopenhauer ou Canguilhem. Bienvenues également étaient les références extrinsèques à la notion (un retour sur le concept kantien de monde, par exemple, ou sur les antinomies de la raison pure, pour en affiner la définition), à la différence de références classiques mais donnant lieu à des développements convenus et n'apportant rien à l'argumentation.

Au départ, donc, était Descartes. C'est sans doute l'un des constats les plus frappants de cette correction, en forme de mauvaise surprise. Une bonne moitié des copies aura consacré sa première partie à l'animal-machine, assumant par là une thèse inaugurale (l'animal mécanisé, sans parole ni pensée, donc sans monde) que la deuxième partie aurait à renverser. Or, outre que ces analyses témoignaient d'une connaissance assez sommaire de la question, elles avaient pour principal inconvénient de nous situer assez loin du sujet, en un lieu où l'animal n'avait tout simplement aucun monde. Il fallait dès lors attendre la deuxième partie pour rentrer dans le vif du sujet. Rappelons qu'en choisissant « L'Animal » comme thème de travail cette année, le jury avait justement à cœur de faire sortir les futurs professeurs de philosophie de certaines ornières et de les munir, sur la question, d'instruments théoriques plus précis. Le tropisme cartésien confirme rétrospectivement (et par défaut) qu'il y avait là un vrai travail à fournir, en direction d'analyses plus originales ou d'auteurs moins rebattus. On notera néanmoins que Descartes, bien maîtrisé, aura pu fournir inversement d'excellents développements. Dans une des meilleures copies, la thèse de l'animal-machine est ainsi (1) affinée en direction d'un scepticisme raisonné à l'égard de notre connaissance de l'animal, et (2) enrôlée dans une réflexion sur le cogito et la possibilité (ratée par Descartes) de distinguer différents niveaux de la pensée.

Après Descartes, Heidegger fut l'autre mauvaise surprise de cette correction. La « pauvreté en monde » du cours de 1929-1930 fut souvent simplifiée à outrance (transformée purement et simplement en absence de monde, et assimilée alors à une sorte de reformulation moderne du cartésianisme : l'animal n'est plus une machine, c'est une pierre !) En revanche quand Heidegger était bien connu (double mouvement de l'idée de « privation » : l'animal a un monde et en même temps n'en a pas, il est un mystère pour la réflexion ; concept d'accaparement ; exemples de l'abeille et du lézard ; ou, plus rare, le concept d'« habitation »), c'était bien sûr une référence très fructueuse pour le sujet. De manière générale, il semble que la lecture de Heidegger n'ait été profitable que conjuguée à celle d'Uexküll, donnant lieu alors à un prolongement philosophique et problématisant du concept d'*Umwelt*.

En comparaison avec Descartes, mobilisé comme un repoussoir facile, ou avec Heidegger, si mal connu, Uexküll avait cette vertu appréciable de rendre magiquement l'animal à son monde et donc de nous faire rentrer de plain-pied dans le sujet. La fameuse tique fut ainsi à l'honneur, ce qui en soi n'est pas un mal car l'exemple est pédagogiquement efficace pour défaire le dogmatisme de l'unicité du monde. Mais là encore un auteur, aussi bienvenu soit-il, ne fait pas nécessairement une bonne copie. Un monde séparait ceux qui racontaient la vie de la tique et

poussaient laborieusement l'analyse jusqu'à la présentation du concept d'*Umwelt*, et ceux qui à la fois savaient rentrer dans un certain détail technique (caractères actif et perceptif, milieu de vie et environnement géographique, théorie de la signification, etc.), et en tirer des conclusions philosophiques plus larges. Comme toujours, la différence entre une connaissance de seconde main et une lecture directe sautait aux yeux. Curieusement (mais sans doute fut-ce l'effet des deux traductions existantes) le titre de l'ouvrage *Milieu animal et milieu humain* fut varié *ad libitum* (entre le monde et le milieu, le singulier et le pluriel, toutes les combinaisons étaient possibles). L'une des meilleures copies revenait justement sur les différences de traduction de ce titre, donnant lieu à une analyse aussi excellente qu'inattendue.

La galaxie composite et pourtant cohérente de la « phénoménologie de l'animal » (Goldstein, Buytendijk, Straus, Merleau-Ponty, et jusqu'à Jonas) fut l'occasion de très bons développements, en approfondissement, bien souvent, des intuitions de Uexküll. *La Structure du comportement* (Merleau-Ponty) donna par exemple d'excellents outils (formes syncrétique / amovible / symbolique) pour construire un propos nuancé ; de même dans les meilleures copies *Du sens des sens* (Erwin Straus) s'avéra précieux (espace vécu ou de paysage / espace géographique des cartes ; critique du behaviorisme et des expériences de Pavlov ; analyse du saut du chien) ; ou encore « Le vivant et son milieu » (Canguilhem) fut une référence assez rare et pourtant pédagogiquement très utile, notamment dans les passerelles que l'article organisait (par exemple entre Uexküll et Goldstein).

On notera enfin qu'un certain nombre de candidats ont su tirer un excellent parti des analyses de Joëlle Proust (*Comment l'esprit vient aux bêtes*), notamment pour sortir de l'impasse représentée par les remarques de Nagel (sur l'impossibilité de savoir « ce que ça fait d'être une chauve-souris »). Une typologie graduée de la « cognition » animale et des différents types de « représentation » du monde, une bonne connaissance des exemples qui donnent corps à cette échelle, une formulation claire de la difficulté qu'elle est censée traiter (rentre dans la « pensée » animale à partir de ses manifestations extérieures, et ce contre le « mystérianisme » de Nagel), tout ceci, bien maîtrisé, permettait de nuancer et d'affiner avantageusement la réflexion.

Contre toute attente, enfin, Derrida (*L'Animal que donc je suis*) fut peu ou très sommairement convoqué, et réduit souvent à un (bon) mot, le fameux « animot ». D'une manière générale d'ailleurs la référence à la pensée contemporaine est mal conduite. Les auteurs ne sont pas mis en perspective, ils sont réduits à quelques affirmations péremptoires. Par exemple aucune copie, en citant la manière dont Deleuze reprend l'étude de la tique par Uexküll, ne fut capable de souligner tout ce qui distingue ici les deux auteurs.

4. *Les écueils*. Le sujet imposait, on l'a dit, d'être fin plutôt que géomètre ; il fallait voir plutôt que savoir ou décrire plutôt que réciter, en particulier pour ne pas rater la relation phénoménale nouée entre l'animal et « son » monde, ou qu'« un » monde n'est pas « le » monde. Mais plusieurs écueils attendaient du coup les candidats.

Il y eut d'abord, en forme d'obstacle épistémologique récurrent et néfaste à toute intelligence du sujet, la question de la « différence anthropologique ». Bien des candidats ont voulu à toute force interroger ce qui rapproche ou sépare les mondes de l'animal et de l'homme – dans le pire des cas, ce qui rapproche ou sépare l'animal et l'homme tout courts. Ce n'était tout simplement pas la question, même si on pouvait bien sûr rencontrer ce problème (peut-on parler de monde, pour l'animal, dans le même sens où nous parlons du monde pour l'homme ? en quel sens le monde de l'animal bouscule-t-il l'évidence de ce que l'homme considère comme monde déjà donné ?) Une simple comparaison des deux mondes ne pouvait se substituer à une analyse précise du sujet. Incidemment, ce hors-sujet aura permis de mesurer l'état assez décevant de la réflexion sur ce sujet. On s'en remet la plupart du temps à de grands vocables ininterrogés (le langage, la technique, la culture, la pensée...), soit pour en dénier la possession à l'animal, soit au contraire pour l'en créditer généreusement, sans voir que c'est précisément la *définition* de ces termes qui est en jeu ici, plutôt que le fait massif d'en être pourvu ou non. Dans la même veine, les copies se bornant à conclure que le monde de l'animal ne pouvait être qu'une métaphore critique du monde de l'homme (La Fontaine, le roman de Renard, Walt Disney etc.), voire une manière de rejeter hors de l'homme sa propre animalité (« l'homme est un loup pour l'homme », « l'animal c'est la brute en l'homme »), ont donné lieu dans de rares cas à des développements intéressants (le monde de l'animal comme surface de projection du monde de l'homme); mais ce fut malheureusement l'occasion, dans la plupart des cas, de se dérober au sujet - la métaphore, non interrogée comme telle, n'étant qu'une manière de redoubler le déplacement vers la question de l'homme.

Un autre écueil pouvait surgir de la mobilisation (ou non-mobilisation) du domaine de l'éthologie. En réalité on la vit peu, alors qu'il était difficile de s'en passer si l'on voulait justifier et nuancer le refus ou l'attribution d'un monde à l'animal : quelques références à Konrad Lorenz ou à Nikolaas Tinbergen, tout au plus ; aucune référence à l'éthologie contemporaine, sinon recueillie par l'entremise d'un philosophe, comme par exemple Joëlle Proust. De fait les exemples concrets en matière de comportement animal furent le plus souvent traités directement, sans mention de sources, et sur un mode naïvement dogmatique (« l'observation prouve que... »). Or il eût été intéressant, en particulier au moment d'interroger notre possibilité d'accéder au monde de l'animal, d'examiner de manière critique la manière dont avaient été conduites ces observations, ce qu'elles visaient à montrer, les conditions d'établissement des faits, les différentes interprétations qui pouvaient en rendre raison, etc. Rappelons plus généralement que dans une dissertation l'exemple ne fait preuve de rien : il demande à être réfléchi ou argumenté, et non laissé à lui-même. On ne peut simplement conclure, du fait que Washoe communique gestuellement certaines informations, qu'elle possède « le langage », sans analyser plus avant un tel phénomène.

Un dernier problème pouvait surgir d'une moralisation abusive du sujet. On a souvent rencontré l'idée que le « monde de l'animal » n'est qu'un artefact philosophique fabriqué de toutes pièces par l'homme (occidental, moderne, etc.) pour mieux se démarquer de sa propre part d'animalité. Les candidats déviaient

alors assez naturellement vers une mise en cause de la position « dominante » de l'homme, son anthropocentrisme et la nécessité de réfléchir à la question du droit des animaux. Une troisième partie « éthique » (avec ses références obligées : Bentham, Singer, plus rarement Regan) concluait ainsi de nombreux devoirs, nous menant au plus loin du sujet.

Rappelons pour finir qu'il y a de bonnes et de mauvaises conclusions. Récapituler laborieusement les différentes étapes du parcours n'a pas grand sens. Récapituler le résultat auquel on est parvenu, c'est tout autre chose : c'est montrer qu'une conclusion a été produite, en forme d'énoncé original et qui constitue, en quelque sorte, le bien propre de la dissertation. Les vertus d'interrogation et d'étonnement qui font les bonnes dissertations ne doivent pas faire oublier qu'on philosophe aussi pour y voir un peu plus clair. Sur une question aussi vertigineuse que celle de l'animalité, des énoncés précis et réfléchis seront toujours les bienvenus.

Rapport rédigé par M. Étienne Bimbenet à partir des observations fournies par les membres de la commission.

Troisième épreuve

Epreuve d'histoire de la philosophie

*Commentaire d'un texte extrait de l'œuvre d'un auteur
(antique ou médiéval, moderne, contemporain)
figurant dans un programme établi pour l'année
et comportant deux auteurs, appartenant chacun à une période différente*

Durée : 6 heures ; coefficient : 2.

De même que la substance et l'être, bien que le sensible en participe, sont de l'intelligible et non du sensible, de même aussi l'un : bien qu'on le perçoive dans le sensible en raison de la participation, la pensée pourtant le saisit comme un intelligible et sur le mode de l'intelligible, en sorte qu'à partir d'une chose qu'elle voit elle en pense une autre qu'elle ne voit pas. Elle savait donc d'avance ; et si elle savait d'avance que ceci est un être, c'est que « ceci » est identique à « un être ». Et quand elle dit « quelque chose », elle dit aussi « un » ; de même quand elle dit « un couple de choses », elle dit aussi « deux », et quand elle dit « des choses », elle dit « plusieurs ». Si donc il n'est pas même possible de penser quelque chose sans le « un » ou le « deux » ou un nombre quelconque, comment se pourrait-il que ce sans quoi il n'est pas possible de penser ou de dire quelque chose ne soit pas ? Car ce dont la non-existence rend impossible de penser ou de dire quoi que ce soit, il est impossible de dire que cela n'est pas ; mais ce dont il est besoin dans tous les cas pour la genèse de toute notion ou de tout discours doit préexister et au discours et à la pensée ; dans ces conditions, leur genèse oblige à admettre l'un.

Mais s'il en est besoin pour l'existence de chaque être (car rien n'est qui ne soit un), il doit être avant l'être et engendrer l'être. C'est pourquoi il est « un qui est », et non pas « être » et ensuite « un » ; car, dans l'être, il y a aussi l'un-multiple, tandis que dans l'un il n'y a pas l'être, à moins qu'il ne produise l'être en s'inclinant pour l'engendrer.

Et le « ceci » n'est pas un terme vide : il désigne en effet une réalité au lieu de la nommer, et une présence, une substance ou une autre forme d'être ; bref, le « ceci » ne désigne pas quelque chose de vide et il n'est pas non plus une affection de la pensée sans aucun objet, mais il y a une réalité sous-jacente, tout à fait comme si l'on énonçait le nom propre de la chose même.

Aux arguments qui ont fait appel à la notion de relatif, il serait raisonnable de répondre que l'un n'est pas de ces termes qui, parce que leur corrélat a pâti, perdent leur nature propre sans qu'eux-mêmes aient pâti en rien. Non, il faut, pour qu'un être échappe à l'un, qu'une division en deux ou plus lui ait fait subir la privation de l'un. Si donc une même masse, après division, devient deux, sans pour autant disparaître comme masse, il est clair que, outre le substrat, il y avait de plus en elle l'un qu'elle a perdu parce que la division l'a détruit.

Cela donc qui, dans un même substrat, est tantôt présent, tantôt absent, comment, où qu'il se trouve, ne pas le placer parmi les êtres ? Tantôt, dirons-nous, il est accident de ces substrats, tantôt il existe en soi, selon qu'il apparaît dans les choses sensibles ou dans les intelligibles ; dans les choses inférieures, il est par accident, mais il est par soi dans les intelligibles, dans ce qui vient en premier, puisque celui-ci est d'abord un, puis être.

Plotin, *Sur les Nombres* [Ennéade VI, 6 (34), 13, 36 - 14, 13]

Candidats présents : 435
Copies blanches : 5
Moyenne des notes : 6,65
Répartition des notes :
de 1 à 3 : 72
de 4 à 6 : 158
de 7 à 9 : 119
de 10 à 12 : 65
13 : 12
14 : 6
15 : 2
17 : 1

Avant d'en venir au contenu du texte proposé et aux copies que les correcteurs ont lues lors de cette session 2012, il est bon de rappeler quelques principes concernant la méthode du commentaire philosophique. En premier lieu, il convient de chercher à rendre compte d'une argumentation précise. Trop de candidats ont utilisé le texte comme prétexte à faire une dissertation générale sur l'Un chez Plotin ou sur les rapports du monde sensible et du monde intelligible (plusieurs fois il fut question des *logoi* qui sont le contenu de l'âme providentielle, ce qui était, à tout le moins, fort éloigné du texte).

En second lieu, ce qui fut fait plusieurs fois de façon pertinente, il est recommandé de souligner les difficultés du texte, ce qui peut paraître problématique, voire énigmatique... Il ne s'agit pas de retrouver l'intégralité de la pensée d'un auteur dans un passage, par nature singulier. Les meilleures copies savent montrer l'originalité du texte proposé.

La troisième épreuve du concours suppose une familiarité réelle avec les deux auteurs au programme et donc la lecture intégrale, ou quasi intégrale, du corpus proposé. Un candidat qui pense que chacun des 54 traités de Plotin est à lui seul une « ennéade » manifeste évidemment une connaissance insuffisante de l'œuvre, de même un candidat qui soutient que l'Intellect est le Premier Principe dans le néoplatonisme.

Le texte portait sur la question centrale et classique pour la métaphysique du rapport de l'être et de l'un. Il y était question du rôle fondateur de l'unité et, en ce sens, il s'agissait donc d'un passage portant sur une doctrine décisive de la pensée de Plotin, mais sans que la doctrine « orthodoxe » fût exactement respectée ; le texte était difficile à plusieurs égards.

D'abord parce que l'Un est présenté « sur le mode de l'intelligible (ligne 3 du texte) ». Ensuite, parce que les lignes 18-21 sur le « ceci » comportaient très certainement une référence à la page 49d-50c du *Timée* que les candidats n'étaient pas censés connaître. Enfin parce que les « arguments qui font appel à la notion de relatif » étaient exposés plus en détail au chapitre 12 qui précédait notre passage.

Si les correcteurs ont tenu compte de ces moments « obscurs » du texte, il n'en demeurerait pas moins qu'une dizaine de points importants pouvaient être rencontrés et explicités. En voici, rapidement, la liste :

1. La nature de la substance et de l'être : la question de l'homonymie sensible/intelligible.
2. L'un ou l'unité peuvent être saisis comme intelligibles.
3. Le rapport de la pensée à l'intelligible (notamment la doctrine de la réminiscence).
4. L'unité comme condition de la pensée et du langage (« penser et dire »), ce qui appelait des précisions à donner sur le statut de la parole et du *logos* humains par rapport au *Noûs*.
5. La question de l'existence, le rapport entre *unité* et *être*.
6. « Il doit être avant l'être » ; « dans l'un il n'y a pas l'être » (lignes 14-16) : doctrine de « l'au-delà de l'essence (*epekeina tès ousias*, Rep. VI, 509b) ». Seul passage explicite dans le texte qui se réfère au premier principe tel qu'il est présenté dans les traités 9, 10, 32, 38, 39 et 49.
7. La doctrine de la procession indiquée dans le texte comme « inclinaison » (ligne 16-17).
8. Poser la question problématique du « ceci ».
9. Poser la question du « relatif » ; l'un est-il relatif aux autres nombres ?
10. Reprise du problème au dernier paragraphe : l'un comme attribut/accident, l'un comme « existant en soi ».

La première phrase est une comparaison, « de même que... de même » ou une équivalence : comme la substance est intelligible bien que le sensible y participe, de la même façon, l'unité a une plénitude intelligible, même si nous parlons d'unité dans le sensible. Trois thèses sont ici présentes, la première dont l'origine platonicienne devait être rappelée est qu'il y a *participation* (*methexis*) du sensible à l'intelligible, ou du corporel à l'incorporel. Plotin rejette donc complètement les célèbres objections à la doctrine de la participation qu'Aristote a émises au début de la *Métaphysique*. C'est bien une reprise de la pensée de Platon, telle qu'elle est présentée au moins dans le *Phédon* et la *République*. La participation assure une consistance ontologique au sensible qui, sans cet ancrage participatif aux Formes, sombrerait dans le flux héraclitéen. Il ne s'agit pas d'une relation d'identité, mais plutôt d'imitation : l'homme sensible n'est pas l'homme en soi, mais il lui ressemble. Sur ce point les correcteurs furent étonnés de voir une présentation « inversée » de la Participation, plusieurs copies nous donnant l'occasion de lire que « les Formes

participent au sensible » ; c'est bien sûr là une erreur grave qui fait manquer au candidat l'essentiel de la structure ontologique en question.

Le deuxième point à souligner ici est la doctrine de l'*homonymie* de l'être : il y a l'être au sens strict (la « substance ») et l'être au sens dérivé (le sensible qui n'est pas intrinsèquement non-être comme la matière). Le couple de concepts « la substance et l'être » (*hè ousia kai to einai*) invitait à une mise au point sur la doctrine plotinienne de la substance (la « réalité » dans les traductions parues en GF), par exemple les candidats pouvaient utiliser la critique des catégories d'Aristote présentée dans le traité *Des genres de l'être*, mais pas seulement, puisque la doctrine de la substance est présente de façon régulière et centrale dans les traités de Plotin. La substance, l'être réel, n'existe que dans le monde intelligible, dans la « plaine de la vérité » selon une expression du *Phèdre* (248b7), dans la vie parfaite de l'Intellect divin où les Formes ou Idées sont pleinement : *ta onta, hai ousiai, ta eidè*, les étants, les substances et les Formes sont des termes synonymes pour Plotin. L'homonymie de l'être chez Plotin fonde l'analogie entre sensible et intelligible et, à vrai dire, toute la beauté du monde sensible sur quoi Plotin insiste souvent (notamment contre les Gnostiques dans le traité 33 – qui précède donc celui dont le texte était tiré ; ce point n'a guère été rappelé). L'homonymie sensible/intelligible est l'autre nom de la Participation ; il n'est pas possible de parler, comme le fit un candidat, d'une *duplicité* de l'être.

Le troisième point, qui est le fil conducteur du passage, concerne l'un : il y a une homonymie comparable entre l'unité sensible et l'unité intelligible. Il ne s'agit pas d'une pure et simple homonymie, d'une homonymie accidentelle, mais bien d'une relation de participation. Il y a quelque chose de commun à toutes les formes d'unité (et cela sera la trace du Premier Principe dans l'ensemble de la Procession).

La traduction nous dit « bien qu'on le [l'un] perçoive dans le sensible en raison de la participation, la pensée (*dianoia*) pourtant le saisit comme un intelligible et sur le mode de l'intelligible (*noèton...kai noètôs*) ». L'un est sensible, l'unité d'un phénomène corporel est l'objet d'une sensation. Aristote dans le *De Anima* fait du nombre (et de l'unité en particulier) l'un des sensibles communs (III, 1, 425a16), parce que, par exemple, je vois aussitôt qu'il y a *un* homme en face de moi et non pas personne. Si les grands nombres ont besoin d'une opération de numération, les petits sont l'objet d'une intuition sensible : inutile de compter pour voir qu'il y a deux tours à Notre-Dame et quatre piliers à la Tour Eiffel ; a fortiori, je perçois « un » dès qu'il y a un contenu de sensation (*un* bruit, *une* odeur, *une* tache colorée etc...). Or, ce qui peut être saisi sensiblement, peut l'être aussi « intelligiblement » (trad. Pépin). L'approche de l'un n'est pas celle qui pourrait suivre une expérience mystique, c'est une remontée de notre monde sensible vers l'autre monde, de l'ici vers le là-bas. Ce point (2) est sans doute ce qui fait la difficulté du passage, surtout si on le rapproche du point (6) qui rappellera la thèse de l'absolue transcendance de l'Un (voir par exemple ces quelques affirmations qui peuvent préciser la rupture entre l'Un premier principe et le domaine de l'intelligible : « ce qui dépasse la pensée est plus vénérable que la pensée » (traité 38, chap. 39, 32-33). « La plus grande de ces difficultés, c'est que nous ne le comprenons ni par la science, ni par une intuition intellectuelle (*kata noèsin*), comme les autres intelligibles, mais par une présence

supérieure à la science » (traité 9, chap. 4, 1-3). « Il n'a pas de forme, même intelligible », traité 39, chap. 11, 31-32). Mais Plotin dans ses premiers traités considère parfois l'Un comme le sommet du monde intelligible et, en ce sens, lui-même intelligible. Par ailleurs, l'objet propre du traité *Sur les nombres* est de montrer l'importance des nombres intelligibles et, en premier chef de l'unité intelligible, dans la constitution du monde supérieur. Certains candidats connaissaient la distinction entre nombres nombrants (hénade, dyade, triade etc...) et nombres nombrés, telle qu'elle est présentée aux chap. 10 et 15 du traité 34, cela naturellement les a considérablement aidés.

La décade est nombre en soi¹, nombre intelligible à quoi participent nos dizaines sensibles qui n'existent le plus souvent que de façon temporaire et accidentelle (dix arbres le long de la route ou dix étudiants au cours de grec...). Il en est de même pour le rapport hénade/ un empirique : toute unité sensible participe à l'un qui existe « sur le mode intelligible », c'est-à-dire comme Forme, comme Idée, substance incorporelle et éternelle.

Le texte avance alors un nouvel argument, à nouveau d'origine platonicienne : en voyant un x sensible, on pense à un x intelligible qu'on ne voit pas. La pensée (*noësis*) nous donne accès à l'invisible, autant dire à l'intelligible incorporel. Conclusion lapidaire de Plotin : « Elle [la pensée] savait donc d'avance » (lignes 4-5). C'est le point (3) de la liste proposée ci-dessus. Le lien intrinsèque entre l'unité et la substance que l'on constate dans le moindre phénomène sensible (*un arc-en-ciel, une armée, une pensée joyeuse* etc...) existe de façon éminente dans l'intelligible où le « sommet de notre âme » demeure en permanence selon une doctrine décisive présentée dès le traité 6 (« il y a toujours quelque chose de l'âme dans l'intelligible »). Si le texte ne nous donne à lire à aucun moment le terme « âme », les opérations psychiques humaines y sont cependant bien présentes (la pensée et le langage notamment). Le « savoir d'avance (*proèdei*) » suppose l'activité de réminiscence². La pensée humaine ne s'explique pas par une genèse empirique, mais, comme chez Platon, par une connaissance antérieure des Formes. Cette antériorité n'est pas seulement chronologique (Plotin reprend la doctrine de la métempsycose), mais aussi ontologique : il y a une partie de notre âme qui « n'est pas descendue », qui est donc toujours dans le monde intelligible, intelligence pure immanente à l'être lui-même. Un bon nombre de candidats ont su retrouver la doctrine selon laquelle « penser, c'est se souvenir » (*Phédon*), peu ont rattaché cela à l'originalité de la psychologie plotinienne (que Proclus refusera) qui soutient que « il y a toujours quelque chose d'elle [l'âme] dans l'intelligible » (traité 6[IV, 8], chap. 8, ligne 3).

¹ Voir par exemple, traité 34, chap. 5, « la décade est antérieure à la chose à laquelle la décade est attribuée ; et ce sera la décade en soi (*autodekas*) ; car en vérité la chose dont la décade est un aspect ne sera pas la décade en soi » (38-40).

² Sur l'importance de la Réminiscence chez Plotin, voir notamment les analyses de Jean-Louis Chrétien, dans son ouvrage *L'inoubliable et l'inespéré*, Paris, Desclée de Brouwer, 1991, p. 38-44.

Or, chaque Forme ou « ceci [intelligible] » est une certaine unité ; dans le chapitre 5 de notre traité 34, Plotin notait : « je parle, non seulement de cet Un fameux que nous disons “au-delà de l'être”, mais aussi de cet un qui est attribué à chacune des formes (*ho katègoreitai tòn eidôn hekastou*) » (36-38). Quand on dit *ti*, quelque chose, on dit aussi *hen*, un et, poursuit le texte, quand on envisage une paire (un « couple de choses »), on sous-entend *deux*, et quand on parle de « certaines choses », on sous-entend le *plusieurs* ou le *multiple*. Les candidats hellénistes pouvaient indiquer (certains l'ont fait) que l'on retrouve dans ces lignes la distinction de la grammaire grecque du singulier, du duel et du pluriel (mais cela existe dans d'autres langues). Plotin n'envisage pas du tout ici le *deux*, comme Dyade fondamentale dans la tradition de ce qu'on appelle l'enseignement oral de Platon, mais simplement comme attribut inhérent à certaines notions.

D'où, point (4), la nécessité de l'existence des nombres pour que nos pensées aient une structure et se déploient selon le triple point de vue du singulier, du duel et du pluriel. Les couples de principes que sont le Même et l'Autre, ou le Mouvement et le Repos supposent à la fois l'unité-unicité de chaque contenu de pensée, la dualité-parité de chaque couple. Sans attendre un tel rapprochement avec l'interprétation plotinienne du *Sophiste*, il était bon que fût indiquée l'antériorité de l'être des nombres sur notre pensée des nombres : « ce dont il est besoin dans tous les cas pour la genèse de toute notion (*noèma*) et de tout discours (*logos*) doit préexister et au discours et à la parole et à la pensée (*noësis*) », lignes 11-12. Nous sommes là au cœur du « réalisme » platonicien : l'intelligible préexiste à l'intelligence, l'être à la pensée.

Les lignes 14-17 présentent le point (6) : l'Un au-delà de l'être ou de l'essence. C'est une doctrine bien connue : « il doit être avant l'être (*pro ousias*) et engendrer l'être (*gennôn tèn ousian*) ». On pouvait légitimement attendre des candidats des développements sur l'interprétation plotinienne du livre VI de la *République* : *l'épekeina tès ousias* de l'Idée du Bien. Le texte ne nomme jamais le Bien, mais envisage tout de même la puissance de diffusion de l'un. L'un est nécessaire comme fondement de « l'existence de chaque être (*ousias hekastès hupostasis*) ». L'engendrement de l'être (ou de la « substance », traduction utilisée pour *ousia* à la première ligne du texte) est un point délicat et qui suppose l'idée d'une « constitution » du monde intelligible en tension par rapport au premier principe. Les analyses de Pierre Hadot dans son commentaire du *Traité 38* (Cerf, 1988) ont particulièrement mis en lumière cette « généalogie » de l'être intelligible. Le texte précise ici, sur le mode concessif, (« à moins que ») que l'un produit l'être « en s'inclinant pour l'engendrer (*auto prosneusan autou tèn genesei*) ». L'affirmation est donc nuancée par le « à moins que », comme il est d'usage quand Plotin parle de la « quasi-activité (*hoion energeia*) » de l'un (voir sur cette expression, traité 39, chap. 7). La notion d'*inclinaison*, *neusis*, pouvait être l'objet d'un commentaire, car il s'agit là de l'une des variantes qui expliquent le mouvement plus général de la Procession hors de l'Un. Le rapport entre *genesis* et *neusis*, entre *engendrer* et *s'incliner* est éclairé par l'un des derniers textes de Plotin, le traité 53 où nous lisons ceci :

Comment se fait la naissance (*genesis*), nous l'avons expliqué. L'âme descend au sens où quelque chose d'autre, qui est produit par elle, descend à l'occasion de son

inclinaison (*neusis*). – Elle laisse donc échapper son reflet ? Et son inclinaison, comment n'est-ce pas une faute ? – Si l'inclinaison est une illumination dirigée vers le bas, ce n'est pas une faute, de même que ce n'est pas l'ombre, mais l'objet illuminé qui est coupable ; car s'il n'existait pas, l'âme n'aurait nul endroit à éclairer. Donc, si on dit qu'elle « descend », et qu'elle « s'incline », c'est au sens où ce qui est éclairé par elle vit de sa vie³.

On le voit, le vocabulaire de l'inclinaison correspond plus à la « descente » de l'âme qu'à la constitution de l'être, d'où la légère restriction « à moins que ». Si ce vocabulaire de l'inclinaison a un sens, semblent dire ces quelques mots elliptiques, alors il y a comme une présence de l'être dans l'un. C'est l'une des obscurités du passage : l'un dont il est question est-il franchement celui de *l'epekeina tès ousias* (« il doit être avant l'être ») ou bien l'unité présente « sur le mode intelligible » dans la seconde hypostase, autrement dit dans l'être ? Les guillemets aux lignes 15 et 16 (« c'est pourquoi il est “un qui est” (*hen on*), et non pas “être” et ensuite “un” ») pouvaient être compris comme une citation (du *Parménide*), mais pas nécessairement puisque le texte en présente déjà aux lignes 5 et 6. Quoi qu'il en soit, l'un qui engendre l'être, l'un en tant qu'il engendre est bel et bien principe et fondement (d'autres textes usent des images assez traditionnelles du « père », de la « source » ou de la « racine »), il a donc un certain mode d'être avant même l'être qu'il produit : « il doit être avant l'être et il engendre l'être » (lignes 14-15). Être « avant l'être » est tout le mystère de la nature ineffable de l'Un.

Sur le point (8), lignes 18-21 du texte, on reprendra la référence donnée par le commentaire de Pépin : il faudrait rattacher le « ceci » (*touto*) au passage du *Timée* 49d-50c où le « ceci » désigne les réalités permanentes : « des choses-là [les sensibles] sont fuyantes et ne comportent pas les expressions *ceci* ou *cela* ou *cet être*, ou toute autre formule qui les désignerait comme réalités permanentes » (49e2-4, trad. Rivaud). Le terme « ceci » indique la « consistance », l'*hupostasis*, de ce qui n'est pas un mot vide ou sans référent. Dans le traité 12 sur les deux matières, Plotin insiste par exemple sur ce point que la matière est nécessaire : « ce n'est pas un mot vide, mais bien un certain substrat (*ou kenon onoma, all'esti ti hupokeimenon*) » (chap. 12, lignes 22-23). Il va de soi que les correcteurs n'attendaient pas des candidats qu'ils connaissent cette référence à un passage difficile du *Timée*.

Le passage sur « un terme vide » s'éclaire cependant aussi par les lignes 6 à 14, au début du chapitre 13 que nous commentons : « c'est parce qu'elle voit quelque chose qu'elle dit “un” ; à coup sûr, ce n'est pas une affection vide (*kenon pathèma*, ligne 9 du grec), ce n'est pas à propos de rien qu'elle dit “un” etc.. ». Il faut comprendre que l'âme qui pense à l'unité en voyant n'importe quelle chose déterminée (l'unité est susceptible du plus et du moins, un vivant, un livre, un tas de sable, une foule etc...), ne pense pas à rien, ni même à une simple structure logique, mais ce *pathèma* qui a sa plénitude assure à l'*onoma* correspondant une réelle plénitude, plénitude hénologique pourrait-on dire. Toutes les unités du monde sensible et du monde

³ Traité 53 (I, 1), chap. 12, 21-28, trad. G. Aubry.

intelligible sont des traces de l'Un premier et ineffable. Et c'est finalement cela le « nom propre » de la chose même : son nom commun ce serait l'espèce dans laquelle elle s'inscrit, son nom propre, c'est cette *mia idea* ou cette *mia ousia*, cette essence ou idée unique qui par son unicité (le cheval n'est pas le bœuf dans l'espèce des mammifères) fait signe vers l'Un. Le nom propre est « ceci » et non pas « bœuf » ou « soleil ». Cette expression d'*idion onoma* est sans doute un écho de débats stoïciens mais le contexte ne permet en rien de préciser lesquels.

Plotin a souvent précisé les rapports de la pensée humaine et des mots qu'elle emploie (ou dans lesquels elle s'incarne), notamment à propos de l'Un (voir par ex. traité 39, chap. 13, ligne 47), mais pas seulement. Sauf erreur de ma part, c'est le seul endroit où Plotin utilise l'expression « nom propre ».

L'un est présent en tout, « propre » en ce sens à tout (intelligible, sensible, contenu de pensée), mais est aussi partout. L'appropriation la plus intime est la perte du propre essentiel au profit de l'unité. Le « ceci » que chaque être est proprement est une « réalité sous-jacente », autant dire en grec un *hupokeimenon* (lignes 20-21), ce que les candidats qui connaissent la pensée d'Aristote pouvaient, me semble-t-il, retrouver. Le plus important est bien sûr de voir que Plotin refuse ce que l'on peut présenter comme un « nominalisme » : ce n'est pas la pensée qui produit l'intelligible et les notions que nous utilisons dans le discours, mais l'inverse, l'être intelligible qui sert de support à la pensée.

Le paragraphe qui suit est une sorte de conséquence de ce qui précède, et reprend une aporie analysée au chapitre 12. C'est le point (9) de la liste ci-dessus, la question du relatif. Il fallait pouvoir retrouver l'argument : certains relatifs (les relatifs au sens strict dans les *Catégories* d'Aristote) perdent leur nature propre de relatif parce que leur corrélat a pâti alors même qu'ils ne subissent aucun changement, ainsi « être à droite de x » n'est plus vrai si x a changé de place. Dans le *Phédon*, on trouve également les exemples souvent repris de « être plus grand que » et « plus petit que » : la qualification est alors purement « accidentelle » et étrangère à ce qu'est la chose : Paul peut être à la fois plus grand que Pierre et plus petit que Jean. Peut-on dire que l'unité relève de ces relatifs liés à des comparaisons⁴, que, vue de loin, la ville paraît un ensemble homogène et, vue de près, n'est plus qu'un agrégat de réalités multiples ?

Selon Plotin, pour « échapper à l'un (*ek tou hen ekbènai*) », il faut un changement plus profond qu'une simple modification de configuration. La division d'une masse effectuée en acte est une opération qui parfois peut être irréversible. Alors que les relations spatiales et plus généralement celles qui sont liées à des comparaisons (être « plus sucré que » ou « plus riche que ») relèvent de la contingence du monde sensible, la participation à l'unité n'est pas un simple état de fait, c'est l'imitation de l'unité intelligible, qui elle-même imite l'unité qui est « avant l'être ».

⁴ Pour une présentation plus détaillée du mode d'être des relatifs, voir le traité 42(VI, 1), chap. 6 à 9 et l'étude de Steve Maskaleut, « Critique du relatif par Plotin. Le traité des genres de l'être VI, 1[42], 6-9 », *Dionysius*, 23, 2005, p. 7-30.

Dans le dernier paragraphe, « accident » doit se comprendre comme « attribut » au sens large : l'unité d'un substrat sensible lui vient de l'extérieur (de l'âme par exemple pour un vivant), sans être pour autant purement et simplement « accidentelle ». « Dans les choses inférieures », l'un est « par accident », puisqu'il est associé à du multiple corruptible. La notion d'*accident* pouvait être éclairée (et elle le fut) par la philosophie d'Aristote qui distingue l'essence et l'accident. Ce dernier terme est susceptible de différents degrés de contingence (voir *Met. Delta*, 30), mais il ne fallait pas identifier purement et simplement *accident* et *hasard* : avoir *telle* couleur pour un vêtement est sans doute contingent, mais il est nécessaire qu'un vêtement ait une couleur, comme tout corps étendu. De même, ce que vise ici Plotin, tout corps sensible a une certaine unité, cela est nécessaire, mais il ne s'agit pas de l'unité en soi, seulement de l'unité prédiquée.

En conclusion, malgré des points obscurs et des difficultés sur lesquelles les correcteurs ont été (du moins ils l'espèrent) indulgents, le texte présentait des doctrines centrales du plotinisme que les candidats devaient rappeler et, avec plus ou moins d'ampleur, développer et expliciter : le lien entre l'unité et l'existence ou l'être, la procession à partir de l'un puis de l'être (« s'inclinant » et « les choses inférieures »), la transcendance de l'un (« il doit être avant l'être »), la priorité de l'être sur la pensée.

Les meilleurs copies surent affirmer avec clarté le paradoxe qui formait l'originalité du texte (l'un comme intelligible) et donner forme au rapport problématique entre l'un-nombre et l'un-premier principe.

Rapport rédigé par M. Jérôme Laurent à partir des observations fournies par les membres de la commission.

Bilan de l'admissibilité

Les principales données statistiques pour les 100 admissibles sont les suivantes :

1. *Répartition par sexe* : 33 femmes, 67 hommes (2011 : 27 femmes, 62 hommes)

2. *Répartition par académie* :

Paris-Créteil-Versailles : 53 (présents : 214)

Lyon : 17 (41)

Dijon : 4 (7)

Lille : 4 (16)

Montpellier : 4 (11)

Toulouse : 3 (18)

Bordeaux : 2 (15)

Rennes : 2 (10)

Strasbourg : 2 (12)

Aix-Marseille : 1 (15)

Besançon : 1 (2)

Clermont-Ferrand : 1 (9)

Grenoble : 1 (12)

Nantes : 1 (9)

Reims : 1 (5)

Rouen : 1 (11)

Nice : 1 (10)

Guyane : 1 (2)

3. *Répartition par catégorie* :

Elèves des E.N.S. : 24

Etudiants : 46

Enseignants titulaires : 20

Enseignants non-titulaires : 6

Agents hors fonction publique/sans emploi : 3

Agents fonction publique : 1

Epreuves orales

Première leçon

Leçon de philosophie sur un sujet se rapportant, selon un programme établi pour l'année, à l'un des domaines suivants : la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines.

Durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante minutes ; coefficient : 1,5.

Pour la préparation de la leçon, aucun ouvrage ou document n'est mis à la disposition des candidats.

Domaine au programme de la session 2011: Les sciences humaines.

COMMISSION : M. MATHIAS, PRÉSIDENT ;
MM. BIMBENET, BÜTTGEN, LAURET, FÜSSLER, RODRIGO.

Répartition des notes :

absents : 5

de 03 à 04 : 11

de 05 à 06 : 21

de 07 à 08 : 23

de 09 à 10 : 14

de 11 à 12 : 12

de 13 à 14 : 10

15 : 2

17 : 1

19 : 1

La leçon 1 portait sur le champ des sciences humaines. Les sujets proposés concernaient strictement ce champ. Le jury, en règle générale, s'est efforcé, de façon attentive et systématique, de constituer des couples de sujets qui soient réellement diversifiés afin que le choix des candidats puisse s'exercer de la façon la plus sereine possible. Les couples étaient diversifiés selon la distinction entre une question et une notion, et la distinction entre une question ou un objet relativement précis portant sur une science humaine ou sur les rapports entre certaines d'entre elles, et un problème plus général et transversal – qui pouvait être un problème de réflexion sur les sciences humaines en général, leurs méthodes, leurs objets, sur le fait de savoir quels sont les modes d'intelligibilité à l'œuvre dans ces sciences. Ils pouvaient proposer des sujets sur une science précise et certains de ses objets déterminés, ou des sujets plus généraux qu'aucune réflexion approfondie sur les sciences humaines

ne saurait éluder ou contourner, et portant sur leurs implications philosophiques ainsi que sur leurs finalités. Le lecteur de ces pages vérifiera cela en prenant connaissance de la liste ci-jointe des couples de sujets.

Le bilan de cette épreuve peut être considéré comme assez satisfaisant. Le jury a eu l'occasion d'entendre un nombre non négligeable de leçons de bonne, très bonne, et même d'excellente facture. Cette leçon sur programme convient donc aux candidats. Elle leur permet à l'évidence de faire valoir leur travail, leur savoir et leurs capacités à réfléchir et à penser le sens de ce savoir.

Il y a cependant des échecs, des maladresses, des difficultés, voire des incapacités à construire une problématique pour questionner ce savoir accumulé parfois de façon trop rhapsodique. Le jury n'attend pas l'exhaustivité et tient à rappeler aux candidats qu'il faut éviter la mémorisation mécanique et la spécialisation myope qui est parfois le substitut d'un désir d'exhaustivité impossible à satisfaire. Le jury est parfaitement conscient de l'ampleur du programme que les candidats doivent s'approprier en moins d'une année. Mais précisément, en raison de cette ampleur, il leur conseille de ne pas chercher à « couvrir tout le terrain », mais de séjourner en compagnie de certaines œuvres importantes et difficiles, représentatives du point de vue du programme : « mieux vaut moins, mais mieux ». Ce n'est que dans ce cadre que l'on pouvait et que l'on devait être attentif aux méthodes, aux concepts, autant, sinon plus, qu'aux résultats. Ce qui a été sanctionné, ce n'est pas un savoir non exhaustif, mais une connaissance superficielle, apparemment savante mais effectivement bavarde, souvent manifestement de seconde main. Ce qui a été apprécié, c'est un savoir précis et rigoureux et un authentique travail philosophique permettant de prendre pied dans le sujet proposé et de construire une problématique à la fois claire et convaincante. Il ne s'agissait pas de quadriller complètement le terrain des sciences humaines, en constituant un arsenal de fiches, la leçon se réduisant ensuite à leur laborieuse récitation. On attendait une pensée et non une succession d'informations plus ou moins surprenantes, évoquées rapidement et allusivement.

La fréquentation d'œuvres précises, connues directement, permet donc d'éviter le défaut qui consiste à mobiliser les connaissances simplement en tant que telles, c'est-à-dire comme exposés factuels de simples résultats d'une théorie économique, sociologique, anthropologique, etc., sans mise en perspective philosophique. Cette absence de mise en perspective a entraîné, dans certaines leçons, une déconnexion scolastique de la réalité, que ce soit dans le cadre d'un sujet général ou dans le traitement d'une science déterminée. Ainsi, une leçon sur le voyage réduisait l'expérience du voyage à celle de l'ethnologue, c'est-à-dire à une forme limitée, même si la leçon témoignait d'un réel savoir et même si l'ethnologie est effectivement très instructive pour le sujet. Et en ce qui concerne, par exemple, la psychanalyse, il convenait de ne pas oublier sa visée thérapeutique. Le philosophe ne doit pas perdre de vue le *sens* de certains débats au point de vue *pratique*. Canguilhem l'avait montré dans son article célèbre sur la psychologie. Certains débats, en psychiatrie, invitent à actualiser cette exigence. Une vague évocation de la « thérapie comportementale » n'autorise pas à invalider l'œuvre de Freud et de Lacan

et le caractère décisif d'une réflexion sur le sujet parlant. Rappelons aussi que la biologisation du psychisme n'est tout de même pas une évidence allant de soi...

Construire une problématique concernant les sciences humaines, cela signifie fondamentalement accepter de dialoguer philosophiquement avec elles, réfléchir sur elles et au-delà d'elles. Cela signifie donc accepter également que des sciences puissent poser des questions à la philosophie et reconnaître la nécessité de la discussion. Cela implique qu'une tentative de détermination des limites des sciences humaines ne peut pas consister à contester de l'extérieur, en écartant d'un revers de la main, la pertinence de leurs analyses, mais doit amener à s'interroger sur leurs fondements et sur les présupposés des méthodes qui leur permettent de construire leurs objets en tenant compte du fait qu'elles thématisent souvent explicitement (cf. Bourdieu, Lévi-Strauss, Jean-Claude Passeron, Paul Veyne, Luc Boltanski, Bernard Lahire, Maurice Godelier, Philippe Descola, pour n'en citer que quelques uns) ou manifestent de façon indirecte le périmètre de leur pertinence (une œuvre admirable comme *Tristes tropiques* invite d'elle-même, en certaines de ses pages, à une réflexion sur les limites du relativisme culturel). Si certaines de ces sciences montrent aussi que ce que les hommes peuvent faire s'inscrit dans un déterminisme qui prend diverses figures, elles n'en prétendent pas pour autant, par exemple, en déduire ce qu'ils doivent faire, ou faire de l'explication une excuse parce qu'elle nierait la liberté, comme semblent le croire certains. Il suffit de lire, par exemple, un psychosociologue comme Harald Welzer ou des historiens comme Christopher Browning ou Ian Kershaw, pour s'en convaincre.

Ainsi, le programme prescrivait à la fois un domaine et un certain point de vue, mais pas de limites aux références. Le jury attendait des candidats qu'ils soient capables de confronter l'ensemble de leur culture philosophique à leur connaissance patiemment constituée des sciences humaines. C'aurait été une grave erreur de penser que seuls les sujets plus généraux et transversaux offraient un terrain favorable à une telle confrontation. En composant les paires de sujets, le jury n'a pas eu en tête de proposer un choix entre un sujet « technique », relevant de la pure information, et un sujet « philosophique ». Un instant de réflexion sur les sujets proposés montre assez que, si le programme imposait d'aborder la question ou l'objet proposé à la réflexion en privilégiant le champ des sciences humaines (il n'était pas admissible de se dérober à cette exigence, ou de la contourner), cette approche n'est nullement exclusive de la référence à des auteurs philosophiques comme Spinoza (sur le déterminisme mais aussi sur les cérémonies), Rousseau (sur la fête ou le peuple), Bergson (sur la mémoire et l'individu), Aristote et Hume (sur la rationalité des comportements économiques), Kant (sur la liberté et le déterminisme, la finalité), Sartre (sur « la vie d'un homme », dans *Questions de méthode* notamment), Merleau-Ponty (une partie importante de son œuvre est consacrée à un dialogue avec les sciences humaines, un tel dialogue étant aussi à l'œuvre dans *Les Deux sources de la morale et de la religion* de Bergson), Cournot (sur l'histoire), Foucault, etc. En ce qui concerne Foucault, nous remarquons que le chapitre X de *Les Mots et les choses* a souvent été cité et, en général, assez bien compris, à ceci près que les candidats ont rarement interrogé la pertinence réelle de la théorie foucauldienne du « doublet empirico-transcendental » : s'agit-il d'un problème constitutif des sciences

humaines et qui a réellement pesé sur leur histoire, ou d'une sécession définitive de Foucault d'avec la phénoménologie et l'approche phénoménologique des dites sciences humaines, sécession qui en dit au fond plus sur la philosophie de Foucault que sur les sciences humaines?

Le jury attendait d'abord que les candidats prennent au sérieux les sciences humaines, s'en informent, et réfléchissent en philosophes aux perspectives théoriques qu'elles ouvrent, et qui permettent de comprendre en quoi il est légitime de penser qu'elles ont renouvelé le visage même de l'humanité et questionné, *dans leur style propre*, le sens de l'existence humaine. On peut même aller jusqu'à dire, qu'à *leur manière*, ces sciences explorent et éclairent la finitude humaine. C'est pourquoi l'utilisation allusive et irréfléchie du « principe de falsifiabilité » de Popper comme poncif dogmatique permettant de se dispenser du moindre exposé sérieux des pensées de Marx et de Freud, par exemple, constituait un obstacle dirimant à la pensée et aboutissait presque toujours à son blocage définitif puisqu'aucune question n'était véritablement posée. Rien n'est plus antiphilosophique que des réponses sans questions!

C'est aussi une sorte de frilosité de la pensée qui a conduit beaucoup de candidats à écarter, sinon à fuir, les sujets qui les invitaient à réfléchir sur le dépassement de l'alternative rigide entre liberté et déterminisme et à penser et évaluer l'apport des sciences humaines sur ce point. Il faut, par exemple, savoir reconnaître la richesse de tout ce que la sociologie, la psychanalyse et la psychologie sociale, pour ne citer qu'elles, peuvent nous apprendre sur la question : « En quoi les sciences de l'homme permettent-elles d'affiner la notion de responsabilité? ».

Mais cela suppose que certaines œuvres soient lues avec soin et appréciées dans leur diversité, leur richesse, leur ouverture sur le monde réel. Nul ne peut tout savoir, mais chacun doit vraiment savoir ce qu'il présente comme *son* savoir. Malheureusement, certains auteurs ont été traités avec beaucoup de désinvolture. Freud a été l'objet de nombreuses présentations très approximatives et convenues, non seulement en ce qui concerne les divers aspects de sa théorie, ses concepts essentiels (certains candidats ignoraient les implications du concept de « pulsion ») mais plus généralement le sens et la portée de l'hypothèse de l'inconscient psychique dynamique. *Le Malaise dans la culture* a été évoqué de façon très pauvre et des œuvres fondatrices et fondamentales comme *L'Interprétation des rêves*, *La Métapsychologie*, *Au-delà du principe de plaisir*, n'avaient manifestement pas été fréquentées. La lecture renouvelée et stimulante que Lacan a su faire de cette œuvre était malheureusement très largement ignorée. La connaissance de la pensée de Marx et de celle de l'économie classique, de Smith à Ricardo, était souvent approximative en ce qui concerne les aspects économiques, mais les candidats, aussi, n'ont pas tenu compte, par ailleurs, du fait que *Le Capital*, qui se présente comme *une Critique de l'économie politique* (sous-titre de l'ouvrage), déploie d'autres analyses qui touchent directement à la sociologie et à une réflexion sur la personnalité. Une lecture attentive du livre I du *Capital* pouvait fournir des éléments susceptibles de nourrir la réflexion à des niveaux multiples en posant la question de leurs rapports. D'une façon générale, la sociologie du travail était ignorée.

Mais les connaissances assurées, dans bien des leçons, ne manquaient pas : sur Mauss, Lévi-Strauss, Philippe Descola pour l'ethnologie ; sur Durkheim ou Bourdieu, ainsi que Luc Boltanski en sociologie ; sur Saussure, Benveniste (très peu utilisé cependant, alors qu'il s'agit d'un auteur à la fois important et éclairant), Chomsky parfois (souvent réduit par certains à des vagues hypothèses innéistes ou à une énigmatique « grammaire universelle ») en linguistique ; les références étaient pertinentes notamment en histoire, en psychologie expérimentale ou cognitive.

Mais le jury ne pouvait que sanctionner l'absence de distinctions conceptuelles précises qui doivent constituer un ressort important dans les démonstrations que l'on se propose de faire. Il n'est pas possible de tirer au clair la notion de « peuple » si les distinctions entre « peuple » et « multitude », « foule » et « populace », « population » et même « classe » ne sont pas convenablement déployées, non pas nécessairement *a priori* ou de façon mécanique comme sur le modèle d'une nomenclature, mais comme une série de variations nécessitées par les orientations générales du propos. On peut en dire autant de la notion de « comportement », jamais clairement distinguée de celle de « conduite » ou même de « geste » ou d'« action ». Les distinctions conceptuelles ne constituent pas une contrainte scolaire abstraite, elles forment le nerf d'un déploiement spéculatif correctement maîtrisé.

Toutes ces remarques critiques doivent servir à l'orientation que les futurs candidats donneront à leur travail, non à les décourager. Car le bilan de cette épreuve reste, encore une fois, assez satisfaisant. Parmi les meilleures leçons ont été privilégiées celles qui présentaient un lien effectif entre des connaissances très sûres sur tel ou tel point des sciences humaines (le behaviorisme, la notion d'*habitus*, la prohibition de l'inceste, etc.) et une intégration problématique clairement et parfaitement assumée. Le leçon sur programme n'exige en effet pas seulement une parfaite maîtrise thématique mais, nous le répétons, elle contraint également à une reprise interprétative solide et à une approche disciplinaire stricte, la discipline « philosophie » constituant une synthèse théorique critique forte de contenus qu'elle reçoit ici en quelque sorte de l'extérieur, et de processus démonstratifs aussi bien que d'enjeux qui sont les siens. Au fond, les meilleurs candidats ont manifesté cette ouverture de la philosophie à ce qui est moins son dehors qu'un ensemble de domaines qui l'amènent à reconsidérer le sien. Ils l'ont parfois fait avec une rigueur et une profondeur qui montrent que la philosophie a tout intérêt à une telle confrontation sérieuse avec les sciences humaines.

Le jury tient à ajouter que les questions (dix minutes) ne sont pas posées pour déstabiliser les candidats, mais essentiellement pour les inviter à préciser ou à approfondir ce dont ils ont parlé ou pour les mettre sur la voie d'une prise en compte d'un aspect de la question sur lequel ils ont passé trop vite ou qu'ils ont omis, ce qui leur donne l'occasion de l'intégrer à leur exposé pour le compléter. Elles pouvaient aussi les inviter à élargir et à assumer davantage la teneur proprement philosophique de leur propos. Le fait de « ne pas savoir répondre » à telle ou telle question n'est jamais, en soi, rédhibitoire.

C'est en ayant à l'esprit ces exigences que le jury a mis 16/20 à une leçon sur « Les mécanismes cérébraux », parce qu'elle prenait appui sur des connaissances

précises de la psychologie expérimentale de Watson, de la tentative de naturalisation de l'esprit par Jean-Pierre Changeux et de la pensée portant sur l'âme et le corps, l'esprit et le cerveau, chez Bergson. Si la relative ignorance des théories cognitivistes, dans l'exposé de cette leçon, a pu, en raison de leur vogue, étonner le jury, celui-ci a traité cela avec indulgence, compte tenu du savoir déjà considérable mobilisé et réfléchi par le candidat. Nous avons noté 17/20 une leçon sur « Les dispositions sociales » qui a su, entre autres, s'interroger de façon extrêmement rigoureuse et approfondie sur les fondements, la pertinence et les limites du concept d'*habitus* chez Bourdieu. Enfin le jury a noté 19/20 une leçon exceptionnelle sur « La prohibition de l'inceste » : la progression et la logique de l'exposé de la candidate y étaient clairement appelées par la pensée de la chose même, le sujet étant nettement et sobrement identifié et analysé. A chaque étape, les acquis conservés appelaient, dans leur pertinence même, qui avait pour conditions leurs limites, à relancer le questionnement au regard de ce qui était à penser. La profondeur philosophique du propos, son extrême précision par ailleurs, sa sobriété et sa concision, ont donné à cette leçon une *densité exemplaire*. La maîtrise des références s'attestait dans l'utilisation pertinente et claire des œuvres de Lévi-Strauss (à la fois *Les Structures élémentaires de la parenté* et *L'Anthropologie structurale*) mais aussi de Bourdieu, Vincent Descombes, Canguilhem, Clastres, Maurice Godelier, Freud, Vernant, Kant et Ricœur. La réflexion partait de l'*énoncé du sujet* pour montrer qu'il appelait à définir comment et à quelles conditions l'objectivation était possible, mais qu'il appelait nécessairement aussi une réflexion sur le sujet de l'énonciation de l'interdit en jeu et sur celui à qui il s'adresse. Il convenait donc de revenir méthodiquement, ce qui a déterminé le mouvement de la réflexion, d'une objectivation forte au sujet concerné par l'interdit, donc, d'abord, à la fonction structurante de la loi pour la constitution du sujet parlant. Cela signifiait montrer que la règle-loi de l'exogamie, connue comme condition de possibilité de la culture même par la régulation équilibrée de l'échange des femmes (recevoir et donner), qui rend l'inceste « socialement absurde avant d'être moralement coupable » (Lévi-Strauss), devait être nécessairement interrogée d'un autre point de vue, les limites de l'approche structurale étant d'abord mises en évidence par une méthode de variations négatives en quelque sorte (avec Vincent Descombes, Canguilhem, Clastres et Maurice Godelier), l'approfondissement ultérieur, positif, étant cependant imposé philosophiquement par le fait que le fondement de ce qui constitue le sujet comme sujet jusqu'au plus intime de lui-même (Freud, la signification du complexe d'Oedipe), se dérobe sans cesse à lui dans ce parcours qui le cherche. L'analogie avec le « fait de la raison » kantien est éclairante, mais ne rend pas compte d'une originalité en quelque sorte redoublée de cet interdit, et indéterminable, son fondement restant inassignable dans une subjectivité qui a d'abord une histoire et du point de vue de laquelle cet interdit est en quelque sorte comme un « archi-fait ». Le mythe d'Oedipe, comme symbole (au sens de Ricœur), exprimant cela et désignant la difficulté de la mise en œuvre ici de la distinction même du sujet et de l'objet, permet de donner en un sens une cohérence à l'expérience de ce moment fondateur de l'existence. Mais il ne le peut que dans le cadre d'une herméneutique qui a pour condition le parcours rationnel qui l'a appelée. L'interprétation purement structurale de ce mythe d'Oedipe (Lévi-Strauss) obligerait à refaire le même trajet, mais elle ne saurait invalider la nécessité de ce

dernier. Ce qui apparaît ainsi de façon exemplaire, c'est la difficulté radicale de l'acte de l'objectivation des sciences humaines lorsque la subjectivité cherche à se constituer en sujet de connaissance pour se ressaisir elle-même comme objet.

Les meilleurs candidats se sont donc montrés capables d'une attitude ouverte dans un dialogue critique avec les sciences humaines. Le jury a constaté que ce dialogue a été mené parfois avec une rigueur et une profondeur qui donnent confiance quant à l'avenir de l'enseignement de la philosophie en France, s'il est représenté par des esprits aussi sérieux et aussi brillants.

Rapport rédigé par M. Jean-Pierre Füssler à partir des observations des membres de la commission.

Leçon 1

SUJET CHOISI/ SUJET REFUSÉ

- **Les sciences humaines permettent-elles de comprendre la vie d'un homme ? /**
L'obéissance à l'autorité
- **Histoire et ethnologie /** Les affects sont-ils des objets sociologiques ?
- **Qu'est-ce qui rend l'objectivité difficile dans les sciences humaines ? /** La notion d'administration
- **Peut-on objectiver le psychisme ? /** Sens et limites de la notion de capital culturel
- **Les dispositions sociales /** Le public et le privé
- **Les sciences de l'homme rendent-elles l'homme prévisible ? /** Les marginaux
- **Le mythe est-il objet de science ? /** Le capitalisme
- **Le premier et le primitif /** La sociologie relativise-t-elle la valeur des œuvres d'art ?
- **La littérature peut-elle suppléer les sciences de l'homme ? /** La notion de classe sociale
- **Ethnologie et ethnocentrisme /** La culture d'entreprise
- **Sciences sociales et humanités /** Le sacré et le profane
- **La domination /** Les sciences de l'homme et l'évolution
- **Les sciences humaines présupposent-elles une définition de l'homme ? /** Y a-t-il des sociétés sans État ?
- **Sciences humaines et philosophie /** Y a-t-il des pathologies sociales ?
- **Le pouvoir causal de l'inconscient /** La société existe-t-elle ?
- **Le comparatisme dans les sciences humaines /** Névroses et psychoses
- **La recherche des invariants /** Y a-t-il des sociétés sans histoire ?
- **L'homme des foules /** Sens et structure
- **Une science de la culture est-elle possible ? /** La division du travail
- **L'efficacité thérapeutique de la psychanalyse /** Sciences humaines et idéologie
- **La prohibition de l'inceste /** L'opinion publique
- **Cultes et rituels /** Qu'est-ce qu'une période en histoire ?
- **En quoi les sciences humaines sont-elles normatives ? /** La parenté et la famille
- **La structure et le sujet /** L'expertise
- **Quel est le sujet de l'histoire ? /** Sexe et genre
- **Le récit en histoire /** L'intelligence des foules
- **Langage, langue et parole /** Quelle politique fait-on avec les sciences humaines ?
- **La valeur du témoignage /** L'évolution des langues
- **Sciences humaines et nature humaine /** Le sacrifice
- **La distinction de la nature et de la culture est-elle un fait de culture ? /**
L'instrument mathématique en sciences humaines
- **Structure et événement /** Y a-t-il une unité en psychologie ?
- **Anthropologie et ontologie /** La tentation réductionniste
- **La question sociale /** Le refoulement
- **L'éducation physique /** Y a-t-il une spécificité des sciences humaines ?
- **La violence sociale /** Inconscient et langage
- **La solitude /** Sciences humaines et liberté sont-elles compatibles ?

- **Les sciences humaines éliminent-elles la contingence du futur ?** / L'étranger
- **En quoi les sciences humaines nous éclairent-elles sur la barbarie ?** / Le don
- **Interpréter et formaliser dans les sciences humaines** / La pauvreté
- **Le voyage** / Y a-t-il une causalité historique ?
- **La pluralité des langues** / « Je ne voulais pas cela » : en quoi les sciences humaines permettent-elles de comprendre cette excuse ?
- **L'inconscient** / La rationalité du marché
- **La transmission** / Les sciences humaines traitent-elles de l'individu ?
- **L'unité des sciences humaines ?** / Qu'est-ce que lire ?
- **L'homme des sciences de l'homme ?** / Qu'est-ce qu'un patrimoine ?
- **L'échange des marchandises et les rapports humains** / La tradition
- **L'observation participante** / L'origine des croyances
- **La société des savants** / L'âme concerne-t-elle les sciences humaines ?
- **Qu'est-ce qu'une société mondialisée ?** / L'arbitraire du signe
- **Enseigner, instruire, éduquer** / Magie et religion
- **Comment les sociétés changent-elles ?** / Le partage des savoirs
- **Les sociétés sont-elles hiérarchisables ?** / Machines et mémoire
- **Les sciences de l'homme peuvent-elles expliquer l'impuissance de la liberté ?** / Information et communication
- **La diversité des religions** / La notion de loi dans les sciences de la nature et dans les sciences de l'homme
- **L'individu et la multitude** / Sciences humaines, sciences de l'homme
- **L'interdit** / La notion de corps social
- **Les sciences de l'homme ont-elles inventé leur objet ?** / La fête
- **Les sciences humaines sont-elles subversives ?** / La traduction
- **Les mécanismes cérébraux** / Les sciences de l'homme permettent-elles d'affiner la notion de responsabilité ?
- **Être l'entrepreneur de soi-même** / Le relativisme culturel
- **La diversité humaine** / L'économie psychique
- **Folie et société** / L'utilité des sciences humaines
- **L'histoire est-elle déterministe ?** / La concurrence
- **Qu'est-ce qu'un civilisé ?** / Le modèle organiciste
- **La finalité des sciences humaines** / L'économie a-t-elle des lois ?
- **La rationalité des comportements économiques** / Le pouvoir des mots
- **La notion de peuple** / Sciences humaines et naturalisme
- **Classes et histoire** / Causes et motivations
- **Individu et société** / L'échange symbolique
- **Le corps humain est-il naturel ?** / Le droit est-il une science humaine ?
- **Le comportement** / L'enquête de terrain
- **Y a-t-il des mentalités collectives ?** / L'expérience en sciences humaines
- **La force du social** / L'apprentissage de la langue
- **Sciences humaines et herméneutique** / Le besoin
- **Imitation et identification** / L'histoire et la géographie
- **Le concept d'inconscient est-il nécessaire en sciences humaines ?** / Qu'est-ce qu'un fait social ?
- **Sciences humaines et déterminisme** / L'unité des langues

- **La valeur de l'échange** / Que nous apprend la psychanalyse de l'homme ?
- **L'économique et le politique** / Pourquoi des cérémonies ?
- **La notion d'intérêt** / La souffrance au travail
- **La culture de masse** / Qu'est-ce qu'une institution ?
- **Les fous** / La crise sociale
- **Signes, traces et indices** / La mémoire collective
- **L'argent** / Y a-t-il continuité ou discontinuité entre la pensée mythique et la science ?
- **La mémoire et l'individu** / Les hommes et les femmes
- **Machines et liberté** / Faut-il considérer les faits sociaux comme des choses ?
- **Les sciences humaines sont-elles relativistes ?** / L'homme de la rue
- **Le processus de civilisation** / Qu'est-ce qu'un symptôme ?
- **La science des mœurs** / Documents et monuments
- **Les sciences humaines sont-elles des sciences ?** / La mesure de l'intelligence
- **La transe** / La condition sociale
- **Y a-t-il un inconscient collectif ?** / Les inégalités sociales

Seconde leçon

Entretien avec le jury

L'épreuve se déroule en deux parties : la première partie compte pour 16 points, la seconde pour 4 points.

Leçon de philosophie : elle porte sur un sujet se rapportant à la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines, à l'exception du domaine inscrit au programme de la première épreuve d'admission. La leçon est suivie d'un entretien avec le jury.

L'entretien inclut une question touchant la connaissance réfléchie du contexte institutionnel et des conditions effectives d'un enseignement exercé en responsabilité telle que définie par la première compétence de l'annexe de l'arrêté du 12 mai 2010 portant définition des compétences à acquérir par les professeurs, documentalistes et conseillers principaux d'éducation pour l'exercice de leur métier.

La question relative à cette compétence est remise au candidat au début de l'épreuve avec le sujet de la leçon.

Pour la préparation de la leçon, les ouvrages et documents demandés par les candidats seront, dans la mesure du possible, mis à leur disposition. Sont exclues de la consultation les encyclopédies et anthologies thématiques.

Durée de la préparation : 5 heures. Durée de l'épreuve : 50 minutes (leçon : 35 minutes ; entretien : 15 minutes). Coefficient 1,5.

**COMMISSION : M. BARBARAS, PRÉSIDENT ;
MME GOLDSTEIN ; MM. CATTIN, CHODRON DE COURCEL, LAURENT,
LEANDRI.**

Répartition des notes

(sur 16) :

absents : 4

de 01 à 02 : 11

de 03 à 04 : 24

de 05 à 06 : 32

de 07 à 08 : 13

de 09 à 10 : 7

de 11 à 12 : 4

13 : 3

14 : 2

La « grande leçon » d'agrégation est un exercice difficile : elle requiert, rassemblées, la justesse du regard, la rigueur logique dans la conduite de l'analyse, la fermeté dans la construction d'ensemble, l'ouverture au réel non moins que l'imagination et l'intelligence ingénieuse. À nouveau cependant, les meilleures leçons entendues en 2012 furent celles qui réunirent toutes ces qualités avec les caractères d'un chemin. Car il convient d'y insister pour commencer : chaque leçon a son départ, et doit conduire aussi quelque part. Faute d'un tel cheminement, rien n'aura lieu, ni pour celui qui la prononce, ni pour ceux qui l'écoutent. Lorsqu'un chemin s'ouvre au contraire, lorsque l'on y avance, une présence vivante apparaît, il y a quelqu'un qui pense. Cette présence de celui qui parle sera ici décisive. Ceux qui l'écoutent n'attendent rien d'autre que de pouvoir simplement suivre celui qui les guide dans la rigueur de sa marche, qui appartient alors au concept, quelles que soient ses décisions théoriques, son orientation dans la pensée et l'histoire de la philosophie. Sans doute certains lieux classiques, à l'occasion des sujets eux-mêmes les plus traditionnels ou réputés les plus techniques, donneront-ils en chemin au jury le sentiment de s'y retrouver, et de retrouver, surtout, ce qui est requis d'un agrégé de philosophie, appelé à enseigner la discipline, dans son rapport à la tradition : dans cette mesure de tels lieux seront peut-être, en un sens, attendus. À cet égard, on recommandera aux futurs candidats la méditation et la maîtrise des œuvres classiques, celles qu'ils ont déjà fréquentées dans leurs études, et auxquelles une bonne préparation ne manquera pas de revenir toujours. Mais le jury fondera toujours son jugement sur *ce qui est effectivement accompli* selon le degré de sa perfection propre, mesurée à l'ampleur de la question proposée. Les lieux traversés sur le chemin sont ainsi dans le principe laissés entièrement, et sans arrière-pensée, à la liberté des candidats. Ce qui est demandé n'est par conséquent rien d'autre que la rigueur propre d'une démarche à la fois personnelle et conceptuelle. *Personnelle*, car chacun est laissé libre de toutes ses décisions : parmi les bonnes leçons, les toutes meilleures, celles qui dépassent sans doute les limites de l'exercice académique lui-même, sont celles où la parole laissera apparaître une personnalité philosophique singulière. *Conceptuelle*, car chacun devra pouvoir l'y suivre en toute confiance et en effet s'y reconnaître.

Mais revenons aux traits indiqués en commençant, que les leçons entendues nous conduisent à préciser. Avant tout il s'agira d'un *regard*. Celui-ci se portera d'abord sur le sens, puisqu'il est demandé de réfléchir à un énoncé, un mot ou quelques mots, un tour de la langue ou une question. La justesse de l'intuition sera la condition d'un commencement

sûr, et le fréquent retour à ce regard assurera lui-même que l'on ne s'éloigne pas de ce qui est à chaque fois en question. Se former à ce regard est le plus difficile : il présuppose lui-même beaucoup d'expérience, celle qui s'est lentement constituée dans le labeur des études philosophiques, mais il demande aussi le jour même de l'épreuve, au cours de la préparation, une grande ouverture, une grande réceptivité, *une grande attention à la langue*, qui aura malheureusement trop souvent manqué, le candidat manquant alors la question même parce qu'était négligé le point indiqué dans la langue, porté par elle. Décisif à cet égard est toujours le commencement : les premiers instants de la réflexion, les premiers pas de la leçon, son introduction, ouvrant — ou non — ce qui est en question. Il faut attirer l'attention sur la nécessité de cet éveil, de cette vigilance initiale, car ce qui fut manqué là, la plupart du temps ne pouvait plus être rejoint. Et c'est avant tout le choix entre les deux sujets proposés qui devra lui-même être réfléchi : sans doute ne convient-il pas d'y demeurer trop longtemps, et la première intuition est en cette sorte de choses assez juste. Mais ici il n'y a jamais de facilité, les questions les plus familières étant parfois les plus périlleuses, les plus étranges au premier abord se révélant souvent les plus créatrices. Il n'y a pas d'autre moyen alors que de ménager ces quelques instants d'ouverture sans réserve pour tenter de mesurer d'un regard chacun des deux sujets.

La *rigueur de l'analyse* concerne de son côté les distinctions proposées, leur orientation et leur précision : c'est avec elles, le soin pour ainsi dire artisanal de leur détail, que le travail du concept devient effectif. Une bonne leçon aura aussi la dimension, humble mais première, inconditionnellement nécessaire, du *travail bien fait*. L'histoire de la philosophie ne saurait tenir lieu d'analyse conceptuelle, même s'il est évident que les concepts philosophiquement les plus élaborés en proviennent, et qu'ainsi du moins le candidat ne sera jamais seul dans ce travail : pourtant il lui faudra à chaque fois en réaccomplir pour lui-même l'essentiel, à partir de la langue mais surtout de la Chose même à chaque fois en question. On se méfiera beaucoup des abstractions vides, qui ne pensent rien, et l'on restera attentif, dans cette mesure, à la réalité des pensées.

La *clarté et la fermeté dans la construction d'ensemble* : le chemin doit pouvoir être entièrement tenu sous les yeux, et la vue ainsi dégagée aura plus ou moins d'ampleur, mais présentera aussi plus ou moins de clarté dans ses lignes directrices. L'édifice doit tenir visiblement. Chaque leçon est une architecture délicate, et ce n'est pas là la moindre des difficultés

posées aux candidats à l'agrégation, auxquels est ainsi demandé un grand soin architectonique.

Mais en dernier lieu, de même que les distinctions doivent à chaque instant préserver le rapport à la réalité, c'est constamment aussi qu'il s'agira de ne pas oublier que les questions philosophiques, aussi classiques soient-elles, dans leur dimension même de questions disputées par la tradition, n'ont d'autre fin que de penser ce qui est : ainsi faudra-t-il toujours lier l'ouverture à ce qui est, qui doit accueillir celui-ci dans la pensée, à la sensibilité à ce qui n'est pas, à ce dont la présence, à tout le moins, resterait plus lointaine. À nouveau les meilleures leçons furent celles qui auront su montrer que le monde dans lequel nous pensons est le même que le monde dans lequel nous vivons, mais qui auront su aussi faire varier imaginativement les possibilités et conduire pour ainsi dire des expériences dans la pensée.

S'agissant des leçons présentées en 2012, dont la moyenne s'élève à 5, 77 (sur 16), les meilleures, qui ont obtenu la note de 13 ou 14 (5), se sont distinguées par cette grande attention descriptive, qui n'excluait pas mais appelait au contraire, et recevait en effet, l'intelligibilité du concept, en même temps qu'elle savait traverser les lieux classiques sans émousser le tranchant d'une question *réellement, sérieusement posée* (« Y a-t-il une expérience du néant ? »), ou par l'intelligence dans la construction et la conduite de l'argument, appuyée sans qu'elle s'en autorise jamais sur une connaissance étincelante d'un ou deux penseurs (ainsi Hobbes dans « Le corps politique »). Il faut à cette occasion rappeler que la multiplication des auteurs et autorités, s'enchaînant dans une galerie de fantômes où ils comparaissent un instant avant de disparaître sans retour, comme impuissants, non seulement ne sert à rien, mais affaiblit beaucoup le cours des pensées. On privilégiera toujours le choix cohérent d'un petit nombre d'entre eux seulement, si du moins la nécessité de la question doit en être éclairée. Car il demeure qu'à aucun moment leur présentation, pour laquelle sera toujours exigée la plus grande précision, ne devra se scinder de la question directrice dont elle tiendra sa loi, et par conséquent ses limites.

Mais si les très bonnes leçons de cette trempe furent rares, d'autres auront pourtant su elles aussi, à leur façon moins achevée, construire une réflexion attentive et profonde, même lorsqu'elle fut çà et là défailante, et le jury, qui se laisse volontiers conduire, fut immédiatement sensible à toute tentative en ce sens : dès qu'elle apparaît, une note au moins moyenne est atteinte. Les leçons notées entre 7 et 12 (on en compte 22) ont toutes, à des degrés qui les distinguent cependant assez fortement entre

elles, déployé quelques formes de cette attention et atteint quelques mesures de cette profondeur.

Un nombre assez considérable de leçons demeurent pourtant fermées à cette dimension : c'est qu'alors, ou bien *elles ont entièrement méconnu le sujet*, pour des raisons qui plus d'une fois ont tenu d'abord au rapport à la langue maternelle, ou bien elles se sont lancées dans des *constructions entièrement abstraites*, arbitraires et parfois absurdes : il n'était que de les rapporter un instant à ce qui se passe en dehors de la salle où elles étaient prononcées pour qu'une telle absurdité apparût avec éclat (l'une des difficultés majeures de l'idéalité philosophique est d'ailleurs à cet égard intensifiée par la situation du concours), ou bien, en troisième lieu et le plus souvent, elles ne sont pas parvenues à s'élever au-dessus de la terne grisaille où les retenaient une *constitution par trop rhapsodique*, l'égrenage des lieux communs, la traversée fastidieuse des opinions et sentences des philosophes illustres. Il faut sortir de tout cela, et commencer par considérer le sujet *dans sa lettre* (« L'injustifiable » n'est pas : « Le mal » ou « L'injuste », « La vocation » demande une réflexion sur l'appel et la voix, « La vie intérieure » exige de poser à un moment ou à un autre la question de ce qu'est la vie tout court, toute vie en tant que vie), prendre garde à ne jamais substituer une question même apparemment proche à l'énoncé proposé, car la dérive sera nécessairement, à la fin du compte, considérable, et ne pas hésiter à partir du plus simple (« L'orientation » demande aussi une réflexion sur le corps, la droite et la gauche). Selon une autre difficulté, beaucoup de leçons ont épuisé leurs ressources dès les premiers instants, en sorte que la suite n'offrait plus qu'une longue déclinaison répétitive des premières fulgurations, qui devaient par là inmanquablement s'éteindre dans une lassitude partagée. Non qu'il soit nécessaire de ménager ses effets, mais à nouveau il s'agit d'un chemin, et par conséquent d'y avancer : si tout est dit dans l'introduction, alors le commencement est déjà la fin, et rien n'aura lieu ni ne sera rejoint. Tout alors s'étirera bien plutôt sans relief. Le jury sera de toute façon toujours plus sensible à la densité escarpée d'une expression choisie et réfléchie dans un questionnement qui avance, si du moins elle sait se garder absolument de l'obscurité, qu'à la dilution prolixe des pensées stagnantes, où elles s'affaiblissent. À cet égard, si un certain temps est naturellement requis pour atteindre à quelque profondeur, qu'une leçon trop courte n'aura guère de chance de rejoindre, il faut pourtant rappeler aux candidats que les limites très strictes de l'épreuve déterminent seulement un temps maximal, à l'intérieur duquel ils sont libres de se mouvoir selon la nécessité et au rythme de leur questionnement propre.

Quant à l'entretien qui suit la leçon, la plupart du temps il la confirme, heureusement ou malheureusement. Mais certains candidats ont su aussi, sur la suggestion d'une question ou d'une indication (qui dans l'esprit du jury laissera toujours libre de la réponse qui lui sera faite), sortir des limites dans lesquelles ils s'étaient eux-mêmes d'abord enfermés, et faire preuve d'une grande réceptivité et d'une adroite souplesse. Les deux attitudes entre elles opposées : une position aveuglément défensive, s'entêtant dans l'absurde, ou trop immédiatement complaisante, abandonnant tout ce qu'elle a soutenu, doivent céder la place à la modération d'une ouverture qui accueille mais sait aussi lorsqu'il le faut tenir ses positions. Dans ce moment de l'épreuve, le jury, il faut y insister, laisse les réponses absolument ouvertes, à la condition près de la justification qui seule leur donnera quelque portée.

Cette seconde leçon, peut-être la plus difficile car déliée de toute détermination qui s'approcherait d'un programme, et faisant appel à ce qui fut médité par les candidats tout au long de leurs études, et, ainsi, à la plus grande profondeur temporelle de leur travail, doit aussi pour chacun, non seulement le jour du concours mais durant toute la préparation, être l'occasion de rassembler toutes ces années de labeur, tout ce travail de la pensée. L'épreuve en laquelle celui-ci viendra s'accomplir n'est pas seulement intimidante. Elle peut être aussi, dans sa difficulté même, passionnante.

Entretien avec le jury

Répartition des notes (sur 4) :

01 : 83

02 : 13

absents : 4

Comme annoncé par une note officielle datée d'octobre 2010, la question « touchant la connaissance réfléchie du contexte institutionnel et des conditions effectives d'un enseignement exercé en responsabilité » figurait sur chaque sujet sous la forme suivante : « *Dans une situation d'enseignement effectif, quels problèmes l'approche du présent sujet vous paraîtrait-elle de nature à soulever* » ? Cette question a été invariablement posée à chaque candidat par le président de la commission dans la dernière partie de l'entretien. Manifestement, la plupart de candidats s'étaient préparés à prendre en considération cette question et nombre

d'entre eux ont réservé un temps de leur préparation à une réponse, le plus souvent rédigée. Le jury a apprécié cet effort. Cependant, comme l'année précédente, trop de candidats ont eu tendance à la comprendre comme une incitation à énoncer les parties du programme de philosophie des classes terminales qui pouvaient être concernées par cette question. Ceci témoigne d'un effort louable de s'informer sur ce qui sera, sinon les conditions effectives de leur enseignement, tout au moins l'un des éléments du contexte institutionnel dans lequel il s'inscrit. Comme en témoignent nombre de réponses, les candidats ont compris cette question comme tout à fait distincte de celle qui faisait l'objet de leur leçon, à quoi ils ont été incités, il est vrai, par sa mention expresse sur le sujet et par l'inévitable rupture qu'impliquait son irruption au sein de l'entretien. Ainsi, ils ont entendu la référence aux conditions effectives de l'enseignement comme une invitation à reformuler leur conclusions en les simplifiant et les banalisant, au motif que les élèves de terminale ne pourraient pas accéder à ce qui avait été dit jusqu'alors tel que cela avait été dit - comme s'il y avait une philosophie pour le jury de l'agrégation et une philosophie pour les élèves, dont on a entériné par avance la capacité limitée de compréhension et le faible niveau de conceptualisation. C'est là une conception singulière de la philosophie et, pour tout dire, une forme de renoncement à ce qui en fait d'une certaine façon l'essence, à savoir l'aptitude à être enseignée, aussi difficile en soit la démarche, à tout public, à condition de s'en donner les moyens théoriques : c'est en cela et rien d'autre que consistent les conditions effectives d'un enseignement. Cette dernière question de l'entretien doit donc être comprise comme une occasion, non pas de « se mettre à la portée des élèves », mais au contraire d'approfondir et de préciser certains points de la leçon, quitte à les reprendre sous un autre angle afin qu'ils soient encore plus éclairants et convaincants pour un public attentif. Ici, il n'y a pas d'alternative entre l'approfondissement philosophique et l'enseignement en classes terminales, la prise en compte des conditions effectives ne pouvant avoir de signification que philosophique. C'est pourquoi il serait souhaitable, contrairement à ce qui a été fait le plus souvent, que la réponse à cette question s'inscrive dans la continuité de la leçon et soit entendue comme une incitation à lui donner un nouvel éclairage et à lui conférer ainsi un surcroît d'achèvement.

Rapport rédigé par M. Emmanuel Cattin (Leçon) et M. Renaud Barbaras (Entretien avec le jury) à partir des observations des membres de la commission.

Leçon 2

SUJET CHOISI/ SUJET REFUSE

- **L'unité** / Peut-on aimer l'humanité ?
- **La formation d'une conscience** / Le meilleur régime politique
- **Qu'est-ce qu'avoir conscience de soi ?** / Doit-on se faire l'avocat du diable ?
- **L'indifférence** / Qu'est-ce qu'une image ?
- **Qui fait la loi ?** / L'aveuglement
- **Peut-on tout mesurer ?** / La sérénité
- **L'indécision** / La réputation
- **L'orientation** / Les proverbes enseignent-ils quelque chose ?
- **La variété** / La machine
- **Peut-on tout dire ?** / Le vécu
- **Est-il difficile de savoir ce que l'on veut ?** / L'abandon
- **La grâce** / Bien juger
- **L'origine** / L'illusion
- **La fragilité** / La grammaire contraint-elle notre pensée ?
- **Qu'est-ce que parler ?** / Pulsions et instinct
- **L'irrationnel** / Le droit peut-il être naturel ?
- **Le désordre** / La vraisemblance
- **Faut-il laisser parler la nature ?** / L'hospitalité
- **La sobriété** / Qu'est-ce qui fait le propre d'un corps propre ?
- **Nier l'évidence** / La chair
- **La normalité** / L'analyse du vécu
- **L'intelligence** / Qu'est-ce qu'un *alter ego* ?
- **La résolution** / Sens et sensible
- **Le mouvement** / La répétition
- **La simplicité** / La constitution
- **La souveraineté** / Qu'est-ce qu'une chose ?
- **Mon corps est-il ma propriété ?** / Qu'est-ce qui est noble ?
- **Perception et jugement** / La fidélité
- **La personnalité** / Le projet d'une paix perpétuelle est-il insensé ?
- **La juste mesure** / Qu'est-ce qu'une découverte ?
- **Vivre sa vie** / La justification
- **L'État doit-il éduquer les citoyens ?** / L'indécidable
- **L'actualité** / La volonté du peuple
- **L'instant** / Qu'est-ce que déraisonner ?
- **Qu'est-ce qu'une vision du monde ?** / La condition
- **Qu'est-ce qu'un événement ?** / Savoir s'arrêter
- **Y a-t-il une expérience du néant ?** / Le cosmopolitisme

- **La réflexion** / La première fois
- **Puis-je être sûr de bien agir ?** / L'horizon
- **Apprend-on à voir ?** / S'indigner, est-ce un devoir ?
- **L'âge d'or** / Percevoir, est-ce connaître ?
- **Certitude et vérité** / La négligence est-elle une faute ?
- **L'identité** / Le contrat
- **Que voit-on dans un miroir ?** / Qu'est-ce qu'une promesse ?
- **Penser et calculer** / Qu'est-ce qu'un monde ?
- **Qu'est-ce qu'un contenu de conscience ?** / La jeunesse
- **La nécessité** / L'éloge de la démesure
- **Que peut-on comprendre qu'on ne puisse expliquer ?** / Le territoire
- **La présence** / La pureté
- **Qu'est-ce que le moi ?** / Avons-nous un monde commun ?
- **Sommes-nous libres de nos croyances ?** / La contingence
- **La nudité** / Y a-t-il une expérience de la liberté ?
- **L'aventure** / La totalité
- **La curiosité** / L'absolu
- **Sortir de soi** / La force
- **La vie intérieure** / Le sérieux
- **La vocation** / Le désir et le manque
- **Peut-on comparer deux philosophies ?** / La conséquence
- **Le désir de vérité** / Qu'est-ce qu'un empire ?
- **La peur de la nature** / Qu'est-ce que traduire ?
- **Être seul avec sa conscience** / La difformité
- **L'équivoque** / Y a-t-il un ordre des choses ?
- **Substance et sujet** / La sympathie peut-elle tenir lieu de moralité ?
- **Les représentants du peuple** / L'invisibilité
- **La spéculation** / L'enfance
- **L'être se confond-il avec l'être perçu ?** / Le fait divers
- **L'inconscience** / La médiation
- **Qu'est-ce qu'avoir de l'expérience ?** / L'honneur
- **La maîtrise de soi** / Le concept
- **Tout est-il nécessaire ?** / La discipline
- **L'usage** / Croire savoir
- **Le commencement** / L'exemplarité
- **Qu'est-ce qu'une méditation ?** / Peut-on rire de tout ?
- **Le monde du rêve** / L'attachement
- **Qu'est-ce que faire autorité ?** / La haine de la raison
- **La tyrannie** / L'habitation
- **Y a-t-il un langage du corps ?** / L'ironie
- **La distinction** / Qu'est-ce qu'un peuple libre ?
- **L'opinion publique** / Vie et existence

- **L'esprit scientifique** / Où suis-je ?
- **Être soi-même** / Résistance et soumission
- **Le propre** / L'autorité de l'écrit
- **Le vrai a-t-il une histoire ?** / La vulnérabilité
- **Faut-il avoir peur des habitudes ?** / La discrétion
- **L'importance des détails** / Y a-t-il une vérité philosophique ?
- **Qu'est-ce qu'être chez soi ?** / Le tout est-il la somme de ses parties ?
- **L'artificiel** / La souffrance morale
- **L'imprudence** / Le possible et le réel
- **L'injustice** / Pourquoi écrire ?
- **L'authenticité** / La peine capitale
- **L'imagination nous éloigne-t-elle du réel ?** / Le milieu
- **Le corps politique** / La réalité de l'idée
- **L'être de la conscience** / Toute peur est-elle irrationnelle ?
- **La tristesse** / Le lieu
- **L'imprévisible** / La vie active
- **Le chaos** / Peut-on être sans opinion ?
- **Pourquoi des métaphores ?** / La délibération
- **L'apparence** / Que désirons-nous ?
- **Le défaut** / L'extériorité
- **La sécurité** / Qu'est-ce qu'une mauvaise interprétation ?

Explication de textes français

Explication d'un texte français ou traduit en français, extrait de l'un des deux ouvrages inscrits au programme.

Durée de la préparation : une heure trente ; durée de l'épreuve : trente minutes ; coefficient : 1,5.

Le candidat dispose, pour préparer et passer l'épreuve, de la totalité de l'ouvrage (de sa version française exclusivement s'il s'agit d'une traduction). L'édition fournie au candidat est naturellement celle mentionnée par le B.O. lors de la publication annuelle du programme.

Le programme est renouvelé chaque année. L'un des deux ouvrages est obligatoirement choisi dans la période pour laquelle aucun auteur n'est inscrit au programme de la troisième épreuve d'admissibilité.

PROGRAMME POUR LA SESSION 2012 :

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'art de penser*, éd. P. Clair et F. Girbal, Vrin, 1993.

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, trad. J.-F. Kervégan, PUF-Quadrige, 2003.

**COMMISSION : M. MATHIAS, PRÉSIDENT ;
MME ONG-VAN-CUNG ; MM. BÜTTGEN, RIZK, RODRIGO.**

Répartition des notes :

absents : 5

de 03 à 04 : 7

de 05 à 06 : 19

de 07 à 08 : 25

de 09 à 10 : 14

de 11 à 12 : 12

de 13 à 14 : 5

15 : 6

16 : 5

17 : 2

Avant d'envisager les difficultés que les candidats ont rencontrées dans l'explication de texte des ouvrages au programme, nous commençons par proposer quelques remarques d'ensemble, susceptibles

d'éclairer les critères formels et les règles méthodologiques qui gouvernent l'explication de texte français à l'oral de l'agrégation.

Souvent les candidats posent la question de savoir s'il faut ou non lire le passage proposé à l'explication. Mais la question n'est pas là : elle est plutôt de savoir présenter à la fois formellement et substantiellement un texte. Ainsi convient-il de présenter le contexte spéculatif au sein duquel s'inscrit le texte qui *va* être expliqué. Cette présentation effectuée, il devient naturel de lire le texte, non parce que c'est une exigence formelle, mais parce que la présentation a rendu cette étape nécessaire. Ce n'est qu'ensuite qu'on entre dans le détail de l'argument, en en présentant les articulations, puis en entamant l'explication de détail des concepts et des opérateurs-clés du texte.

Le jury a constaté un travail généralement insuffisant de la part des candidats sur les plans définitionnel et méthodologique, et quand le travail de définition est présent, il reste extrêmement formel et ne fait pas apparaître les objets et les enjeux du texte (la réalité de la vie éthico-politique chez Hegel, la réalité du travail de la pensée, ou de ses objets – idées, substance – dans *La Logique ou l'art de penser*). Il convient en effet de lire un texte avec un minimum de distance critique, en essayant d'identifier son objet, qui n'est pas livresque, mais réel. Et ainsi, il faut pouvoir définir les termes techniques, les contextualiser et les articuler au mouvement méthodologique et démonstratif propre et singulier du texte.

Cette absence de contexte réel de la pensée a valu au jury d'entendre des lectures souvent extrêmement abstraites, notamment sur *Les Principes de la philosophie du droit*. Les concepts ne sont pas définis ou, le plus souvent, ils le sont de manière logico-abstraite et faussement technique. « Faussement » parce qu'aucune relation à la *réalité* dénotée par les concepts n'est apparente, comme si Hegel manipulait des sortes de fonctions logiques et ne décrivait pas la réalité de la société civile et de l'État et du rapport que nous y entretenons. Or à cet égard, un positionnement judicieux relativement au texte consisterait pour le candidat à essayer de se poser *en première personne* les questions auxquelles il prétend que répond le texte qu'il commente.

En outre, l'explication de texte impliquant une circulation à l'intérieur d'un extrait, voire dans l'ouvrage lui-même, on a intérêt, dans l'exposé, à faire apparaître cette circulation et donc à faire en sorte que le jury – représentant, au fond, les futurs élèves – soit en mesure de repérer les marques de cette circulation. Trop souvent, malheureusement, l'explication de texte consiste, dans les faits, dans la lecture *aliénée* de notes

ou d'un texte écrit venant se substituer à l'acte de restitution du sens et des enjeux du passage à expliquer. De tels exposés sont heurtés, décousus et, même quand ils sont relativement pertinents, font perdre le fil d'une explication clairement intelligible.

On n'oubliera pas que l'explication de texte est un exercice exigeant du discernement et non pas seulement l'application de techniques d'explication abstraites – même si de telles techniques restent tout à fait indispensables. À titre d'exemple : tel candidat ayant à commenter un court paragraphe des *Principes de la philosophie du droit*, suivi de sa remarque (l'un et l'autre en entier) croit devoir proposer un découpage en trois parties de son propos, comme si l'explication devait coûte que coûte suivre une logique ternaire. Or il suffisait, en l'occurrence, de rendre compte du propos-maître de Hegel *et* du commentaire que Hegel fait de son propre propos-maître ; donc de rendre compte de *l'écart* à la norme démonstrative que le commentaire pouvait constituer par rapport au paragraphe de référence. L'explication exige ainsi une technique, mais aussi des prises de décision qui ne sont pas seulement techniques, mais aussi théoriques : elle exige de savoir, mais aussi de juger avec à-propos.

Le Jury rappelle ainsi qu'il convient de préparer l'épreuve orale d'explication de textes français à l'avance, tout au long de l'année, pour avoir une connaissance précise et détaillée des ouvrages mis au programme et pour pouvoir y circuler avec aisance. Or les œuvres au programme n'offrent en général pas les mêmes difficultés aux candidats.

En l'occurrence, une préparation rigoureuse de l'explication de *La Logique* ou *l'art de penser* impliquait la maîtrise du plan de l'ouvrage, dans ses quatre parties, fondées sur les quatre opérations de la pensée (concevoir, juger, raisonner, exercer la méthode), mais aussi la conscience que ces opérations peuvent s'impliquer l'une l'autre de manière subtile, dont il eût été souhaitable de pouvoir rendre compte de manière précise et claire. En outre, la préparation impliquait une connaissance des enjeux philosophiques du XVII^e siècle, qui constituent les *instruments* nécessaires à la compréhension de ce qui s'opère dans les passages à expliquer. Or *le manque d'une culture philosophique solide touchant les différents aspects de la pensée à l'âge classique*, principalement du point de vue de la philosophie de la connaissance, de la philosophie naturelle, de la métaphysique et de la théologie, a empêché les candidats de voir ce qui se jouait précisément

dans le détail du texte ; ce qui a valu au jury des exposés malheureusement sans relief, sans saveur, relevant plutôt de la paraphrase approximative ou confuse.

La connaissance *précise* des concepts-clés des théories classiques a trop souvent fait défaut aux candidats et, par conséquent, leurs propos ont souvent paru se tenir en suspension dans un vide épistémologique et métaphysique périlleux. Il s'agissait pourtant de bien apprécier les relations que ce texte (mais en général tout texte) entretient avec son contexte culturel et académique, c'est-à-dire, en l'occurrence, de saisir son inscription dans une histoire des problématiques que seule permet une connaissance précise des philosophies de l'âge classique.

Certes les candidats savaient que le texte s'inspirait de Descartes et qu'il pouvait aussi donner lieu à l'interpolation de textes de Pascal. Mais les exposés n'allaient pas au-delà d'une connaissance générale du cartésianisme, faite de banalités et de préjugés, où se confondaient métaphysique et théologie, où les principes de la métaphysique et ceux de la physique cartésiennes étaient ignorés, où se faisait jour l'absence d'une lecture précise de l'opuscule de Pascal *De l'Esprit géométrique*, ainsi qu'une ignorance globale des *Catégories* d'Aristote et des textes d'Augustin sur la connaissance de soi dans *La Trinité*. Le fait que leur connaissance de Descartes, de Pascal, d'Aristote ou d'Augustin ne se base sur aucune connaissance précise des textes a eu pour conséquence que les candidats ne pouvaient pas vraiment expliquer le passage qu'ils avaient à expliquer. Ils se contentaient, pour la plupart, de répéter le texte et, pour les meilleures explications, de renvoyer aux passages de l'ouvrage qui permettaient d'éclairer telle ou telle définition d'un terme ou d'une opération logique, sans pouvoir néanmoins rendre vraiment compte du texte. Le jury le déplore car il était en droit d'attendre une véritable explication de texte définissant les termes, expliquant les déplacements opérés par Arnauld et Nicole, ou *signalant au moins ces changements et s'interrogeant sur leur signification*.

Donnons quelques exemples de ce rendez-vous souvent manqué avec *La Logique ou l'art de penser*. Un candidat qui explique, dans le Discours I, le texte commençant p 17, § 2, et finissant à la fin du § p. 18, sait qu'Arnauld et Nicole disent quelque chose de différent de Descartes. Descartes soutient en effet que la raison est universelle et le bon sens la chose du monde la mieux partagée ; et les auteurs écrivent qu'« il y a une infinité d'esprits grossiers et stupides que l'on ne peut réformer ». Mais le candidat commente la phrase comme s'il s'agissait là d'une description d'un état de fait. Il perçoit le « climat » pascalien du texte, mais ne voit

pas, ou ne montre pas en quoi rapporter la précipitation de l'esprit et le défaut d'attention au « manque d'amour que les hommes ont pour la vérité » constitue un déplacement de philosophèmes cartésiens dans un champ pascalien. Ainsi, le candidat ne se demande pas ce que signifie pour les auteurs de parler d'un « amour » de la vérité, alors que pour Descartes l'universalité de la raison ou du bon sens ordonne l'esprit à la vérité comme à la norme même de son exercice. Que le climat qui exerce son influence dans ce passage soit plus théologique que ne l'est le célèbre *incipit* du *Discours de la méthode* n'est l'objet d'aucune réflexion, que le manque d'amour pour la vérité puisse éventuellement avoir pour « explication » l'amour-propre ne fait l'objet d'aucune interrogation, bref que la question du péché originel puisse s'immiscer dans un texte d'apparence cartésien n'est l'objet de la part du candidat d'aucun étonnement, d'aucun repérage précis ni d'aucune problématisation. Le candidat en reste, de manière superficielle, à la description d'un simple état de fait : « pour Arnauld et Nicole, il y aurait des esprits grossiers et stupides » (*sic*).

Autre exemple : dans l'explication du § 1 de la p. 84, une candidate ne voit pas que le texte est une glose des *Sixièmes Réponses*, point n°9 sur les trois degrés de certitude du sens. Elle décrit le texte et fait justement référence à la *Dioptrique*, où Descartes explique que c'est l'âme qui sent et non le corps, mais elle ne parvient pas à en dire plus. Le sens du déplacement d'accent du texte cartésien n'est pas perçu. Arnauld et Nicole insistent en effet sur l'équivoque des mots : vue, ouïe ; sentiment ; sentir. Descartes avait plutôt mis en relief les degrés de certitude du sens : 1) les mouvements mécaniques que nous avons en commun avec les animaux ; 2) la conscience de sentir ou encore le sentiment de ce qui résulte en l'âme des changements dans les organes ; 3) les jugements faits à l'occasion des mouvements corporels. Outre que la candidate n'assigne à aucun des termes « équivoques » le degré du sens qui lui appartient, elle ne peut pas s'interroger sur ce qui peut advenir de la porosité cartésienne entre les deuxième et troisième degrés du sens, quand on reformule, comme le font les auteurs, le texte de Descartes, non plus en direction d'une explication du sentir, mais dans celle de l'équivoque des termes. Que se passe-t-il dans le texte des Messieurs de Port-Royal ? C'est ce qui ne peut pas être expliqué quand on a seulement une connaissance vague de la théorie cartésienne du sentir et qu'on ne perçoit pas le déplacement opéré par les auteurs sur un texte topique du cartésianisme.

Autre exemple : la référence à Augustin dans le texte p. 127, § 1. On a de nouveau un texte qui a l'apparence d'un texte de Descartes et qui porte en

effet sur la distinction réelle de l'âme et du corps et sur la différence entre la substance étendue et la substance pensante. Mais c'est *une simple apparence cartésienne* qui traverse ce texte, car ce passage entend prouver l'immortalité de l'âme à partir de la distinction réelle des substances étendue et pensante ; aucune référence n'est d'ailleurs faite à Descartes dans ce passage, mais les auteurs renvoient à la *Trinité* d'Augustin. Rien ne choque le candidat, qui voit dans ce passage un texte cartésien prouvant l'immortalité de l'âme. On ne saurait mieux dire ! Sauf que cela échappe totalement au candidat. En effet, Descartes ne fait jamais ce raisonnement et, dès la seconde édition des *Meditationes de prima philosophiæ*, il ne se fixe plus l'objectif de prouver l'immortalité de l'âme mais laisse aux théologiens l'administration d'une telle preuve. La distinction réelle de l'âme et du corps n'a pas, chez Descartes, un usage théologique. Elle a un usage métaphysique, au sens où elle rend raison des facultés qui permettent de connaître les choses que l'esprit connaît : les corps grâce à l'entendement seul, voire à l'entendement aidé de l'imagination, l'âme par l'esprit seul, etc. Choisir la référence à Augustin, c'est *proposer* une preuve de l'immortalité de l'âme en « cartésien », alors que Descartes ne le fait précisément pas. Mais la confusion entre la théologie et la métaphysique, qui règne dans l'appréhension que les candidats ont de l'âge classique, fait que le candidat en question ne peut que décrire le texte, en le répétant platement et confusément, puisqu'il attribue à Descartes ce qui ne lui revient pas.

Dans une explication de la p. 293, un candidat ignore également la précision du raisonnement que le commentaire cartésien a nommé *cogito*, et il ne voit pas le remplacement par les auteurs de la référence à Descartes par un collage de l'argument de *La Trinité* d'Augustin, dont il semble que le but soit, aux yeux des auteurs, de conjurer les potentialités sceptiques du doute cartésien. Aux pages 321-322, un candidat ne connaît pas les principes de la physique cartésienne ni aucun enjeu des questions de philosophie naturelle, et il décrit simplement l'axiome dans le passage en question. Mais pourquoi a-t-on affaire à des axiomes ? C'est ce que l'on ne saura pas, puisqu'on en reste à la superficialité de la répétition du texte. En quoi le propos est-il un propos de logique et comment prend-il en charge le contenu physique ? Autant de questions qui ne peuvent pas être posées si l'on ignore la physique cartésienne et le déplacement opéré par les auteurs. Un autre passage, p. 58, où une candidate ne voit pas que c'est le chapitre I des *Catégories* qui est textuellement repris avec, en outre, un collage de l'exemple péripatéticien de « sain » pour rendre l'analogie de proportion entre les diverses significations de l'être. La candidate ne perçoit pas l'aplatissement logique que subit le texte d'Aristote – lequel

envisageait plutôt l'ontologie ou le mode d'être des catégories – et qui est *produit* par la théorie cartésienne des idées.

Autre exemple : dans une explication de bonne tenue des pp. 94-95, qui témoigne néanmoins du défaut général d'attention à ce qui se passe dans ce texte, une candidate ne voit pas que, pour les Messieurs de Port-Royal, les éléments de l'usage commun et du contexte expressif font pleinement partie de la signification. Ainsi, bien qu'Arnauld et Nicole ne disposent que d'une conception de l'idée représentative, grâce à la distinction entre idée principale et idées accessoires, ils sont néanmoins en mesure de rejoindre les préoccupations de la pragmatique, dont les développements explicites appartiennent pourtant à la philosophie contemporaine du langage ordinaire. Au lieu de cela, la candidate comprend que l'usage commun et l'expression ajoutent quelque chose d'accessoire à la signification. Le texte est renvoyé à sa banalité supposée, faute d'avoir compris qu'une idée accessoire, pour n'être pas principale, n'est pas pour autant accessoire à la signification.

Enfin, disons quelques mots concernant certains passages théologiques, comme ceux qui portent sur la transsubstantiation eucharistique. On ne peut pas comprendre, ni même voir, ce que fait Arnauld dans ces passages sur le démonstratif et les incidentes déterminatives, si l'on ignore le traitement physique donné par Descartes à cette question dans la *Lettre à Mesland* du 9 février 1645. On se contente alors de répéter ce passage de *La Logique*, II, chap. 5, qui paraît « exotique » dans sa culture, sans en comprendre le positionnement philosophique : quel traitement logique de cette question est-il proposé ? s'agit-il d'une explication ? ou s'agit-il de s'assurer plutôt que la connaissance naturelle ne s'oppose pas à la consécration ? quel rapport philosophie et théologie entretiennent-elles selon les auteurs ? Considérons encore le texte des pages 73-74, où la théorie cartésienne du sentir et l'exemple fameux du membre fantôme sont mis au service d'une explication des tourments de l'âme aux enfers d'une manière pour le moins étonnante. On n'en peut rien dire d'intéressant sur le fond d'une confusion entre métaphysique et théologie, doublée d'une ignorance de la théorie cartésienne du sentir.

Ainsi, dans ce bel ouvrage de logique, il se passe des choses importantes qui modifient le sens de ce qu'on doit entendre sous le terme de logique, et il se passe aussi de drôles de choses, des choses intrigantes qui donnent à penser et qui exercent le jugement et l'art de lire en philosophes. Il est dommage qu'un certain nombre de candidats n'aient pas été en mesure de le voir ni de goûter cette richesse de sens et l'exercice d'une rigueur loin d'être dépourvue de saveur.

Pour la plupart, les explications de textes extraits des *Principes de la philosophie du droit* ont fait la preuve d'un niveau de préparation suffisant. L'œuvre était connue et les candidats étaient en mesure de placer l'extrait qui leur était proposé dans un déroulement d'ensemble. La seule erreur récurrente aura été d'ignorer que la loi selon Hegel a déjà toute sa place dans le moment de la société civile, au titre de l'« administration de la justice » (*Rechtspflege*). Faire de toute loi l'apanage de l'État, c'est juridiquement la confondre avec la loi constitutionnelle du droit étatique interne (*inneres Staatsrecht*). Philosophiquement, c'est méconnaître le réalisme d'une pensée qui dans la loi trouve d'abord la confrontation des intérêts.

En aucun cas cependant on ne pouvait prétendre "situer" le texte à expliquer en récitant plus ou moins mécaniquement la triade droit abstrait - moralité - éthicité. Comme souvent, les candidats ont moins manqué de savoir que de jugement. Dans l'explication de texte, le jugement s'acquiert dans l'application d'une règle simple : *lire ce qui est écrit*. Le corollaire est tout aussi généralisable : il ne s'agit pas de parler *sur* Hegel à partir d'un texte, mais simplement de parler *du* texte *de* Hegel, ce texte-ci, non pas un autre. Le nécessaire respect de la singularité du texte à lire n'a pas d'autre signification. On en déduit encore, à la suite, quelques consignes pratiques.

1. *Tout commenter*. - C'est le défaut le plus répandu : les candidats ne semblent pas comprendre que les textes sélectionnés le sont pour l'unité que forme chacun d'eux. Reconstruire cette unité est la fin de l'explication, le cap que les candidats doivent se donner. Pour cette raison, il n'est pas possible d'envisager l'explication comme un exercice de discussion au cours duquel le candidat pourrait prélever certaines formules de préférence à d'autres, en les mêlant d'aperçus généraux sur l'auteur ou l'œuvre au programme. On ne compte pourtant pas le nombre d'explications qui ont tout simplement oublié des phrases entières du texte proposé. Le plus spectaculaire a été le saut par-dessus la célèbre citation du distique d'Ésope dans la Préface des *Principes de la philosophie du droit* : « *Hic Rhodus, hic saltus* », candidement ignoré. La consigne est donc simple : *tout lire, tout noter, tout expliquer, pour expliquer un tout*⁵.

⁵ Au passage, cette règle du « *tout commenter* » répond à une partie des questions que les candidats se posent sur la "circulation à l'intérieur de l'œuvre" et la culture nécessaire pour aborder un auteur. Il n'était tout simplement pas envisageable de passer sous silence les passages où Hegel soit renvoie à

2. *S'appuyer sur les terminologies.* – Il ne s'agit pas de plaquer des définitions toutes faites ou puisées dans des ouvrages scolaires. L'étude de ces définitions relève du travail de lecture en amont, qui doit empêcher les plus lourds contresens (comme, par exemple, de comprendre le « *an sich* » hégélien comme un enfermement à l'intérieur de soi, *in sich*, alors qu'il s'agit du contraire : une ouverture à l'extériorité d'un regard d'observateur). En revanche, les candidats doivent être attentifs aux moments où c'est l'auteur lui-même qui exploite ou met au point un vocabulaire spécialisé. Une candidate a lu les paragraphes d'ouverture de la troisième partie, l'entrée dans la *Sittlichkeit* (§§142-146), comme un passage réfutatif, un dépassement du droit abstrait et de la moralité. Le texte se donne au contraire pour intégralement terminologique (« L'éthicité est... »), à lire au fil de la séquence serrée de concepts que Hegel dépose paragraphe après paragraphe pour construire sa définition : Idée – concept – substance – système – savoir. La consigne est donc : *guetter, chez l'auteur et dans le texte, le besoin de définir.*

3. *Apprivoiser la technicité.* – Personne n'attend des candidats qu'ils deviennent, en un an et pour une seule épreuve de l'agrégation de philosophie, des spécialistes d'histoire du droit romain, germanique, ou de toute autre discipline. Rien en revanche n'empêche les agrégatifs de se mettre à la recherche, tout au long de leur année de préparation, des risques les plus évidents. Une explication du §66, sur les biens inaliénables, a ainsi buté sur la qualification juridique de *l'imprescriptible*. Le jury juge d'une seule chose : la capacité des candidats à mettre une connaissance acquise au service de l'observation du texte. En l'occurrence, il s'agissait de saisir la difficulté rencontrée par une argumentation qui, pour définir l'inviolabilité de la liberté abstraite, semble ne pouvoir faire autrement que d'en appeler par anticipation aux déterminations de l'éthicité. Pour la découverte des textes au programme, la consigne est donc : *s'avouer ce qu'on ne comprend pas et aller y voir.* Cet aveu coûte peu : on ne le fait qu'à soi-même. Les dictionnaires et instruments de travail sont là pour répondre aux besoins que les candidats ont identifiés, chacun pour son propre compte, en amont des épreuves de l'agrégation.

d'autres paragraphes des *Principes de la philosophie du droit*, soit cite certains de ses ouvrages antérieurs, principalement la *Phénoménologie de l'esprit* (voir p. ex. la remarque du §57, qui mentionne « le combat de la reconnaissance » dans la discussion sur le droit de l'esclavage). Les rapprochements expressément établis dans les œuvres au programme définissent le contenu minimal du savoir à acquérir sur leurs auteurs. Ils fixent aussi le point de départ de ce travail d'acquisition : c'est par là en effet que les candidats doivent commencer.

4. *Ne pas craindre l'aporie.* – Les textes sélectionnés forment chacun un tout mais tous ne sont pas concluants : unité n'est pas clôture. Le jury le sait et peut même choisir certains extraits pour ce qu'ils révèlent des difficultés, échecs ou apories de l'œuvre au programme. Une candidate a justement relevé le caractère « aporétique » des développements que les *Principes de la philosophie du droit* consacrent à l'extinction du paupérisme (plutôt qu'à l'« exclusion », comme l'a dit un autre, trop enclin au vocabulaire télévisé). Hegel conclut en effet que la société civile, quelque moyen qu'elle utilise, « n'est pas assez fortunée (...) pour remédier à l'excès de pauvreté et à l'engendrement de la populace » (§§244-245). On aurait plus encore aimé savoir si l'aporie est résolue plus loin dans l'œuvre, dans l'État, et comment elle s'explique chez Hegel – en l'occurrence, par une compréhension unilatérale des crises économiques comme crises de l'offre. Il ne s'agit pas d'encourager chez les candidats la culture forcée d'une exégèse du soupçon, mais simplement de leur rappeler que tout ne tombe pas juste, pas même chez les philosophes.

5. *Simplicité.* – La culture philosophique ne sert pas seulement à compliquer la lecture. Elle peut la rendre plus fluide, par le sens qu'elle procure de la continuité des problèmes. C'est notamment vrai en philosophie politique, où il est rarement question de réalités inconnues de tous. C'est ainsi que le §289 des *Principes de la philosophie du droit* ne traite pas du « dépassement », comme l'a cru une candidate portée à l'abstraction, mais de l'administration et de ses fonctionnaires, et c'est sous ce rapport que l'occurrence de l'expression « *liberté formelle* » (*formelle Freiheit*) aurait pu et dû étonner. De la même façon, un candidat a pu donner une explication satisfaisante du §272, sur la constitution de l'État, sans toutefois comprendre que la condition énoncée par Hegel (l'État doit « *différencie[r]* et détermine[r] au-dedans de soi son activité efficiente *selon la nature du concept* ») renvoyait directement au problème de la séparation des pouvoirs (*Gewalten*). Ce n'est pas d'un immense savoir sur Montesquieu qu'il fallait disposer ici. Ce qui était attendu était simplement le recul nécessaire pour s'apercevoir que, sous la technicité de son idiome, le texte traitait et reformulait un problème sinon éternel, du moins entêtant de philosophie politique.

Rapport rédigé par Mme Kim Sang Ong-Van-Cung et M. Philippe Büttgen à partir des observations des membres de la commission

Textes français

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Premier Discours, de la p. 15 (Il n'y a rien de plus estimable) à la p. 15 (les plus solides).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Premier Discours, de la p. 16 (Non seulement ces sciences) à la p. 16 (n'en savent pas davantage).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Premier Discours, de la p. 17 (Mais autant que cette correction) à la p. 18 (je n'en sais rien).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Premier Discours, de la p. 19 (Ainsi comme ces dérèglements d'esprit) à la p. 20 (ne sont pas impossibles).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Second Discours, de la p. 27 (Il s'est trouvé des personnes) à la p. 27 (ni pour mal compter).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Second Discours, de la p. 35 (Tous les états violents) à la p. 35 (généralement contre aucun).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Second Discours, de la p. 37 (La logique est l'art) à la p. 38 (on appelle encore méthode).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Second Discours, de la p. 38 (Ainsi cet art) à la p. 38 (au-dessous des spirituelles).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Première partie, de la p. 40 (Au lieu qu'on ne peut faire réflexion) à la p. 40 (tout autre polygone).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Première partie, de la p. 43 (Enfin il y a une grande équivoque) à la p. 43 (de certains noms).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Première partie, de la p. 44 (il n'y a rien que nous concevions) à la p. 45 (son origine de l'argent).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Première partie, de la p. 46 (il est donc faux que toutes nos idées) à la p. 46 (sur ce qu'ils pensent).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Première partie, de la p. 47 (Quand je considère un corps) à la p. 47 (rond, dur, juste, prudent).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Première partie, de la p. 53 (Il y a des signes joints aux choses) à la p. 54 (dans une autre chose figurée).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Première partie, de la p. 54 (Qu'il est très possible qu'une même chose) à la p. 54 (sont unis entr'eux).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Première partie, de la p. 58 (Mais il faut remarquer que les mots) à la p. 58 (à conserver la santé).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Première partie, de la p. 61 (Le corps et l'esprit sont les deux espèces) à la p. 62 (substance étendue).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Première partie, de la p. 65 (On joint quelquefois à un terme) à la p. 65 (convient à tous les hommes).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Première partie, de la p. 65 (Toutes les additions qu'on ajoute) à la p. 66 (d'Alexandre VII).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Première partie, de la p. 71 (Les idées confuses et obscures) à la p. 72 (la nature lui faisait connaître).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Première partie, de la p. 73 (on peut avoir ce qu'on appelle mal) à la p. 74 (dans la douleur corporelle ?).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Première partie, de la p. 78 (L'homme trouve en soi) à la p. 78 (qui en sont privés).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Première partie, de la p. 84 (Car il se passe ordinairement trois choses) à la p. 84 (et dans notre cerveau).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Première partie, de la p. 87 (Et de là il s'ensuit, 1. Que les définitions) à la p. 84 (comme nous l'avons montré).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Première partie, de la p. 88 (Car, par exemple, je puis définir le mot) à la p. 89 (si on avait défini les noms).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Première partie, de la p. 94 (les hommes ne considèrent pas souvent) à la p. 95 (des opinions de celui qui parle).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Première partie, de la p. 102 (le terme de ceci ne signifie de soi-même) à la p. 102 (de confusion dans les sujets).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Seconde partie, de la p. 112 (il doit donc demeurer pour constant) à la p. 112 (de la personne, du nombre et du temps).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Seconde partie, de la p. 119 (Mais avant que d'expliquer ces propositions) à la p. 119 (a vaincu Darius).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Seconde partie, de la p. 122 (Or quand le qui est explicatif) à la p. 122 (convient selon cette union).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Seconde partie, de la p. 127 (Et l'on peut même dire que c'est de là) à la p. 128 (concevoir les choses corporelles).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Seconde partie, de la p. 147 (Nous considérons le corps des animaux) à la p. 147 (de la distinction de ces sujets).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Seconde partie, de la p. 148 (on ne saurait dire raisonnablement) à la p. 148 (rien de l'idée, l'est aussi).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Seconde partie, de la p. 151 (Il y a des propositions qui ne sont universelles) à la p. 152 (et ainsi des autres).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Seconde partie, de la p. 162 (La2. Règle) à la p. 163 (les mots de substance qui pense).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Seconde partie, de la p. 165 (1. Il faut qu'une définition soit universelle) à la p. 166 (qu'il est en puissance ?).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Seconde partie, de la p. 167 (Le même philosophe définit la nature) à la p. 167 (également ambigu et équivoques).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Troisième partie, de la p. 243 (Ce sont aussi de pures pétitions de principe) à la p. 244 (il n'y a point de formes substantielles).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Troisième partie, de la p. 256 (Nous voyons aussi dans Ciceron) à la p. 257 (puisqu'il possède tous les biens).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Troisième partie, de la p. 274 (C'est une opinion fausse et impie) à la p. 275 (ne méritent pas d'être condamnées).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Quatrième partie, de la p. 293 (personne ne saurait douter) à la p. 293 (les objets de nos sens).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Quatrième partie, de la p. 294 (Par exemple, on peut bien savoir par) à la p. 294 (troublent leur figure naturelle).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Quatrième partie, de la p. 295 (Le plus grand abrègement) à la p. 296 (ce qu'il ne sait pas).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Quatrième partie, de la p. 296 (Qu'y a-t-il de plus incompréhensible) à la p. 297 (qu'elle nous découvre).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Quatrième partie, de la p. 302 (Supposons encore qu'on nous demande) à la p. 302 (qui est ouverte au-dessous du pied du vase).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Quatrième partie, de la p. 304 (Comme si l'on propose,) à la p. 304 (demeure toujours dans la nature).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Quatrième partie, de la p. 313 (En le définissant comme Euclide, Nombre est) à la p. 314 (ou de partie du nombre).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Quatrième partie, de la p. 317 (Tout ce qui est contebu dans l'idée claire) à la p. 318 (toutes les sciences).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Quatrième partie, de la p. 319 (Quand la seule considération des idées) à la p. 320 (et ne comprendra jamais).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Quatrième partie, de la p. 321 (Axiome, ou 3. Corollaire du 3) à la p. 322 (donner à un autre corps).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Quatrième partie, de la p. 332 (Car ils ont beau dire) à la p. 332 (quelque paralogisme).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Quatrième partie, de la p. 337 (Néanmoins, à considérer les choses exactement) à la p. 338 (l'étendue infinie de la puissance de Dieu).

Arnauld et Nicole, *La logique ou l'Art de penser*, Quatrième partie, de la p. 340 (Pour juger de la vérité d'un événement) à la p. 340 (pas une entière impossibilité).

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, §§ 142-146, de la p. 251 (L'éthicité est l'idée de la liberté...) à la p. 252 (...l'être de la nature.)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, § 148, de la p. 254 (En tant qu'elles sont ces déterminations...) à la p. 254 (...dans leur étendue totale.)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, §§ 152-154, de la p. 257 (La substantialité éthique est parvenue...) à la p. 258 (...l'élément-éthique existe..)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, §§ 165-166, de la p. 265 (La détermination naturelle des deux sexes...) à la p. 266 (...en cette piété..)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, § 185, de la p. 281 (Pour soi, la particularité...) à la p. 282 (...de la philosophie grecque..)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, § 187, de la p. 282 (En tant que citoyens de cet Etat...) à la p. 283 (...en cela son être-là objectif..)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, §§ 236, de la p. 318 (Les intérêts différents...) à la p. 319 (...d'une nécessité inconsciente..)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, §§ 244-245, de la p. 323 (La déchéance d'une grande masse...) à la p. 324 (...l'engendrement de la populace..)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, § 253, de la p. 329 (Dans la corporation, la famille...) à la p. 330 (...et son honneur véritables..)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, § 256, de la p. 332 (La fin de la corporation, ...) à la p. 332 (...sa volonté pensée..)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, § 258, de la p. 333 (En tant qu'effectivité de la volonté substantielle...) à la p. 334 (...Cette idée est l'être en soi et pour soi éternel et nécessaire de l'esprit..)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, § 261, de la p. 345 (Face aux sphères du droit privé...) à la p. 345 (...être obligation pour l'autre..)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, § 270, de la p. 352 (C'est ici le lieu...) à la p. 353 (...qu'elle est sous certaines figures..)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, § 270, de la p. 353 (La religion a pour contenu sien la vérité...) à la p. 354 (...à l'insécurité et au délabrement..)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, § 272, de la p. 364 (La constitution est rationnelle...) à la p. 364 (...y prête attention..)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, § 273, de la p. 366 (L'Etat politique se divise...) à la p. 367 (...pas le concept de la Chose..)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, § 279, de la p. 376 (Le développement immanent...) à la p. 377 (...une personne, le monarque..)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, § 279, de la p. 379 (Certes, même dans ces configurations...) à la p. 380 (...de la liberté véritable..)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, § 286, de la p. 385 (Avoir élaboré la constitution monarchique...) à la p. 386 (...qui réside dans son concept..)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, § 289, de la p. 388 (Le ferme-maintien...) à la p. 389 (...dans laquelle elles peuvent s'épancher..)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, § 294, de la p. 391 (L'individu qui, par l'acte...) à la p. 392 (...l'universel à leur rencontre..)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, §§ 316-317, de la p. 412 (La liberté subjective formelle,...) à la p. 413 (...se figure être quelque chose..)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, § 319, de la p. 415 (La définition de la liberté de la presse...) à la p. 416 (...prétend que la décision judiciaire est un jugement subjectif (l. 5)..)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, §§ 343, de la p. 432 (L'histoire de l'esprit est son ouvrage...) à la p. 432 (...inconnaissable et inconcevable..)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, §§ 347, de la p. 434 (Au peuple revient...) à la p. 434 (...et combats externes..)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, Préface, de la p. 96 (De toute façon, la soi-disant philosophie) à la p. 97 (...du cœur, de l'amitié et de l'enthousiasme" . .)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, Préface, de la p. 98 (On peut ici faire remarquer) à la p. 99 (...les faux amis du prétendu peuple..)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, Préface, de la p. 103 (Pour cette raison, il faut considérer) à la p. 104 (...ce qui est effectif est rationnel..)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, Préface, de la p. 104 (Ce qui rationnel est effectif) à la p. 105 (...à un [bon] sentiment de soi-même..)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, Préface, de la p. 105 (Ainsi donc, ce traité) à la p. 106 (...mais à ce qui est en et pour soi..)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, §2, de la p. 110 (La science du droit est une partie de la philosophie) à la p. 110 (...en de nombreux contextes..)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, §3, remarque, de la p. 112 (Quand on oppose le sentiment du cœur) à la p. 113 (...ainsi que leur justification..)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, §15, remarque, de la p. 129 (La représentation la plus habituelle) à la p. 130 (...dont il a été question..)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, §31, remarque, de la p. 140 (Le principe moteur du concept) à la p. 140 (...la raison de la Chose..)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, §43, de la p. 152 (En tant qu'elle est le concept immédiat) à la p. 152 (...à l'immédiateté et à l'extériorité..)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, §46, de la p. 155 (Comme c'est pour moi) à la p. 156 (...(Diogène Laërce, l. X, n. VI)..)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, §49, de la p. 158 (En rapport avec des choses extérieures) à la p. 159 (...d'une autre sphère, la société civile..)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, §57, remarque, de la p. 164 (La prétendue institution-juridique de l'esclavage) à la p. 165 (...n'est en vérité que comme État..)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, §66, de la p. 172 (Sont par conséquent inaliénables) à la p. 173 (...la capacité d'être en possession d'un autre..)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, §68, de la p. 174 (Ce qu'a de propre la production de l'esprit) à la p. 174 (...tantôt moins de l'une ou de l'autre..)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, §§75, de la p. 180 (Puisque les deux parties contractantes) à la p. 181 (...Voir ci-dessous : éthicité et État..)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, §100, de la p. 200 (La lésion que subit le criminel) à la p. 201 (...la justice en soi..)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, §108, de la p. 209 (La volonté subjective) à la p. 210 (...la subjectivité de la volonté..)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, §113, de la p. 212 (L'expression-extérieure de la volonté) à la p. 213 (...en tant qu'action judiciaire..)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, §137, de la p. 232 (La conscience-morale véritable) à la p. 232 (...certitude de ce sujet-ci..)

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, §140, remarque, de la p. 241 (Relève aussi de ce contexte) à la p. 242 (...au bon vouloir de l'individu..)

Traduction et explication de textes en langue étrangère

Traduction et explication d'un texte grec ou latin ou allemand ou anglais ou arabe ou italien extrait de l'ouvrage inscrit au programme.

Durée de la préparation : une heure trente ; durée de l'épreuve : trente minutes ; coefficient : 1,5.

Le programme est renouvelé chaque année.

PROGRAMME DE LA SESSION 2010 :

Texte grec

Sextus Empiricus, *Esquisses pyrrhoniennes*, livre III. Édition de P. Pellegrin, Paris, Point-Seuil, 1997, p. 354-524 (pages paires).

Texte latin

Boèce, *De consolatione philosophiae* (La Consolation de Philosophie), édition de C. Moreschini, Paris, Le Livre de Poche, 2008, livres III à V, p. 134-320 (pages paires).

Texte allemand

M. Heidegger, *Was heisst Denken ?*, zweiter Teil (Die Vorlesung im Sommersemester 1952), Tübingen, Niemeyer, 1954 ; 5ème tirage, 1997, p. 79-175.

Texte anglais

N. Goodman, *Ways of Worldmaking*, Indianapolis, Hackett Publishing Company, 1978.

Texte arabe

Al-Shahrastani, *Ilâhiyyât Ibn Sînâ* [L'enseignement d'Avicenne en métaphysique], dans *Al-milal wa-al-nihal*, éd. A. F. Muhammad, Dar al-Kutub al-'ilmiyya, Beyrouth, s.d., p. 549-601 [= 1081-1153 Badran]

Texte italien

B. Castiglione, *Il Libro del Cortegiano*, édition de N. Longo, Milan, Garzanti, I Grandi Libri, 2007, livre IV, p. 363-456.

**COMMISSION : M. BARBARAS, PRÉSIDENT ;
MM. AUDEGEAN, BRENET, CATTIN, CLEMENTZ, LAURENT, LE DU**

Texte grec

Répartition des notes :

06 : 1

07 : 1

09 : 1

11 : 1

15 : 1

17 : 1

Textes tirés par les candidats :

(1). [2] et [3] jusqu'à la ligne 6 (*hôi eiè*), p. 358.

(2). [106 et [107], p. 426

(3). [145] et [146], p. 448

(4). [194], [195] et [196] jusqu'à la ligne 3 (*apotelousin algèdones*), p. 478.

(5). [196] et [197], p. 478.

NB : le texte (3), sur la division du temps, a été tiré par deux candidats.

On le voit, les textes proposés étaient relativement brefs (entre 12 et 18 lignes) ; le grec de Sextus n'étant pas particulièrement difficile, on attendait une traduction précise et claire et ce fut le plus souvent le cas. Parfois, emporté par la symétrie, le candidat n'a pas traduit un pluriel, car le premier terme d'un couple était au singulier (voir [194]). Les choix de traduction doivent être motivés dans le commentaire (ainsi dans le même passage, il n'allait pas de soi qu'*hairètè* soit traduit par « choisie », alors que la question porte sur ce qui doit être choisi, ce qui est « préférable »). Aussitôt après la traduction, il est bon de situer le passage traduit dans l'ensemble mis au programme ; lire ce qui précède et ce qui suit immédiatement le texte aide le candidat pour son introduction et sa conclusion.

Le commentaire supposait connus les livres I et II et particulièrement le livre I qui expose, en quelque sorte, l'esprit du scepticisme, ses « expressions » et les dix modes fondamentaux. Quand il est question des animaux dans l'argument épicurien dit « des berceaux » [194], on pouvait attendre un commentaire sur le statut du recours à la nature animale dans l'argumentation sceptique. Les meilleurs commentaires ont fait état d'une bonne connaissance non seulement de Sextus, mais plus généralement de la pensée antique (par exemple, le rapprochement entre les [145]-[146] et le livre IV de la *Physique* était nécessaire et il fut fait avec précision). Les moins bons, en revanche, ont négligé de préciser des références qui devaient être connues pour une compréhension minimale du texte (ainsi pour commenter au [3] l'affirmation suivante : « parmi les dogmatiques les uns disent que le dieu est un corps, les autres qu'il est incorporel, [...] les uns disent qu'il a forme humaine, les autres non », il fallait pouvoir indiquer quels étaient ces dogmatiques, en l'occurrence, les Stoïciens et les Epicuriens, les Péripatéticiens et à nouveau les Epicuriens pour la thèse de la forme humaine attribuée aux dieux – cela était d'ailleurs précisé par Sextus lui-même au [218]).

Pour décrire le mouvement de pensée de Sextus, il fut opportun de noter les moments affirmatifs où la *skepsis* s'appuie sur des évidences pour en déconstruire d'autres (ainsi au [145] le recours à l'*oxeia rhusis tôn en kosmôi*, « le flux rapide des choses qui sont dans le monde » sert d'argument pour souligner l'inconsistance du présent, et par là même mettre en doute l'existence du temps ; même remarque sur l'évidence sensible du fer qui passe de la dureté à la mollesse au [107]).

Le meilleur commentaire (17/20) sut allier une excellente traduction qui s'appuyait sur une attention fine aux mots grecs, une très bonne connaissance de l'œuvre et une prise en compte des enjeux philosophiques soulevés par le texte (en l'occurrence, l'existence du temps). Si les capacités linguistiques sont une condition *sine qua non* de l'épreuve de langue, ce qui est une lapalissade, la compétence philosophique reste l'essentiel de l'épreuve.

Rapport rédigé par M. Jérôme Laurent

Texte Latin

Répartition des notes :

02 : 1

05 : 2

08 : 2

09 : 1

14 : 1

15 : 2

Sur les neuf textes proposés, huit étaient extraits du livre V (sept en prose, pour une poésie), et un seul du livre IV.

La première difficulté de l'exercice reposait sur la traduction par groupe de mots du latin de Boèce. Devant des textes denses, mais relativement courts (une vingtaine de lignes), la plupart des candidats a correctement suivi la règle, qui requiert une certaine aisance. La façon de lire, le découpage et le choix des regroupements, l'assurance dans les formulations, tout cela livre le premier indice du travail, de la connaissance de la langue et de l'œuvre. Si aucune traduction n'est parfaite, les meilleurs candidats ont su traduire avec justesse, précision, quelquefois avec élégance (dans les tournures à double négation, par exemple : « ...nisi ut ipsa cognoscit non putat intueri »). C'est la première condition de la réussite. Outre le respect qu'on attend de la langue (le subjonctif fut souvent négligé, comme pour ces vers : « ... qui sensus et imagines/e corporibus extimis/credant mentibus imprimi »), la bonne traduction devait être attentive au lexique philosophique dont Boèce, lui-même traducteur du grec, est l'un des inventeurs. Cela demandait nuance et pertinence : « ratiocinatio », par exemple, n'est pas « ratio », dont la traduction pourrait varier d'un passage à l'autre ; « vis » n'est pas « facultas » ; « notio » n'est pas « cognitio », ni « conceptio » ; « aestimare » n'est pas strictement « iudicare », ni « cognoscere », etc. La partition n'était pas toujours aisée, mais il fallait s'en montrer soucieux, en suggérant des différences, en proposant des concepts connexes, ou bien en revenant à l'étymologie (pour « comprehendere » ou « praevideri », par exemple) plutôt que de niveler le texte sous un vocabulaire non technique et approximatif. Cela demandait aussi de la cohérence. Ainsi la traduction d'un même terme, si le concept qu'elle recouvre est identique, ne doit-elle pas sans raison être changée, le commentaire permettant de revenir sur les choix qu'on assume.

Plusieurs traductions, de ce point de vue, n'ont pas été satisfaisantes. Passons le cas du candidat ignorant manifestement le latin – qu'on se rappelle toutefois cette évidence : si la traduction ne fait pas tout, le commentaire, sans elle, ne peut rien. Les erreurs furent diverses, souvent jusqu'au contresens : « in speculi vicem » (p. 302, v. 14), par exemple, ne désigne pas « la force du miroir », mais signifie « comme » ou « tel un miroir » ; « praestiterit » (p. 290, l. 2) ne veut pas dire « déterminer » mais « l'emporter sur » ; « ad unum alligat et constringit eventum » (p. 290, l. 8-9) ne peut être rendu par « attache à l'unité et enchaîne à la réalisation », qui n'a aucun sens, puisque cela veut dire, dans une hypothèse nécessitariste que Boèce rejette, que Dieu « lie et enchaîne » les actions humaines « à une seule réalisation » ; quant à l'ouverture de ce paragraphe (p. 312, § 15) : « quoniam igitur omne iudicium secundum sui naturam quae sibi subiecta sunt comprehendit... », elle ne se traduit pas comme suit : « puisque donc tout jugement selon sa nature saisit par l'intelligence les choses qui lui sont soumises », à la fois parce que « comprehendere » n'est pas nécessairement une saisie *par l'intelligence* mais vaut pour toute puissance connaissante, et que « selon sa nature » ne signifie pas « par essence », ainsi que le candidat l'a compris, mais renvoie au principe de Jamblique selon lequel un jugement dépend de l'être de celui qui juge. Du reste, la phrase ouvrait une séquence complexe, en deux temps (« quoniam igitur..., est autem... »), qu'il fallait impérativement articuler ainsi : « puis donc que..., et que... ».

D'autres erreurs, outre les oublis ou les ajouts injustifiés, furent fâcheuses. « Etiam », par exemple, n'est pas du tout « cependant » ; « ne... quidem » n'est pas l'équivalent d'un simple « non » ; « opinio », opposée à « scientia », n'est pas l'« ignorance », etc. Il est inutile d'en poursuivre le relevé. L'important tient dans cette leçon, qui vaut pour les futurs candidats : le texte doit être en amont parfaitement connu ; la traduction, que l'on veut assurée, ne s'élabore pas le jour de l'épreuve ; il faut être en mesure presque immédiatement de la restituer, même s'il est bon d'y revenir en second lieu, pour défendre ou nuancer tel choix, voire pointer une ambiguïté, dans un commentaire qu'on aura eu suffisamment de temps pour bâtir et alimenter.

S'agissant de ce commentaire, les candidats ont formellement bien introduit leurs textes, en tâchant de rappeler le problème central de la *Consolatio* pour accéder, par resserrements successifs, à celui du passage qui les concernait. Les défauts furent toutefois ceux, courants, qui menacent ce type d'exercice : une extrême généralité (partir de trop loin), un manque de pertinence (n'arriver pas assez près). Chaque extrait a sa logique et son enjeu propres à quoi, passé les prémisses nécessaires, il faut

se consacrer. Les meilleurs candidats l'ont fait brillamment, en éclairant leur lecture de renvois à d'autres passages ou d'autres œuvres de Boèce. Le commentaire ne doit pas être l'occasion d'une re-traduction, où presque chaque phrase du latin se verrait répétée. La citation, fût-ce en latin, n'est pas d'elle-même une explication. Il est bon toutefois de ne pas donner l'impression qu'après la traduction le texte, dans sa langue, n'existe plus. Il faut y rester attentif, par conséquent, sans lire un commentaire qui, tel un exposé, semblerait en avoir décroché. Plusieurs maladresses furent préjudiciables. Il n'est pas bienvenu par exemple d'expliquer Boèce, auteur du VI^e siècle, par la scolastique d'un Thomas d'Aquin ; non plus que d'évoquer « une thématique de la participation » sans jamais en définir le sens chez les néo-platoniciens dont Boèce est l'héritier. C'est le manque de précision et de profondeur qu'on regrette aussi. Trop de candidats s'en tiennent à des formules dont ils n'explicitent pas le détail. Ainsi ne suffit-il pas de parler de « perspective néo-platonicienne », de « lexique augustinien », de « doctrine stoïcienne » ou d'« héritage aristotélicien » pour rendre compte de ce qui conditionne tel ou tel passage de la *Consolatio*. De quels textes stoïciens peut-il s'agir ? Quelle en est la thèse exacte ? Boèce leur rend-il justice dans sa présentation ? C'est ce type de questions qu'il faut également poser pour dynamiser conceptuellement le commentaire, en se gardant, comme si l'étiquette ou la simple référence suffisait, de l'allusion. Nous terminons en saluant l'effort et l'engagement des candidats, soulignant aussi le plaisir qu'on a pris à l'audition de plusieurs belles lectures, perspicaces et vivantes, sensibles à l'intelligence comme à la portée philosophique du texte de Boèce.

Rapport rédigé par M. Jean-Baptiste Brenet

Textes tirés :

- p. 298 § 21 (*Sed hoc, inquis*) à p. 300, § 26 (*partibus comprehendit*)
- p. 306 § 5 (*Quid igitur, si*) à p. 206, § 7 (*causam probaremus ?*)
- p. 288 § 22 (*Quid igitur, quonam modo*) à p. 290 § 29 (*consequatur liquet*)
- p. 222, § 32 (*An scientes*) à p. 222 § 38 (*manere potuissent*)
- p. 300 § 31 (*Superior comprehendi vis*) à p. 302 § 36 (*conceptione considerat*)
- p. 302 (*Quondam Porticus*) à p. 304 (*impressas patitur notas*)
- p. 304, § 1 (*Quodsi in corporibus*) à p. 306, § 4 (*subiecta cognoscit*)
- p. 306, § 8 (*Simile est quod*) à p. 308, § 12 (*inclusa simplicitas*)
- p. 312, § 15 (*Quoniam igitur*) à p. 314, § 20 (*suo cernit aeterno*)

Texte allemand

Répartition des notes :

de 04 à 05 : 6

de 06 à 07 : 2

de 08 à 09 : 6

de 12 à 13 : 2

14 : 2

15 : 1

19 : 1

La session 2012 a vu un grand nombre de germanistes admissibles (20, au lieu de 9 en 2011). La moyenne (élevée) des explications se porte exactement à 8,75 (7,89 l'an dernier). L'allemand cette année fut dans l'ensemble assez bien préparé. De ces deux faits, si du moins ils devaient se confirmer à l'avenir, il y aurait sans doute lieu de se féliciter pour l'équilibre des langues choisies à l'agrégation de philosophie.

Le texte de Heidegger posait pourtant des problèmes singuliers. Si la syntaxe, la plupart du temps, demeurait simple, la difficulté de la traduction était extrême, pour une raison essentielle, qui tient à la constitution de cette pensée : la traduction est cela même qui vient au centre du cours de 1952, celui-ci conduisant une méditation sur la langue allemande (comme sur le grec) qui rend extrêmement délicate toute restitution dans une autre langue. C'est la langue allemande à laquelle Heidegger tente dans ce cours de donner ou plutôt de laisser la parole : une langue allemande qui de surcroît s'efforcera elle-même d'accueillir et de traduire le grec en elle, dans un redoublement, une intensification de la difficulté. Comment une troisième langue, le français, pourrait-elle intervenir dans ce *Gespräch* des langues entre elles ? Nous sommes contents de reconnaître que les candidats s'en sont dans l'ensemble assez bien sortis, conduits en ceci par les sûres décisions d'Aloys Becker et Gérard Granel dans leur déjà ancienne mais au fond, comme on le vérifie à l'épreuve, assez remarquable traduction, que les candidats avaient avec raison beaucoup étudiée. La plupart s'en sont intelligemment remis à leurs décisions. À chaque pas en effet certaines décisions devaient être prises, concernant des problèmes qui n'ont pas encore reçu de résolution classique dans la traduction française de Heidegger. C'est pourtant avec eux que les candidats étaient appelés à s'expliquer. Une telle difficulté du

texte, toutefois, n'est pas, le premier abrupt franchi, sans se renverser : la traduction, si du moins le cap en est passé, offre alors immédiatement une riche substance au commentaire, et presque chaque mot du passage peut être déployé selon un horizon qu'il porte avec lui. À une condition toutefois, qui n'est pas la plus simple : que la pensée de Heidegger ait été rencontrée, arpentée, méditée, au long d'une préparation nécessairement longue et lente. Car le cours de 1952 se tient entièrement dans une pensée qui n'apparaît en lui qu'avec la discrétion et presque le secret en lesquels s'abrite ici ce qui est à chaque instant le centre : la pensée de l'*Ereignis*. Cela, assurément, tous les commentaires ne l'avaient pas mesuré. Mais quelques-uns l'ont fait.

Commençons par évoquer les explications entendues. Quatre au moins d'entre elles furent remarquables : la traduction était à chaque fois précise, frôlant parfois la perfection, et le commentaire, rigoureux, subtil et attentif, était au moins, dans tous ces cas, accordé à cette pensée. L'une d'entre elles, tout à fait exceptionnelle, dépassait toute mesure de l'attente, ne laissant rien en chemin de l'extrême densité d'un texte qu'elle avait commencé par restituer parfaitement dans notre langue, et retenant chaque mot ou presque pour le déployer selon le site dans lequel il trouvait l'ambiguïté de son sens. Cette très belle explication fut, avec quelques autres, la justification inconditionnée de l'existence d'une telle épreuve. L'irremplaçable du contact avec une pensée dans sa langue était ici rendu pleinement, authentiquement présent. Nous voulons au passage insister sur la nécessité de garder le rapport à l'allemand d'un bout à l'autre de l'épreuve : les commentaires les plus brillants sont ceux qui *en un sens n'ont pas cessé de traduire*, non pas seulement pour revenir sur la traduction choisie, la nuancer et la justifier (ce qui est de bonne méthode), mais pour conduire toute l'explication en français à partir de ce qui était écrit en allemand, autrement dit de la lettre du texte dans sa langue. Bien entendu, cela supposait que la traduction fût d'abord la plus exacte.

D'autres explications furent tout à fait honorables : elles ont bataillé courageusement avec l'impossibilité, s'agissant de Heidegger, de *tout traduire*, sauf à accepter la défiguration de la langue d'arrivée, qui revient alors à ne rien traduire. Impossibilité dont la reconnaissance n'a pourtant de sens que lorsqu'elle est tenue avec l'exigence elle-même absolue de ... *tout traduire !*

Les limites concernant cependant le plus grand nombre des explications entendues furent alors de trois ordres. Il reste d'abord un certain nombre de candidats qui n'eurent malheureusement pas accès au texte qui leur était soumis, pour des raisons tenant à la langue allemande

elle-même. Heidegger ne leur était pas inconnu, ils étaient même allés parfois assez loin dans leur travail sur cette pensée et son chemin dans l'après-guerre, mais ils ne pouvaient traduire, ce qui projetait le commentaire en apesanteur. À cet égard, si certains faux sens n'interdisent pas nécessairement la possibilité d'une explication philosophique, le jury n'attendant jamais le candidat au tournant de chaque mot plus ou moins rare, *le soin du détail reste ici pourtant décisif* : la traduction doit du moins être exécutée avec le soin de l'artisan, les décisions rester stables, les particules restituées avec précision, la propriété des termes respectée. Un autre ensemble d'explications, dont l'allemand n'était pas indigne, n'avait pourtant pas le moindre accès à cette pensée, dont elles n'avaient pas du tout mesuré le lieu ni la singularité lors de leur préparation du concours. Dans ces conditions, même lorsque le texte recevait une traduction plus ou moins correcte, *en un sens rien n'avait été compris*. En troisième lieu, il faut rappeler fermement ce qui est peut-être l'essentiel : l'exercice relève du genre de l'explication de texte, et il s'agira par conséquent d'en maîtriser les règles et toute la méthode pour être en mesure d'éclairer le texte à partir de lui-même, de son déploiement immanent, dans la lumière pourtant du travail accompli sur le livre et la pensée de Heidegger.

Les difficultés majeures concernaient justement les lieux décisifs de cette pensée : si le nom même de l'*Ereignis* est si rare, tous les verbes qui s'y apparentent, *vereignen, übereignen*, « approprier », « transproprié », en engageaient à chaque fois la compréhension et la traduction choisie. Le jury est resté ouvert aux différentes traductions justifiables, pourvu que la justification en fût effectivement conduite. Un autre point sensible fut la traduction des verbes entourant le *Denken* : *Bedenken* (qu'il faut distinguer de *Besinnen*) avec *das Bedenkliche*, et *Andenken/Andacht*, où le souvenir pouvait à la rigueur laisser la place à la fidélité, si l'on suivait Becker-Granel. Troisième lieu majeur et périlleux, plusieurs possibilités étaient à nouveau laissées ouvertes pour l'ensemble *Wesen, Anwesen, Abwesen*. « Présence », « être » et « essence » pouvaient s'y laisser entendre selon divers modes. De même la *Zwiefalt* pouvait être traduite par « dualité » ou « pli », mais celui-ci, qu'avait choisi André Préau pour d'autres textes, n'est peut-être pas sans ambiguïté lorsqu'il s'agit de son *Entfaltung*, qui ne met pas fin au *Zwei* de l'être et de l'étant : le « déploiement de la dualité » ne revient pas à « déplier », au sens où il serait mis fin au pli en deux. *Versammlung* et les verbes qui l'entourent devaient eux aussi retenir une attention particulièrement scrupuleuse. *Heißen* et *rufen* demandaient évidemment beaucoup de soin, de même que tout l'entourage de la *Sprache* (*Spruch, Anspruch, Zuspruch, sprechen, ansprechen, zusprechen*). Les meilleures explications furent souvent celles qui ont su, pour éclairer le

cours de 1952, s'inspirer des proches *Vorträge und Aufsätze* de 1954, et peut-être surtout de la trilogie qui en referme le recueil, Λόγος, Μοῖρα, Ἀλήθεια. Ce livre lui-même assez secret renfermait tout ce qui pouvait donner à l'intelligence et à l'explication du cours de 1952 la profondeur requise.

Rapport rédigé par M. Emmanuel Cattin

Textes tirés :

- p. 157 l. 13 (Wenn wir von Subjekt und Objekt sprechen) à p. 158 l. 10 (hinsichtlich des Vergangenen meint)
- p. 149 l. 16 (Was Denken heisst, können wir nur erfragen) à p. 149 fin (dem ursprünglichen Sprechen der Sprache anzuvertrauen ?)
- p. 164 l. 22 (Der Denk-Weg zieht sich weder) à p. 165 l. 3 (und diesem vorgebaut)
- p. 110 l. 20 (jede Auslegung ist ein Gespräch mit dem Werk) à p. 110 fin de la page (und zu denken, dass das Seiende ist)
- p. 142 (Denn erst müssen wir überhaupt dem Wesen der Technik entsprechen) à p. 143 l. 8 (hinsichtlich seines Anwesens in die Acht zu nehmen)
- p. 167 l. 15 (Heute, wo das Reden von « Sein » und « Existenz ») à p. 167 l. 37 (in solche Fragestellungen auf)
- p. 171 l. 20 (Für die Griechen ist das Sagen) à p. 171 l. 38 (etwas Ungeheueres)
- p. 127 l. 4 en partant du bas de la page (Das νοεῖν, In-die-Acht-nehmen) à p. 128 l. 21 (Das ist der Weg in das Fragwürdige)
- p. 135 l. 17 (Das abendländisch-europäische Denken) à p. 135 bas de la page (in der Zwiefalt von Seiendem und Sein)
- p. 174 l. 11 à partir du bas de la page (Sagen wir « Sein », dann heisst dies) à p. 175 l. 14 (und darum das Gebräuchliche schlechthin)
- p. 144 l. 1 (Wir achten jetzt auf das anwesende Gebirge) à p. 144 l. 23 (und ist Aufgehen aus dieser)
- p. 85, l. 24 (Was uns au solche Weise in das Denken ruft) à p. 86, l. 2 (und uns so allererst dem Denken vereignet)
- p. 136 l. 8 (Welches Geheiss spricht durch den Spruch des Parmenides ?) à p. 136 l. 28 (ein Geheiss in das λεγεῖν τε νοεῖν τ'εὸν εμμεναι rufen)
- p. 140 (Die Frage nach Jenem) à p. 141 (und hält sie in der Möglichkeit des Sagens)
- p. 141 (Das εὖν nenne Jenes, was in Jedem Wort der Sprache) à p. 141 (und εμμεναι, εἶναι bedeuten : anwesen)
- p. 97 (Nur das Verwahrende kann bewahren) à p. 98 (Der Anfang verbirgt sich im Beginn)

- p. 103 (Wir müssen uns schon, um der Frage) à p. 104 (noch ganz geschicklos bleibt)
- p. 104 (Je umfassender sich unser Denken selber) à p. 104 (Wohlgemerkt : die Frage)
- p. 94 (Wie könnten wir aber diese Mitgift) à p. 95 (und Andenken gesagt wurde)
- p. 105, l. 12 (Welches ist das Geheiss) à p. 105, l. 32 (in einer verhaltenen Weise zu beantworten)

Texte anglais

Répartition des notes :

Absents : 5

de 02 à 03 : 3

de 04 à 05 : 9

de 06 à 07 : 13

de 08 à 09 : 12

de 10 à 11 : 7

de 12 à 13 : 5

14 : 2

15 : 1

16 : 1

17 : 1

Ways of Worldmaking, qui était proposé cette année à la sagacité des candidats n'est sûrement pas le texte le plus technique ou le plus difficile de son auteur. En revanche, celui-ci y reprend de façon synthétique, quitte parfois à les radicaliser (voire à les caricaturer), certaines des thèses établies au fil d'ouvrages précédents tels *Languages of Art* ou encore *The Structure of Appearance*. Il était donc difficile de préparer sérieusement l'épreuve sans se pencher quelque peu sur ces autres livres - et articles - de Nelson Goodman (souvent mentionnés dans les notes) et sans examiner les références les plus évidentes que l'on trouve, dans *Manières de faire des mondes* à tout un ensemble d'auteurs. Ces éléments de connaissance, maîtrisés à des degrés variables par les candidats (nous allons y revenir),

expliquent, pour partie, l'éventail des notes. Mais avant d'en venir à la substance même des commentaires qu'il a été donné au jury d'entendre, quelques remarques portant sur la forme des explications et sur la langue s'imposent.

Remarques sur la forme : Le jury n'a pas pu ne pas remarquer, en anglais comme dans les autres langues, qu'une majorité de candidats arrive à l'épreuve avec un texte entièrement rédigé, dont ils ne parviennent pas à se libérer. Outre le fait qu'il est périlleux de se lancer, durant l'heure et de demie de préparation, dans la rédaction de ce qui ressemble au final à une quasi-dissertation sur le texte, cette démarche ne correspond pas à l'esprit même de l'exercice d'explication. D'une part, un futur professeur de philosophie, lorsqu'il commente un passage, doit être en mesure de s'adresser de façon directe à son auditoire. D'autre part, le procédé consistant à tout rédiger incline fortement à produire un discours parallèle au texte, et non point enraciné en lui. Le symptôme majeur de cette dérive est le nombre d'explications qui s'avèrent presque interchangeables, en dépit du fait qu'elles portent, évidemment, sur des extraits différents.

Remarques linguistiques : Le jury s'accorde pour dire que l'on peut distinguer parmi les épreuves trois lots. (1) D'abord une petite minorité de prestations se signalant par une maîtrise très insuffisante de la langue, tant sur le plan des structures grammaticales que sur celui du vocabulaire. Visiblement, beaucoup de candidats choisissent l'option par défaut et imaginent sans doute pouvoir s'en sortir simplement parce qu'ils ont dans l'oreille les fragments d'anglais stéréotypés que l'on entend à peu près partout. Mais la familiarité avec cet anglais d'ascenseur est loin de suffire à qui veut lire de manière attentive un texte philosophique, même lorsque celui-ci est rédigé dans une langue de facture classique, comme c'est le cas de l'ouvrage de Goodman. Il n'y a en soi aucune honte à ne pas connaître la signification de telle ou telle expression étrangère, mais la démarche consistant à vérifier le sens des termes dont on n'est pas sûr relève de la rigueur intellectuelle de base que l'on est en droit d'attendre d'un étudiant préparant ce type d'épreuve. Il est clair, par exemple, qu'un candidat ignorant une expression aussi courante que *to run a shop* ne risquait pas de saisir la portée exacte de l'histoire de Madame Tricias confrontée à ses problèmes d'échantillons (p. 62-63), et avait donc peu de chances de proposer une explication appropriée de la notion de *sample* elle-même. Les traductions de *further* par « supérieur », celle de *subsequent* par « secondaire », ou encore d'*underline* par « introduire », pour ne retenir que ces quelques exemples, illustrent assez ce mélange d'amateurisme et

d'improvisation caractéristique des prestations les plus médiocres. (2) On trouve ensuite une majorité d'exposés qui, quoique ne s'ouvrant pas sur une traduction calamiteuse, se signalent toutefois par un nombre significatif de négligences ou de faux sens. En effet, beaucoup de prestations, par ailleurs nullement déshonorantes, restent approximatives sur le plan de la langue, au point que, dans bien des cas, c'est le français de la traduction qui prête le flanc à la critique (à l'image de *standard* traduit mécaniquement par « standard » -alors que le terme approprié en français est « norme »- ou encore des anglicismes tels que l'adverbe *drastiquement* ou le substantif *instance*). Dans ces différents cas, les équivalents dans notre langue n'étaient pourtant pas spécialement difficiles à trouver. A côté de ces lacunes terminologiques ou sémantiques, le groupe de prestations dont nous parlons se signale aussi, localement, par des approximations touchant la construction des phrases. Ainsi des tournures (pourtant banales) telles que *either ... or* ou *anything ... but* ont-elles été nombre de fois mal restituées. Enfin (mais peut-être ce défaut s'explique-t-il par l'appréhension suscitée par l'épreuve), un certain nombre de candidats oublie purement et simplement de traduire des mots, voire des locutions, qu'ils ont pourtant lus à haute voix l'instant d'avant. Aux auteurs de ces prestations inégales, il convient de rappeler que les éléments déterminants pour la réussite demeurent le soin et la patience apportés, durant l'année, à la préparation de l'épreuve et le souci du détail, au moment d'exposer publiquement son travail. (3) Enfin, les examinateurs ont, heureusement, pu entendre un petit nombre de présentations exemptes de défauts majeurs, alliant une traduction satisfaisante -témoignant même parfois d'une recherche de bon aloi- à un commentaire informé.

Remarques sur le commentaire : Les observations précédentes visaient, pour l'essentiel à rappeler que l'épreuve est *aussi* une épreuve de *langue*, mais il s'avère parfois difficile, à l'écoute de certaines explications, de déterminer si la méprise dont le candidat se rend responsable est à attribuer à une erreur linguistique ou à une confusion philosophique. C'est en tout cas ce qu'un examinateur attentif est conduit à se demander lorsque, au détour d'une prestation par ailleurs honnête, *physicist* est traduit par « physicaliste » et *phenomenalist* par « phénoménologue », l'opposition établie dans le passage concerné par Goodman entre deux versions de monde se transformant alors en un affrontement homérique entre « réductionnisme physicaliste » et « théorie husserlienne de l'intentionnalité ».

Par ailleurs, comme cela a été rappelé au début de ce rapport, l'intelligence du texte proposé réclamait un certain degré de connaissance des principales thèses des précédents ouvrages de son auteur, ainsi que du contexte dans lequel elles s'inscrivent. Beaucoup de vues de Goodman ne font l'objet que d'une réexposition sommaire dans *Ways of Worldmaking*, à l'image des notions d'exemplification, d'expression ou d'exemplification métaphorique. Beaucoup de candidats ont assimilé l'équivalent d'un petit Goodman illustré et connaissent, par conséquent, ces notions. Ils se montrent capables de les mentionner, souvent à bon escient, mais leur analyse précise est plus rarement menée. D'autres candidats illustrent le défaut opposé à cette parcimonie explicative et font feu de tout bois en mentionnant non seulement d'autres textes de notre auteur, mais aussi Quine, Wittgenstein, Chomsky, Russell, Frege, Carnap etc. souvent pour rendre compte d'extraits qui ne demandaient pas tant de sollicitude interprétative. L'exigence de soin que nous mentionnions plus haut à propos de la traduction a son pendant ici : l'objectif n'est pas de multiplier les références savantes (même lorsqu'elles sont pertinentes par rapport à Goodman en général) mais de discerner celles qui sont éclairantes, compte tenu de la nature particulière du passage proposé (dont il convient donc au préalable de discerner l'objet). Personne n'est en droit de reprocher à un agrégatif un effort d'acculturation dans un champ qui pouvait tout à fait ne pas lui être familier au départ. Mais beaucoup d'épreuves restent marquées du sceau de l'acquisition hâtive (et tardive), l'élucidation d'un texte avec son enjeu interne se transformant alors facilement en visite au pas de charge d'auteurs et de thèmes peu à leur place.

Cela dit, la dérive précédente n'a pas été, loin s'en faut, le défaut le plus récurrent. Ce qui ressort d'un grand nombre d'épreuves est plutôt l'incapacité même où se trouvent nombre de candidats de faire profiter le texte d'un tel éclairage général. Le jury doit alors subir une longue et laborieuse paraphrase, dénuée du moindre effort de mise en perspective, et à laquelle la problématique même du passage proposé échappe entièrement. Plusieurs fois, les extraits de Goodman se sont ainsi vus dissous dans des considérations vagues au sein desquelles la « logique formelle contemporaine », par exemple, s'est trouvée évoquée sans la moindre précision (pour ne rien dire des quelques interventions ponctuées par l'assertion parfaitement vague selon laquelle « toute la pensée de Goodman est linguistique »). Il semble enfin que l'expression « mythe du donné » ait acquis la dignité d'un mot d'initié, notamment chez les candidats enclins aux résumés rapides, la fréquence de son emploi contrastant avec la rareté des références explicites à Wilfrid Sellars : rendre à César ce qui est à César n'est pas seulement une marotte d'érudit, mais

aussi une manifestation d'honnêteté intellectuelle. En tout état de cause, la simple mention d'une expression dont l'usage est attesté en philosophie ne saurait à elle seule constituer une explication.

Aux remarques précédentes, il convient d'en ajouter quelques autres, portant sur la façon dont ont été traitées par nombre de candidats les multiples références esthétiques ponctuant l'ouvrage de Goodman. Le traitement en question, qui se voit notamment à la manière dont certains titres d'œuvres ont été traduits, révèle des lacunes culturelles difficilement excusables chez un candidat à l'agrégation. On ne peut que frémir en entendant le titre « Nightwatch » traduit par « Garde de nuit », alors que toute personne un peu avisée pouvait deviner qu'il s'agissait de la célèbre « Ronde de nuit » de Rembrandt. Que dire, par ailleurs, d'un candidat qui traduit littéralement le texte anglais en disant « dame avec une licorne », donnant au passage le sentiment qu'il n'a simplement jamais entendu parler de la Dame à la Licorne ? Point n'est besoin non plus d'avoir la compétence d'un commissaire d'exposition pour savoir qu'existe un genre pictural qui est la *marine*, ce qui rend saugrenue la traduction de *seascape* par « paysage de mer ». Aucun défaut de culture n'est par lui-même rédhibitoire, mais il est clair que si certains candidats avaient eu une conception un peu plus exigeante de leur travail de préparation, l'étude du texte leur aurait fourni maintes occasions de se livrer à des recherches complémentaires et à des vérifications, ce qui leur aurait permis, à la fois, de combler certaines lacunes embarrassantes et d'acquérir des informations profitables. Enfin, il est difficile de ne pas être perplexe en présence d'un candidat qui, confronté à un passage où Goodman utilise l'exemple de Don Quichotte dans le cadre d'une discussion de la sémantique des termes fictionnels, traduit « quixotic » (p. 103) par « quixotique » et s'avère incapable de décrypter l'allusion au *windmills* située quatre lignes plus haut.

Il convient de terminer sur une note positive. Un certain nombre de prestations se situent très nettement au-dessus du lot sur lequel porte l'essentiel des remarques précédentes. Une candidate, notamment, après une traduction tout à fait honorable, a parfaitement su restituer la logique interne du texte qui lui était proposé et est parvenue, de surcroît, à nourrir son commentaire de références nombreuses et pertinentes à l'art moderne (évitant au passage d'infliger au jury la sempiternelle référence à l'urinoir de Duchamp). Un autre candidat a su faire finement usage de l'article séminal de Goodman sur la synonymie, témoignant par là d'une capacité à circuler dans l'œuvre pour faire ressortir des traits importants du passage qui lui était soumis. Ces prestations bien notées montrent, de

surcroît, qu'il n'y a rien de miraculeux dans les exposés les plus réussis. Outre la précision de leur information, elles manifestent un scrupule et une acuité de jugement, mais ce sont là, ni plus ni moins, des qualités attendues de tout postulant aux fonctions de professeur de philosophie. Celles-ci sont par ailleurs, à l'évidence, le fruit d'un travail soutenu, poursuivi sur plusieurs années.

Rapport rédigé par M. Michel Le Du en concertation avec M. François Clementz

Textes tirés :

- Chap. 2, The Status of Style, p. 37 (Stylistics, plainly) à p. 39 (the Hopkins properties of the work)
- Ch. 7, On Rightness of Rendering, p. 122 l. 12 (We may use the attraction) à p. 123 (evident)
- Ch. 7, On Rightness of Rendering, p. 119 (p. In short, if we abstract from) à p. 120 (will satisfy an alcoholic)
- Ch. 7, On Rightness of Rendering, p. 123 (Attempts to construe truth) à p. 125 l. 11 (for truth)
- Ch. 7, On Rightness of Rendering, p. 120 (Our foregoing conclusions) à p. 121 (simplifications)
- Ch. 7, On Rightness of Rendering, p. 111 (In some cases, apparently conflicting) à p. 112 l. 17 (vote)
- Chap. 1, Words, Works, Worlds, p. 14 (Also, the making of one world) à p. 15 (when a violonist performs from a score)
- Ch. 6, The Fabrication of facts, p. 104 (Fiction, then, whether written or painted) à p. 106 (mentioned ways of worldmaking)
- Ch. 5, A Puzzle about Perception, p. 85 (How is it that color) transition) à p. 86 (requirement for objective unity)
- Ch. 7, On Rightness of Rendering, p. 109 (In the title of this chapter) à p. 110 (reconciling them)
- Ch. 2, The Status of Style, p. 34 (Yet when style embraces features) à p. 35 (may enter into a style)
- Ch. 6, The Fabrication of Facts, p. 106 (Exemplification and expression) à p. 107 (to discuss in the following chapter)
- Ch. 6, The Fabrication of Facts, p. 102 (Consider, first, versions that are visions) à p. 104 (multiple moonlightning service)
- Ch. 1, Words, Works, Worlds, p. 10 (While we may say that in the cases) à p. 12 (and instruments of worldmaking)
- Ch. 1, Words, Works, Worlds, p. 9 (répétition as well as identification) à p. 10 (devised for a new purpose)

- Ch. 1, Words, Works, Worlds, p. 6 (The non-Kantian theme) à p. 7 (are made, tested and known)
- Ch. 1, Words, Works, Worlds, p. 4 (Since the fact that there are many) à p. 5 (be built in many ways)
- Ch. 7, On Rightness of Rendering, p. 131 (The trouble with the other answer) à p. 133 (descriptions, or représentations)
- Ch. 1, Words, Works, Worlds, p. 3 (The alternative descriptions of motion) à p. 4 (can be treated as our worlds)
- Ch. 6, The Fabrication of Facts, p. 96 (To speak of worlds) à p. 97 (another)
- Ch. 6, The Fabrication of Facts, p. 97 (Let's look for a few moments) à p. 98 (supplanted by quantity and structure)
- Ch. 7, On Rightness of Rendering, p. 128 (On the question what distinguishes) à p. 129 (may vary with practice)
- Chap. 1, Words, Works, Worlds, p. 12 (Worlds not differing in entities) à p. 14 (sequence of a trip or a performance)
- Ch. 7, On Rightness of Rendering, p. 130 (Validity of déductive and inductive) à p. 131 (induction and categorization)
- Ch. 4, When is Art ? , p. 58 (On the other hand, when we choose) à p. 59 (commentary)
- Ch. 4, When is Art ? , de la page 57 (If attempts to answer the question) à la page 58 (to art without subject)
- Ch. 3, Some Questions..., de la page 47 (When do we have quotation) à la page 48 (no strict analogue in painting)
- Ch. 7, On Rightness of Rendering, de la page 125 (Among the most explicit) à la page 127 (green, are grue, are gred, etc.)
- Ch. 2, The Status of Style, p. 39 (Why, though, should style matter) à p. 40 (worlds they present)
- Ch. 6, The Fabrications of Facts, p. 94 (What I have said so far) à p. 95 (notably in this respect)
- Ch. 6, The Fabrication of Facts, p. 92 (The best we can do is to specify) à p. 93 (is no ready intertranslatability)
- Ch. 6, The Fabrication of Facts, p. 91 (The chapter before began) à p. 92 (for to talk at all he must use words)
- Ch. 7, On Rightness of Rendering, p. 114 (Suppose for now) à p. 116 (as worlds in conflict)
- Ch. 1, Words, Works, Worlds, p. 2 (As intimated by William James's) à p. 3 (rather than of a world or of worlds)
- Ch. 4, When is Art ? , p. 69 (Quite apart from specifying) à p. 70 (of - a world)
- Ch. 4, When is Art ? , p. 66 (The littérature of aesthetics) à p. 67 (a broken window or as a blanket)

- Ch. 1, *Words, Works, Worlds*, p. 15 (The scientist is no less drastic) à p. 16 (see further V below)
- Ch. 2, *The Status of Style*, p. 35 (The linéaments of a définition of style) à p. 37 (of other stylistic concepts)
- Ch. 4, *When is Art ?*, p. 63 (Consider again an ordinary swatch) à p. 64 (weeks earlier)
- Ch. 4, *When is Art ?*, p. 61 (For a work to be an instance) à p. 63 (are distinguished from the rest)
- Ch. 4, *When is Art ?*, p. 64 (Now in general which of its properties) à p. 65 (exemplification of certain properties)
- Ch. 4, *When is Art ?*, p. 59 (But a dilemma confronts us here) à p. 61 (of simplicity and force)
- Ch. 2, *The Status of Style*, p. 32 (In summary so far) à p. 33 (and expressing)
- Ch. 2, *The Status of Style*, p. 29 (That features of what is said) à p. 32 (no less a species of reference)
- Ch. 7, *On Rightness of Rendering*, p. 139 (All the same, tests results) à p. 140 (double sens trying course of thought)
- Ch. 7, *On Rightness of Rendering*, p. 134 (In common parlance) à p. 136 (projectible, ligne 1)
- Ch. 2, *The Status of Style*, p. 24 (Plainly, when something is said) à p. 26 (or abstract ideas, and so on)
- Ch. 7, *On Rightness of Rendering*, p. 136 (Although in the case of the cloth) à p. 137 (and mode of reference involved)
- Ch. 2, *The Status of Style*, p. 26 (The prospect of paradox) à p. 27 (has to be drawn on other grounds)
- Ch. 1, *Words, Works, Worlds*, p. 20 (Should'nt we now reurn to sanity) à p. 21 (philosophical systems)
- Ch. 2, *The Status of Style*, p. 27 (Have we by any chance is our struggle) à p. 28 (to broad to work)
- Ch. 1, *Words, Works, Worlds*, p. 17 (With all this freedom) à p. 18 (the patterns he delineates)
- Ch. 1, *Words, Works, Worlds*, p. 18 (Truth, moreover, pertains solely) à p. 19 (may matter more)
- Ch. 7, *On Rightness of Rendering*, p. 138 (Briefly, then truth of statements) à p. 139 (but that they are authoritative)

Texte italien

Répartition des notes :

10 : 1

11 : 2

15 : 1

16 : 1

17 : 1

Six candidats admissibles ont choisi cette année le texte italien. Le jury a eu la satisfaction d'entendre de bonnes prestations, tant pour la traduction que pour l'explication : les notes, toutes égales ou supérieures à la moyenne, s'échelonnent entre 10 et 18. Le texte de Castiglione inscrit au programme a manifestement fait l'objet d'une lecture attentive et informée.

1) Au chapitre des satisfactions, on peut d'abord se féliciter de la bonne qualité générale des traductions. Préparer une épreuve d'explication de texte, c'est d'abord se préparer à la langue même du texte à expliquer, à la fois dans ses particularités historiques et dans l'usage personnel et philosophique qu'en fait l'auteur. Or, les candidats s'étaient correctement préparés à traduire l'italien du XVI^e siècle : un seul d'entre eux a ainsi fait l'erreur de traduire *però* dans son sens adversatif moderne (« mais », « cependant ») alors que, jusqu'au XIX^e siècle, ce mot signifie « donc », « par conséquent » ; le mot *ricordi* a été correctement traduit par « conseils » ; très peu ont enfin trébuché dans les longues périodes parfois sinueuses de Castiglione.

Qu'il soit cependant permis de saisir l'occasion de ce rapport pour signaler un certain nombre d'erreurs ou d'approximations qui, si elles s'étaient multipliées, auraient pu conduire à des résultats moins satisfaisants. Ainsi, un candidat a pris pour des présents de l'indicatif toute une série de présents du subjonctif (*Rimovasi, godasi, puis osserovi, compiacchia, onori, etc.*) qui avaient valeur d'impératifs (« Qu'il détourne », « qu'il jouisse », puis « qu'il révère », « complaise » et « honore », etc.). Certains connecteurs syntaxiques ont également fait l'objet de contresens qui pouvaient entraîner des erreurs dans le commentaire : *onde* a ainsi été traduit par « au contraire » au lieu de « donc ».

En italien (et pas seulement en italien...), le diable est dans les détails : une simple lettre (voire un simple accent) change le sens de la phrase. Un

candidat a ainsi traduit *la bellezza nella bellezza* par « la beauté de la beauté » (au lieu de « dans la beauté »), un autre a traduit *la bellezza nel corpo* par « la beauté du corps » (au lieu de « dans le corps »), *elegger bene* par « choisir le bien » (au lieu de « bien choisir »), *prima considerar* a été traduit par « avant de considérer » (au lieu de « considérer en premier, d'abord »), *ché* par le relatif « que » (au lieu de « parce que »). De ce point de vue, l'erreur la plus grave a consisté à prendre un *a* pour un *e* : cette simple erreur a entraîné une grave méprise sur le rapport institué par Castiglione entre sens et vérité. Ce candidat a en effet traduit *bisogna che [l'anima] vada a mendicarne il principio [della cognizione delle cose] dai sensi* par « il faut que l'âme aille mendier la connaissance des choses aux principes sensibles » au lieu de « il faut que l'âme aille mendier aux sens les principes de la connaissance des choses » (le texte dit en effet *dai sensi*, et non *dei sensi*). On a là certes un « discrédit de la connaissance empirique », comme l'a fait remarquer le candidat dans son commentaire, mais aussi (ce qu'il ne pouvait voir à cause de son erreur de traduction) une théorie de la participation qui reconnaît le rôle partiellement positif de la connaissance sensible (tout le passage proposé pouvait d'ailleurs être relu à la lumière de la théorie platonicienne de la participation, ce qui aurait corrigé la tendance, d'ailleurs commune à plusieurs candidats, à faire indûment apparaître des sauts ou des discontinuités dans la théorie des facultés de Castiglione).

2) Préparer une épreuve d'explication de texte, c'est également se préparer à un style philosophique particulier. Or les candidats s'étaient bien préparés à expliquer un texte souvent descriptif et abondamment métaphorique. Une excellente note a ainsi été décernée à un candidat qui a su dégager les enjeux philosophiques d'un passage apparemment peu spéculatif, notamment en y découvrant une théorie du « noble mensonge » et du rapport entre mensonge et vertu : après tout, la vertu elle-même n'est-elle pas trompeuse, puisqu'elle conduit au plaisir par une apparence désagréable ? Plus généralement, et s'agissant d'un dialogue de la Renaissance, le jury s'est montré sensible à la finesse de certaines observations sur le sens des images employées par Castiglione ou sur certains aspects poétiques du texte (des observations plus précises auraient cependant pu être faites sur le rapport philosophique institué par Castiglione entre certains concepts par le jeu même des rythmes et des sonorités). Il était pourtant imprudent, comme l'a fait un candidat, de s'en tenir à une interprétation exclusivement allégorique d'un passage exposant une théorie de l'incontinence : avant de suggérer que le corps représente ici le peuple et la raison le prince (ce qui est loin d'être inintéressant), il fallait quand même commencer par expliquer

littéralement le texte (le vice relève d'une ignorance qui laisse la raison désarmée face aux affections du corps).

Une bonne préparation du texte exigeait cependant aussi une solide révision des classiques de la pensée grecque et latine. Castiglione fait en effet dialoguer les grandes traditions philosophiques de l'Antiquité. Les meilleurs candidats ont ainsi su éclairer le texte par des références précises au *Gorgias*, à la *République*, au *Banquet*, à l'*Éthique à Nicomaque* et à Plutarque (très approximatives étaient en revanche les références au néoplatonisme antique et renaissant). Ces références ont toutefois trop souvent manqué de précision : trop souvent, elles se sont réduites à une espèce de *name dropping* totalement inapproprié et contre-productif. On rappellera donc aux candidats que les références à d'autres auteurs doivent obéir à deux conditions : elles doivent être *précises* et *permettre d'éclairer le texte expliqué*. Si l'une de ces conditions n'est pas remplie, il vaut vraiment mieux s'en abstenir. Inversement, il était sans doute imprudent de s'ingénier à découvrir une spécificité de Castiglione qui ne tienne pas compte du fait que son originalité tient justement à la manière dont il croit possible de faire dialoguer le platonisme et l'aristotélisme.

3) On tirera enfin de l'expérience de cette année la matière de quelques recommandations méthodologiques plus précises.

a) Les introductions ont souvent été un moment peu réussi de l'explication. Les candidats semblaient en effet avoir une idée trop peu précise du déroulement narratif du dialogue et des problèmes successivement débattus. Ils se contentaient donc, pour situer et présenter un passage, de rappeler les grands enjeux du livre de Castiglione (morale et politique, amour et vérité, etc.). Or il fallait, au contraire, définir le problème *précis* débattu par les interlocuteurs à ce moment *précis* de leur dialogue (si le courtisan a pour tâche d'enseigner la vertu à son prince, encore faut-il que la vertu soit quelque chose qui s'enseigne ; on doit d'autant moins craindre que le courtisan âgé se livre aux joies de l'amour, que seules les personnes âgées tirent de l'amour de véritables joies ; etc.). En évoquant des idées très générales, les candidats s'exposaient d'ailleurs à décevoir les attentes du jury, puisqu'ils annonçaient des thèmes ou des questions qu'ils n'allaient pas avoir le temps d'aborder (ce qui est effectivement arrivé dans plusieurs cas).

b) Les explications étaient parfois un peu abstraites, notamment par exemple à propos des souffrances des amants, thème pourtant abondamment et concrètement illustré par la poésie de tradition pétrarquiste (et pas seulement en Italie). En règle générale, on

recommande donc aux candidats de préparer l'épreuve d'explication de texte en réfléchissant attentivement aux réalités concrètes auxquelles renvoie ou se réfère le texte.

c) La jury a apprécié la technique généralement satisfaisante de lecture et traduction du texte par groupes de mots, ni trop courts, ni trop longs (dans un seul cas, les blocs successivement lus et traduits étaient un peu trop longs). Il a également apprécié le respect de la règle consistant à ne proposer qu'une seule traduction au cours de ce premier moment, quitte à y revenir pendant l'explication pour commenter ce choix ou en suggérer d'autres possibles. Plusieurs candidats sont ainsi revenus sur certains choix pour les justifier. L'intention est louable ; les résultats n'ont cependant pas toujours été vraiment satisfaisants. Au lieu de commenter des choix finalement peu décisifs ou peu problématiques (par exemple la traduction de *affetto* par « affection » et non par « passion »), il aurait en effet été plus judicieux de revenir sur des questions plus épineuses et plus lourdes de conséquences philosophiques (aucun candidat, par exemple, n'a commenté les choix effectués pour rendre les termes *animo* et *anima*, souvent tous deux rendus pas « âme »).

d) On rappellera enfin que, lorsque les lignes ne sont pas numérotées dans l'édition inscrite au programme (ce qui est tout de même la règle générale), le candidat ne doit pas se référer à des numéros de ligne, mais se contenter de citer les mots mêmes du texte.

Rapport rédigé par M. Philippe Audegean

Textes tirés :

- p. 444 (L'amante adunque che considera) à p. 446 (molto più bella che in effetto non sarà)
- p. 439 (Però quando qualche grazioso aspetto) à p. 441 (da alcuni si dice esser il fin d'amore)
- p. 380 (L'incontinenti adunque commettono gli errori) à p. 382 (per forza vomita quel cibo)
- p. 430 (la causa adunque di questa calamita) à p. 431 (i vecchi far possono che i giovani)
- p. 383-385

- p. 374 (In questo modo per la austera strada) à p. 376 (che da natura devemo esser ornati)

Bilan de l'admission

Les principales données statistiques pour les 45 admis sont les suivantes :

1. *Répartition par sexe* : 14 femmes, 31 hommes

2. *Répartition par académie* :

Bordeaux : 2

Dijon : 1

Grenoble : 1

Lille : 3

Lyon : 8

Strasbourg : 1

Toulouse : 1

Nice : 1

Paris-Créteil-Versailles : 27

3. *Répartition par catégorie* :

Elèves des E.N.S. : 18

Etudiants : 18

Enseignants titulaires : 5

Enseignants non-titulaires : 2

Agents hors fonction publique/sans emploi : 1

Agents fonction publique : 1

ANNEXE

PROGRAMME DE LA SESSION 2013

ECRIT

2ème épreuve. Composition de philosophie se rapportant à une notion ou à un couple ou groupe de notions.

La forme

3ème épreuve. Épreuve d'histoire de la philosophie.

Hobbes Léviathan. Du citoyen. Eléments de la loi naturelle et politique.

De la liberté et de la nécessité. Réponse à la capture de Léviathan.

Questions concernant la liberté, la nécessité et le hasard.

Bergson

ORAL

1ère leçon. Domaine :

La métaphysique

Textes français ou traduits en français

Platon, *Le Sophiste*, trad. Cordero, Paris, GF, 2006.

Duhem, *La théorie physique*, Paris, Vrin, 2007.

Texte grec

Marc Aurèle, *Tôn eis heauton*, dans *Marcus Aurelius, ad se ipsum libri XII*, éd.

J. Dalfen, Leipzig, Teubner, 1987.

Texte latin

Saint Augustin, *De Trinitate*, livres VIII-XI, éd. W. J. Mountain (auxiliante

Fr. Gloire), *Corpus Christianorum Series Latina*, t. 50-50A, Turnhout,

Brepols, 1968, p. 268-355.

Texte allemand

Fichte, *Die Anweisung zum seligen Leben* (1806), herausgegeben von

Hansjürgen Verweyen, Hamburg, Meiner, Philosophische Bibliothek,

verbesserte Auflage 2000.

Texte anglais

Berkeley, *Three dialogues between Hylas and Philonous*, ed. Kolak & Mathias, Longman Library of Primary Sources in Philosophy, Pearson, 2006.

Texte arabe

Ibn Bâjja (Avempace), *L'épître de l'adieu (Risâlat al-wadâ')* et le *Discours sur la conjonction de l'intellect avec l'homme (Kalâm fî ittiṣâl al-'aql bi-al-insân)*, éd. Ch. Genequand, in Ibn Bâjja (Avempace), *La conduite de l'isolé et deux autres épîtres*, introduction, édition critique du texte arabe, traduction et commentaire par Ch. Genequand, Paris, Vrin, 2010, p. 87-120 et 183-203.

Texte italien

Antonio Gramsci, *Nel mondo grande e terribile. Antologia di scritti 1914-1935*, éd. Giuseppe Vacca, Turin, Einaudi, 2007, « *Dai Quaderni del carcere* », p. 203-322.